

L'Histoire

L'Histoire

www.lhistoire.fr

1720

**LA PESTE
DE MARSEILLE**

1420

*“L’infâme”
traité de Troyes*

**LA FRANCE
ANGLAISE**

ALL 8,20 € - BEL 7,40 € - ESP 7,40 € - GR 7,40 € - ITA 7,40 € - POR 7,40 € - LUX 7,40 € - ANDORRE 7,40 € - CH 4,40 € - MAR 6,50 € - TUN 9,50 € - IND 10,00 € - CAN 10,00 € - USA 10,50 €

M 01842 - 471S - F, 6,40 € - RD



*Miniature issue des Chroniques
de France ou de Saint-Denis
représentant une armée
anglaise, fin du XIV^e siècle*

URGENCE

VENEZ EN AIDE AUX VICTIMES

CORONAVIRUS



Face au Coronavirus, et pour maintenir son activité dans le respect des règles de sécurité recommandées par le Ministère de la santé, le Secours populaire en appelle à la mobilisation de tous et aux dons financiers.

Faites un don sur secourspopulaire.fr



URGENCE

Revue mensuelle créée en 1978,
éditée par Sophia Publications
8, rue d'Aboukir, 75002 Paris

Président et directeur de la publication :
Claude Perdriel

Directeur général : Philippe Menat

Directeur éditorial : Maurice Szafran

Directeur éditorial adjoint : Guillaume Malaurie

Directeur délégué : Jean-Claude Rossignol

Conception graphique : Dominique Pasquet

Pour toute question concernant votre abonnement

Tél. : 01 55 56 71 19

Courriel : abo.histoire@groupe-gli.com

L'Histoire, service abonnements

4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex

Belgique : Edigroup Belgique, tél. : 070 233 304

Suisse : Edigroup SA, tél. : 022 860 84 01

Tarif France : 1 an, 12 n° : 67 €

1 an, 12 n° + 4 n° Hors-série. Collections : 89 €

Tarif autres pays : nous consulter

Achat de revues et d'écrivains

L'Histoire, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris

Tél. : 01 70 98 19 24

RÉDACTION, DOCUMENTATION, RÉALISATION

Tél. : 01 70 98 suivi des 4 chiffres

Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr

Directrice de la rédaction : Valérie Hannin (19 49)

Assistants et coordinatrices de la rédaction,

en charge des partenariats :

Véronique Rotondi, Claire Cellier Wallet (19 51)

Conseillers de la direction :

Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney

Rédactrice en chef : Héroïse Kolebka (19 50)

Rédactrice en chef adjointe responsable

des Collections : Géraldine Soudri (19 52)

Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thomas (19 54)

Secrétaire général de rédaction :

Raymond Lévêque (19 55) assisté de Grégoire Morelli

Chef de rubrique : Ariane Mathieu (19 53)

Rédaction : Julia Bellot (19 60), Lucas Chaballier,

Huguette Meunier

Rédaction-révision-correction : Hélène Valay

Directrice artistique : Marie Toulouze (19 57)

Service photo : Jérémy Suarez-Laloumi (19 58)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron,

Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot,

Joël Cornette, Clément Fabre, Anaïs Fléchet,

Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard,

Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye,

Fabien Paquet, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin,

Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Claire Sotinel,

Pierre-François Souyri, Laurent Theis,

Annette Wiewiorka, Olivier Wiewiorka, Michel Winock

CORRESPONDANTS

Dominique Alibert, Claude Aziza, Vincent Azoulay,

Antoine de Baecque, Esther Benbassa,

Jean-Louis Biget, Françoise Briquel-Chatonnet,

Guillaume Calafat, Jacques Chiffoleau,

Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach,

Hervé Duchêne, Olivier Faron, Christopher Goscha,

Isabelle Heullant-Donat, Gilles Kepel,

Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes,

Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci,

Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory,

Michel Porret, Yann Rivière, Boris Valentin,

Sylvain Venayre, Catherine Virlouvot, Nicolas Werth

Ont collaboré à ce numéro

Gaétan Baron, Cécile Francfort, François Mathou,

Rémi Upravan

FABRICATION

Responsable de fabrication :

Christophe Perrusson (19 10)

ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

Bertrand Clare (19 08)

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Responsable administratif et financier :

Nathalie Tréhin (19 18)

Comptabilité : Teddy Merle (19 15)

MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS

Responsable du marketing direct : Linda Pain

Responsable de la gestion : Isabelle Parez

VENTES ET PROMOTION

Directeur : Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)

Ventes messageries : VIP Diffusion Presse,

Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)

Diffusion librairies Pollen/Dif'pop'

Tél. : 01 43 62 08 07, fax : 01 72 71 84 51

COMMUNICATION

Isabelle Rudi (19 70)

RÉGIE PUBLICITAIRE

Mediaobs

44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

Tél. : 01 44 88 suivi des 4 chiffres

Courriel : pnom@mediaobs.com

Directeur général : Corinne Rougé (93 70)

Directeur commercial : Jean-Benoît Robert (97 78)

Directeur de marché : Christian Stefani (93 79)

Publicité littéraire : Quentin Casier (97 54)

Responsable Web : Romain Couprie (89 25)

Studio : Brune Provost (89 26)

Gestion : Catherine Fernandes (89 20)

mediaobs.com

France anglaise

Une France affaiblie livrée aux Anglais par la défaillance coupable d'un roi dément et d'une reine étrangère, Isabeau de Bavière. C'est ainsi que le XIX^e siècle patriote nous a habitués à lire l'« infâme » trahison du « honteux traité » (Victor Duruy) signé le 21 mai 1420 dans la cathédrale de Troyes, par lequel Charles VI consacrait l'union perpétuelle des couronnes de France et d'Angleterre sous l'autorité, après sa mort, de l'éclatant vainqueur d'Azincourt, Henri V. Pour mieux sceller l'accord, il lui donnait en mariage sa fille Catherine et, chose inouïe, faisait de lui son fils par une adoption pleine et entière.

Comment en était-on arrivé là ? En ce début du XV^e siècle la faiblesse du roi et la discorde des grands féodaux ont ravivé les prétentions anglaises à la couronne de France. Commandité par le Dauphin, l'assassinat de son cousin Jean sans Peur, duc de Bourgogne, sur le pont de Montreuil en septembre 1419 fut un tournant. Ce crime de lèse-majesté frappait d'illégitimité l'héritier de la Couronne. Michelet résuma : « *La roi d'Angleterre avait mis trois ans à conquérir la Normandie. La mort de Jean sans Peur sembla lui donner la France en un jour.* »

On peut voir les choses un peu autrement. Jean-Marie Moeglin avait ouvert la voie en 2012 dans un article de la *Revue historique* qui proposait une lecture révisée de l'épisode. En cette fin du Moyen Âge l'union des Couronnes est à la mode. Projet personnel et impérial, elle apparaît souvent comme le plus sûr moyen de garantir la paix ; c'est ainsi que, tout « naturellement », la Pologne s'unit à la Lituanie (1385) ou, plus solidement, la Castille à l'Aragon (1479) ou encore la France à la Navarre.

Cette fois-là, cependant, l'affaire tourna court. Le 31 août 1422, la mort d'Henri V fit s'écrouler l'édifice. Le duc de Bedford tint encore pendant presque quinze ans la Normandie d'une main de fer. Mais, héritier de la folie de son grand-père, et jeté à son tour dans les tempêtes de la guerre civile, jamais

Henri VI ne serait en capacité d'assumer un destin transmanche.

C'est aussi qu'autre chose se jouait dans cette trentaine d'années décisives. Même si c'est aller un peu vite en besogne que de les comparer aux partisans de 1940 dressés contre les nazis, on peut voir dans la multiplication des actes de brigandage des paysans normands la marque d'une hostilité à une armée d'occupation qui ne parlait pas la même langue qu'eux.

Lorsque le malheur survient, comme ce fut le cas en 1940, il arrive que même les plus patriotes se souviennent que nous sommes tous, aussi, un peu Anglais

Bien plus, avec l'aide d'une stupéfiante cheffe de guerre surgie de la frontière lorraine, le Capétien mal parti affermit son pouvoir et, par un incroyable retournement, contribua à solidifier, par la paix et par l'impôt, les bases d'un État moderne au creux duquel pourrait éclore un précoce sentiment national.

Partant, si nous aimons tous Jeanne d'Arc qui voulait « bouter les Anglais hors de France », nous avons oublié le traité de Troyes, témoin d'une période noire et d'une geste politique révolue. C'est un peu injuste. Mais, lorsque le malheur survient, comme ce fut le cas en 1940, il arrive que même les plus patriotes se souviennent que nous sommes tous, aussi, un peu Anglais. ■

L'Histoire

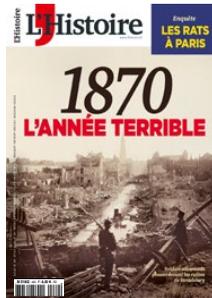
1870 : une guerre qui vous passionne

Le numéro de mars (n° 469) sur la guerre de 1870 a suscité un abondant courrier. Vous auriez souhaité en lire davantage. Marie-Annette Vacelet aurait ainsi aimé que le siège de Belfort et le monument qui le commémore soient plus longuement abordés : « La ville ne doit-elle pas son salut à la résistance héroïque de la population, ainsi qu'à l'attitude du colonel Denfert-Rochereau ? Les négociations de Thiers ont permis que la ville reste française dans une Alsace devenue allemande après 1871. A Paris, le Lion de Belfort de Bartholdi a été un symbole patriotique fort, surtout pour les Alsaciens entre 1910 et 1914. »

Christian Jiquel évoque « l'armée de Bretagne, que Gambetta avait laissée déperir à Conlie, dans la Sarthe. Les derniers soubresauts de la chouannerie dataient de peu et le ministre de la Guerre craignait de voir une armée venue de l'Ouest se dresser contre son pouvoir mis à mal ».

Un lecteur suisse, Dimitri Viglietti, tient à « féliciter L'Histoire pour l'article de Jasper Heinzen si justement titré "La guerre oubliée" (pp. 58-60). J'ai pu mesurer, écrit-il, le peu de publications sur l'hospitalité offerte par mon pays aux troupes françaises des "Bourbaki". Pourtant, jusqu'au début des années 1970, on parlait régulièrement de cette guerre dans les familles et même à l'école, car étaient encore vivants des témoins ayant vu le désarroi des soldats français arrivant en plein hiver dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud et du Jura ». Sur le même article, encore à propos de la Suisse, François Bellon précise qu'« il s'agissait à l'époque de la "Confédération suisse" et non de la République helvétique, ayant existé de 1798 à 1803, avec un système constitutionnel différent ».

Bernard Adloff nous fait partager un texte écrit par Alexandre Dumas en 1866 : « Quiconque n'a pas voyagé en Prusse ne peut se faire une idée de la haine que les Prus-



siens professent à notre égard. C'est une espèce de monomanie qui trouble les esprits les plus limpides. On ne devient ministre populaire, à Berlin, qu'à la condition qu'on laissera entrevoir qu'un jour ou l'autre on déclarera la guerre à la France. »

Les Prussiens voulaient-ils vraiment la guerre ? Peter Tergeist analyse différemment la "dépêche d'Ems", le télégramme rédigé par Bismarck le 13 juillet 1870, qui servit de prétexte à la guerre. « La dépêche d'Ems se base sur un rapport de

l'aide de camp Abeken, traitant des entretiens entre le roi et l'ambassadeur de France sur la promenade de Bad Ems. Bismarck a modifié ce texte avant de le rendre public. A-t-il choisi des termes plus "brusques" ? En fait, il a surtout supprimé des abréviations. La lecture de ce texte montre, à mon avis, que l'insulte venait plutôt de la France : "Engagez-vous [...] de ne jamais dans l'avenir laisser un membre de la famille Hohenzollern poser sa candidature pour le trône espagnol." »

Concernant l'idée selon laquelle la guerre de Sécession fut plus brutale que celle de 1870 (p. 59), Peter Tergeist ajoute : « Selon un biographe allemand de Bismarck, le général Sheridan, représentant des États-Unis dans le quartier général de l'armée de Prusse, reprochait aux Allemands de mener la guerre d'une façon trop négligente. "Il est plus humain de mener la guerre en brûlant des maisons qu'en tuant des soldats innocents. Vous savez battre l'ennemi avec votre armée, mais vous n'avez pas encore appris à l'anéantir. Il faut qu'on voie beaucoup plus de fumée de maisons qui brûlent, sinon vous n'allez pas pouvoir en finir avec les Français." »

Berty Giroire revient sur les effectifs des forces françaises, évoqués dans le dossier : « P. 35, on parle de 280 000 Français contre 500 000 Allemands, or, p. 55, il est répertorié 509 000 prisonniers français. Comment est-ce possible ? »

La réponse des auteurs

Le nombre de 280 000 soldats français correspond aux mobilisés sur le front de l'Est début août 1870. Après les premières défaites, puis après Sedan, ce nombre sera considérablement augmenté, sans qu'il soit possible de l'établir exactement. Les 509 000 prisonniers de guerre sont une évaluation du nombre cumulé de prisonniers de guerre et d'internés durant le conflit, soit le nombre approximatif de soldats français qui ont alors fait l'expérience de la captivité à l'étranger. Concernant la dépêche d'Ems, les remarques de notre lecteur sur la politique hasardeuse menée par le gouvernement français en cet été 1870 appuient l'interprétation de l'article de Jakob Vogel. Elles montrent surtout que cette guerre reste un sujet qui ne cesse de passionner les historiens et leur public.

RECTIFICATIF > Dans la carte p. 35, la frontière entre la Belgique et l'Allemagne n'est pas la bonne : il s'agit de celle de 1919, alors que celle de 1870 se situait entre 10 et 20 km plus à l'ouest.

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de L'Histoire est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

L'Histoire



La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de propriété intellectuelle).

Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19). L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse des abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Commission paritaire n° 0423 K 83242. ISSN 0182-2411.

L'Histoire est publiée par Sophia Publications.

Président et directeur de la publication : Claude Perdiel.

Dépôt légal avril 2020.

© 2020 Sophia Publications.

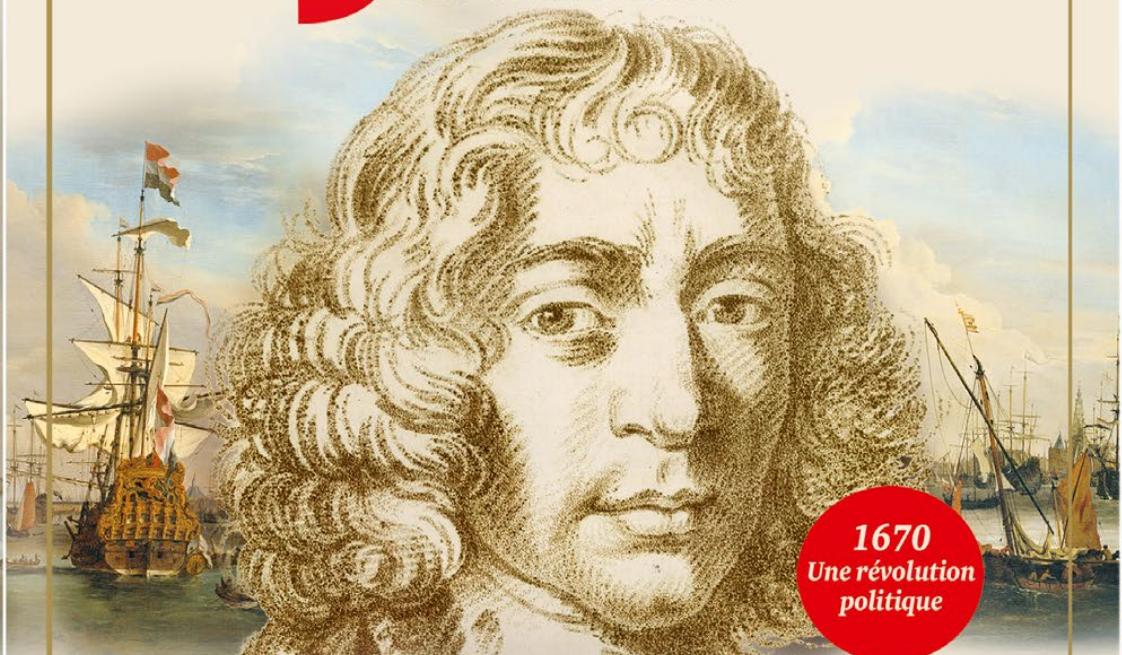


Origine du papier : Autriche
Taux de fibres recyclées : 0 %
Eutrophisation : P_{Tot} = +0,008 kg/tonne de papier
Ce magazine est imprimé chez
Elcograf Spa (Italie), certifié PEFC



100 pages pour comprendre l'invention de la modernité

HORS-SÉRIE **L'Histoire**
LES COLLECTIONS



1670
Une révolution
politique

SPINOZA

Amsterdam au Siècle d'or

- Pays-Bas, centre du monde • Un îlot de liberté • L'héritage marrane
- Le penseur des Lumières radicales • Le plus subversif des philosophes
- L'ami des républicains • Traître ou prophète du peuple juif ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Festival en ligne

Peur sur Genève



La 5^e édition du festival Histoire et Cité devait avoir lieu du 1^{er} au 5 avril 2020 à Genève et à Lausanne sur « La peur », un thème particulièrement bien choisi. Le désormais célèbre Covid-19 en a décidé autrement en nous faisant peur. A tous. Le festival a donc été annulé. Tout n'est pourtant pas perdu. Certains des invités du festival ont participé à des émissions radio et d'autres ont écrit des articles dans diverses revues. Ces articles et podcasts sont sur le site internet www.histoire-cite.ch, mis à jour régulièrement.

La Revue du ciné-club universitaire consacrée à la thématique de la peur est également disponible en version papier. L'université se fera un plaisir de vous l'envoyer (courant mai) par La Poste. Il suffit de compléter le formulaire sur <https://formulaire.unige.ch/outils/limesurvey3/index.php/867786?newtest=Y&lang=fr>

Patrick
LE 1^{er} TGV

Le saviez-vous ? Le premier TGV français, orange et blanc, s'appelait Patrick. Mis en circulation en 1981, il a fini sa carrière en décembre 2019 après 14 millions de kilomètres parcourus, soit environ 35 fois la distance de la Terre à la Lune. Il a terminé sa tournée d'adieu en mars avant de raccrocher – comme pas

mal de ses successeurs en ce moment !

Gabon
MORTS DE
MALADIE ?

En Afrique subsaharienne, l'acidité des sols entraîne la décomposition rapide des corps humains et animaux, si bien que les découvertes de restes humains d'époque historique sont relativement rares. D'où l'enthousiasme des archéologues qui ont mis au jour dans une grotte baptisée Iroungou, de la région de Mouila, au sud du Gabon, une trentaine de squelettes, entourés de 500 objets métalliques, armes comme des

couteaux, haches, pointes de sagaie, ou bijoux. Les archéologues espèrent trouver la cause de ces décès, peut-être une épidémie comparable à la Grande Peste qui ravagea l'Europe aussi au xiv^e siècle ?

Donation
LE FONDS ROBERT
DELORT A
VALENCIENNES

En 1984, le médiéviste Robert Delort publie au Seuil *Les animaux ont une histoire*. Ce livre fait date car il ouvre des champs d'étude originaux : la zoohistoire et l'écohistoire. Véritable pionnier, il a rédigé de nombreux articles sur ces sujets dans *L'Histoire* dès le milieu des années 1980. Il a décidé de faire don de sa bibliothèque personnelle à l'université polytechnique des Hauts-de-France. Composée de près de 5 000 documents, cette collection rejoint celle de son maître et ami Robert Fossier qui avait été donnée à l'université en 2014.

En ligne
CARTES ET ATLAS

L'AIR (Atelier Ideas & Research) recense les archives digitales de cartes, atlas et plans. Ces sources étant nombreuses et souvent très sectorielles, un appel est lancé auprès de tous ceux qui connaissent ou possèdent des collections pour les mettre à disposition de tous. Plusieurs séries, appelées épisodes, sont déjà accessibles sur <https://www.air4edu.com/academic-life/cartes>

-globes-et-plans
-un-recensement
-des-archives-digitales
-gratuites-1

Rwanda
NOTE D'ÉTAPE

Un an après sa création, la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994) a remis le 7 avril 2020 une note intermédiaire au président de la République. Sous la direction de Vincent Duclert, la Commission a réalisé plus de 900 séances de dépouillement de fonds d'archives inédits dans les grands services de l'État (Archives nationales, Service historique de la Défense, archives diplomatiques, archives de la DGSE). La remise du rapport définitif est prévue pour avril 2021.

Israël
PIANO
D'EXCEPTION

En bois foncé, orné de chérubins, d'animaux, de fleurs et d'instruments de musique, un « piano immortel » est proposé aux enchères en Israël. Fabriqué en 1799 à Turin, il change plusieurs fois de main avant de refaire surface après la bataille d'El-Alamein lorsque les Britanniques ouvrent des caisses enfouies dans le sable par les nazis. Il reprend vie dans les années 1950 à New York où il sert à des enregistrements avant d'être vendu à un homme d'affaires israélien. Un destin hors norme pour un instrument unique !

Vie de l'édition

Le monde de l'édition en berne

Le monde du livre est bouleversé par la crise causée par l'épidémie de Covid-19. Les librairies sont fermées et toute la chaîne de production tourne au ralenti (édition, fabrication, distribution, diffusion). Le chiffre d'affaires des maisons d'édition, grandes ou petites, s'est déjà effondré de 90 %. La plupart des éditeurs et des diffuseurs ont mis leurs employés au chômage partiel, d'autres ont totalement arrêté leurs activités – c'est le cas de la société Actes Sud, dont dépendent Le Rouergue, Textuel, Payot & Rivages.

5 000 titres décalés à la rentrée

En histoire, de nombreuses parutions attendues sont reportées. Il est impossible de toutes les citer. Notons déjà *Charles IV* de Pierre Monnet (Fayard) et *Une journée dans la Rome antique* d'Alberto Angela (Payot), dont nous avons parlé dans notre numéro d'avril (*L'Histoire* n° 470), ainsi que les deux livres de Zrinka Stahuljak (au Seuil et aux éditions Macula) dont nous proposons le portrait ce mois-ci (p. 30). Chez Perrin, la sortie de la biographie de *Churchill* par Andrew Roberts est retardée à la fin août. Aux éditions du CNRS, la parution d'*Un séminariste assassin. L'affaire Bladier, 1905* de Philippe Artières est renvoyée à septembre, de même que celle de l'ouvrage de Krzysztof Pomian *Le Musée, une histoire mondiale. Tome I, Du trésor au musée*, chez Gallimard, et de celui de Guillaume Blanc *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, chez Flammarion. Il faudra patienter jusqu'en octobre pour lire *Commune(s), 1870-1871. Une traversée des mondes au XIX^e siècle* de Quentin Deluermoz, au Seuil, et *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi, 1994-2006* d'Hélène Dumas, à La Découverte.

Premier roman

L'historien du judaïsme Jean-Christophe Attias publie chez Alma *Nos conversations célestes*, enquête parodique sur une disparition dans le monde universitaire, de Paris à Tel-Aviv.

Colloque

Conspiracy Watch au Mahj

Pour analyser l'imaginaire du complot, le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme (Mahj) et l'Observatoire du conspirationnisme organisent, en partenariat avec *L'Histoire*, un colloque les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020. Intitulé « Théories du complot : mythes et mythologies à travers les siècles », il réunira notamment Jean-Pierre Adam, Franck Collard, Carlo Ginzburg, Patrice Gueniffey ou encore Pierre-André Taguieff autour des complotismes ancien et contemporain. Ce sera aussi l'occasion d'examiner l'instrumentalisation politique de l'imaginaire conspirationniste aujourd'hui. Le colloque se déroulera à l'auditorium du Mahj situé 71, rue du Temple à Paris. Rens. : <https://www.conspiracywatch.info>

Les gens

Esther Duflo



A Blois

L'économiste franco-américaine Esther Duflo sera la présidente des prochains Rendez-vous de l'histoire de Blois, qui se dérouleront du 7 au 11 octobre 2020 et auront pour thème « Gouverner ». Elle prononcera la conférence de clôture le dimanche 11 octobre.

Hommages

Michel Chodkiewicz



Michel Chodkiewicz est mort le 31 mars à l'âge de 90 ans. *L'Histoire* lui doit son existence. Fondateur de *La Recherche*, il a l'inspiration d'une revue d'histoire qui reprendrait la formule du mensuel scientifique. Il en soumet l'idée, en 1977, à Michel Winock, alors responsable au Seuil des collections d'histoire. Le premier numéro de *L'Histoire* paraît en mai 1978. Après avoir dirigé le Seuil pendant une dizaine d'années, Michel Chodkiewicz est élu directeur d'études à l'EHESS en 1989. Converti à l'islam, il était un des meilleurs connaisseurs de la mystique musulmane.

Michel Parisse



Né le 1^{er} mai 1936, Michel Parisse est mort le 5 avril 2020. Il soutient sa thèse d'État *La Noblesse lorraine, XI^e-XIII^e siècle* en 1975 (parue en 1976). Directeur de l'Atelier de recherche sur les textes médiévaux et leur traitement assisté (Artem) de 1983 à 1993, il est détaché à la Mission historique française en Allemagne à Göttingen de 1985 à 1991. Il est professeur à l'université Paris-I en 1993. Il étudiait la Lorraine médiévale, le Saint Empire, les chanoines réguliers et les religieuses, le latin et les sources diplomatiques.

Donatien Laurent



Spécialiste de la littérature orale du breton, l'ethnologue et musicologue Donatien Laurent est mort le 25 mars, à 84 ans. Directeur du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) de l'université de Bretagne occidentale à Brest, de 1987 à 1999, il a contribué à faire mieux connaître le *Barzaz Breiz*, recueil de chants populaires recensés au XIX^e siècle par Théodore Hersart de La Villemarqué.

Francis Rapp



Reçu major à l'agrégation d'histoire en 1952, Francis Rapp avait soutenu sa thèse en 1972. Familier des cultures française et allemande, il évoluait à la jointure du Moyen Âge et des Temps modernes, comme l'illustrent ses principaux ouvrages : *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge* (1971), *Les Origines médiévales de l'Allemagne moderne, de Charles IV à Charles Quint* (1989) ou, en 2000, *Le Saint Empire romain germanique, d'Otton le Grand à Charles Quint*. En 2007 il publiait une biographie de Maximilien d'Autriche. Il est décédé le 29 mars, à 93 ans.



Retrouvez leurs articles sur www.lhistoire.fr

ACTUALITÉS

L'ÉDITO

3 France anglaise

FORUM

Vous nous écrivez

4 1870 : une guerre qui vous passionne

ON VA EN PARLER

Festival en ligne

6 Peur sur Genève

ÉVÈNEMENT

La peste de 1720

10 Marseille en quarantaine

Par Fleur Beauvieux



ACTUALITÉ

Empire romain

20 536, l'année sans soleil

Par Claire Sotinel

Édition

23 Les esclaves selon Gilles Veinstein

Par Julien Loiseau

Hommage

24 Pierre Truche, réquisitoire contre Barbie

Par Annette Wiewiorka

Anniversaire

26 1920, Black and Tans : terreur sur l'Irlande

Par Pierre Joannon

Émigration

28 A la recherche du mari disparu

Par Dominique Kalifa

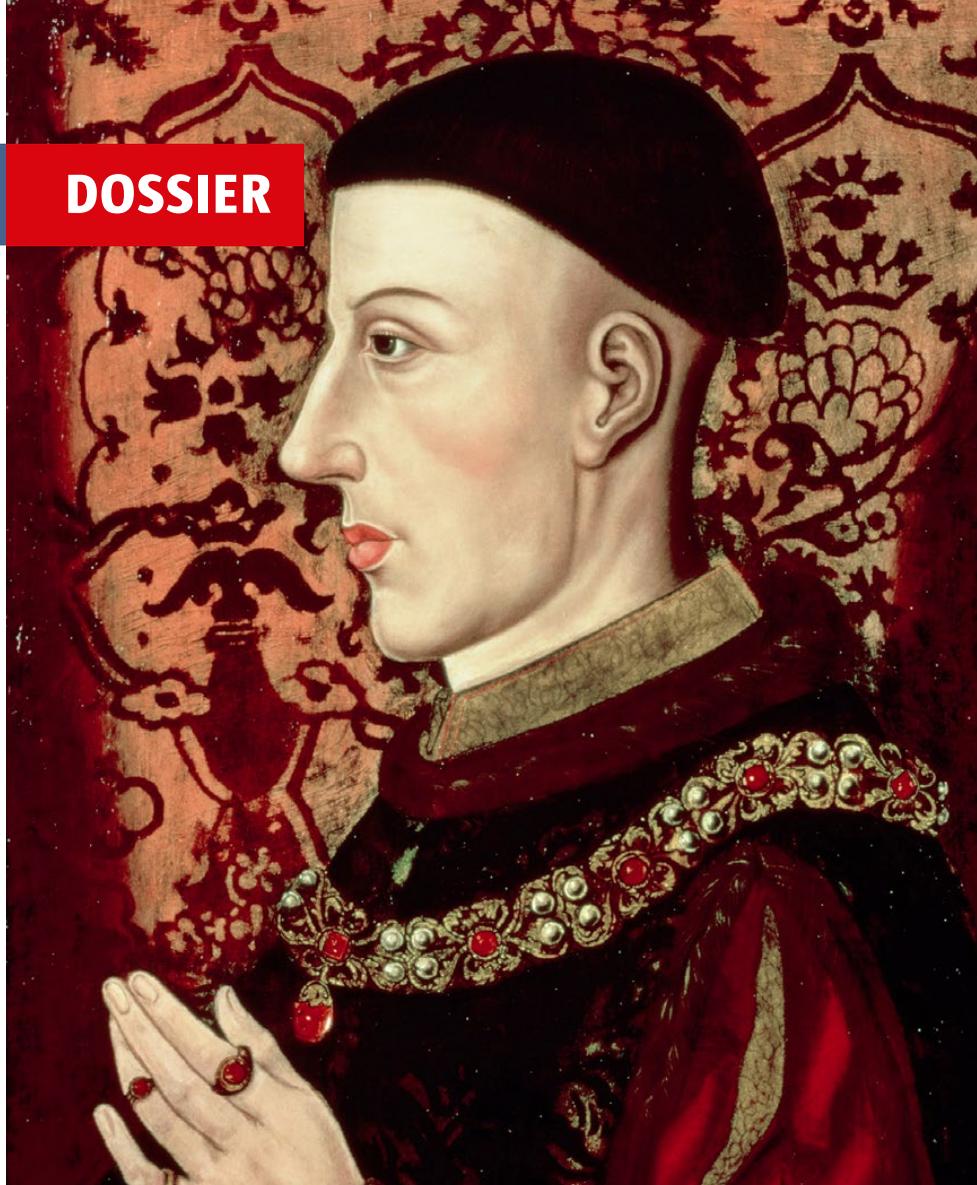
PORTRAIT

Zrinka Stahuljak

30 Formidable passeuse

Par Juliette Rigonet

DOSSIER



32 La France anglaise

34 Comment Henri V est devenu roi de France

Par Anne Curry

Un souverain shakespearien

Par Jean-Philippe Genet

Carte : La Normandie lancastrienne

Carte : Trois France

Chronologie

42 Ce que dit vraiment le « traité »

Par Yann Potin

46 Exposition. Troyes, 1420-2020

Par Valérie Toureille

48 Résister aux Anglais !

Par Valérie Toureille

54 Le rêve brisé de l'union

Par Jean-Philippe Genet

16 juin 1940 : la Franco-British Union

Par Julian T. Jackson

L'ATELIER DES CHERCHEURS

GUIDE



68 Et le Moyen Age inventa le **couscous**

Par Marianne Brisville



72 Trieste au XVIII^e siècle : port franc, ville-monde

Par David Do Paço



60 Tito et l'idée yougoslave

Par Ivo Goldstein



78 Décryptage d'image. La **guerre spectacle** : « Kearsarge » vs « Alabama »

Par Sylvain Venayre

LIVRES

80 « Machiavel. Une vie en guerres » de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini
Par Joël Cornette

82 La sélection de « L'Histoire »

Revues

88 La sélection de « L'Histoire »

Bande dessinée

90 « La Bombe » d'Alcante et de Laurent-Frédéric Bollée
Par Pascal Ory

Classique

91 « Le Mythe de croisade » d'Alphonse Dupront
Par Stefan Lemny

SORTIES

Expositions

92 Musées virtuels
Par Huguette Meunier

Cinéma

94 Le ciné-club du Web
Par Antoine de Baecque

Médias

95 « L'Europe et ses fantômes » d'Ivan Butel
Par Olivier Thomas

96 « Corée. Une guerre sans fin » de John Maggio
Par Julia Bellot

CARTE BLANCHE

98 « La Peste » et le pangolin
Par Pierre Assouline

COUVERTURE : Miniature représentant une armée anglaise dans les *Chroniques de France ou de Saint-Denis*, manuscrit de la fin du xiv^e siècle (Londres, British Library Board, Ms Royal 20 C. VII folio 186/Bridgeman Images).

Ce numéro comporte un encart abonnement *L'Histoire* sur les exemplaires kiosque France, un encart abonnement Edigroup sur les exemplaires kiosque Belgique et Suisse et un encart Sophia Boutique sur les exemplaires abonnés.

Chaque jour, sur
www.lhistoire.fr,
des archives et
des actualités
inédites



Michel Serre, peintre et témoin

Lui-même témoin direct de l'événement, le peintre catalan Michel Serre, devenu commissaire général du quartier Saint-Ferréol, se distingue par son dévouement pendant l'épidémie de peste de Marseille. Sur son grand tableau (3 x 2,8 m) *Vue de l'hôtel de ville pendant la peste de 1720* (1721, Marseille, musée des Beaux-Arts), il apparaît au travail, sur un bateau au premier plan à droite, visage éclairé et crayon à la main. La superbe façade de l'hôtel de ville contraste avec le réalisme sinistre des cadavres qui s'amoncellent sur les quais du port, signe de l'impuissance humaine face au mal contagieux, dont l'origine microbienne reste encore méconnue. *Guillaume Calafat*

MARSEILLE

EN QUARANTAINE :

LA PESTE DE 1720



Vingt-sept mois de confinement, quatre ans pour rouvrir complètement la cité, la moitié de la population disparue : voilà ce qu'a subi Marseille frappée par la peste en 1720. Comment la ville et ses habitants ont-ils fait face ?

Fleur Beauvieux

La dernière grande épidémie qui frappe massivement la France à l'Époque moderne est la peste de Marseille, qui débute en juin 1720. Très étudiée comme l'un des trois fléaux d'Ancien Régime avec la famine et la guerre, la peste est un sujet qui a longtemps été rattaché au champ de l'histoire économique puis des mentalités, puisque les crises démographiques permettent de comprendre le rapport entretenu par les populations à la peur et à la mort¹. Mais peu d'études se sont penchées sur le quotidien en temps de quarantaine, en prenant en compte également la capacité d'agir des couches sociales les plus défavorisées.

Dans une perspective micro-historique et d'histoire par en bas, les archives policières et judiciaires peuvent pourtant apporter des éclairages inédits sur cette question, offrant un regard d'une part sur les réponses des gouvernants à l'épidémie (ordonnances de police

et règlements), d'autre part sur les ajustements quotidiens que les habitants adoptent pour survivre à la situation (procédures judiciaires, correspondances et relations de peste – des récits des événements rédigés par des témoins de l'épidémie). Pendant cette période, en effet, le pouvoir politique local est modifié, et des mesures d'exception sont mises en place pour tenter de contenir l'épidémie.

Des étoffes infectées

La peste n'avait pas atteint Marseille depuis quelque soixante-dix ans. Il s'agissait alors, pour le port franc prestigieux du début du XVIII^e siècle, d'une maladie d'un autre temps, d'autant que la ville était dotée d'un système sanitaire opérationnel censé la prévenir des épidémies. Toute cité atteinte en Méditerranée s'exposait à une fermeture et une quarantaine.

Depuis la franchise du port accordée par Colbert en 1669, assurant des privilèges douaniers, Marseille



L'AUTEURE
Fleur Beauvieux a soutenu une thèse sur les « Expériences ordinaires de la peste. La société marseillaise en temps d'épidémie, 1720-1724 ». Elle a participé à *Police ! Les Marseillais et les forces de l'ordre* (dir. B. Marin, C. Regnard, Gausson, 2019).

« Grand Saint-Antoine »

L'ancre du navire qui a apporté la peste à Marseille. En haut : un médecin à La Corogne, 26 mars 2020.

était une ville florissante, avec un quasi-monopole du commerce destiné au Levant. Cette grande cité comptait près de 100 000 âmes en incluant le « terroir » (l'arrière-pays, ce qui représente aujourd'hui le territoire de la ville) et la « ville dans la ville » que constitue l'arsenal des galères.

Pourtant, la peste est apportée à Marseille le 25 mai 1720, par le *Grand Saint-Antoine*, un bateau de retour de Smyrne, ayant mouillé dans plusieurs échelles² où l'épidémie sévissait non loin, comme Seyde (Sidon), Tripoli (actuel Liban) ou Chypre – au Levant, la maladie était alors à l'état endémique. Le navire contenait des étoffes probablement infectées par le bacille de Yersin. Le navire est mis ▶▶▶



▶▶▶ en quarantaine préventive, comme tous ceux de retour de ports possiblement infectés, sur les îles de Pomègues et Jarre, au large de la cité.

Le capitaine du bateau présente une patente nette (soit sans risque sanitaire) aux intendants de la Santé, mais certains membres de l'équipage sont tombés malades et sont morts pendant la traversée de retour. Un autre décès survient sur le bateau alors en quarantaine et ses membres sont transférés au lazaret, situé sur la côte d'Arenc, hors des remparts de la cité. La quarantaine des marchandises est quant à elle écourtée, afin de s'assurer de la vente de sa

cargaison à la foire de Beaucaire le mois suivant.

La peste se répand hors du lazaret et frappe la vieille ville en juin. La première victime, si l'on en croit le médecin Jean-Baptiste Bertrand (qui a publié dès 1721 une *Relation historique de la peste de Marseille en 1720*), est Marguerite Dauptane, atteinte le 20 juin, suivie huit jours plus tard par un tailleur, Michel Cresp, et toute sa famille. Aucune mesure particulière n'est adoptée par les pouvoirs publics, les chirurgiens du lazaret examinant les corps ne concluant pas à la peste.

L'échevinage, qui dirige la ville, met de nombreuses ▶▶▶

MOTS CLÉS

Échevinage
Municipalité. A Marseille, l'échevinage est composé de quatre échevins, membres de la bourgeoisie marseillaise.

Lazaret
Établissement de quarantaine où sont isolées les personnes ou les marchandises de retour depuis des lieux infectés.

Patentes de santé
Certificats sanitaires donnés aux navires lors de leur appareillage. Ces patentes peuvent être de trois types : nette si le bateau provient d'un port sain ; touchée ou soupçonnée si le port est sain mais la région infectée ; brute si le port est contaminé.

Les autorités préfèrent les termes de « contagion » ou « fièvres pestilentielles »

Quarantaines, îlots et lazarets en Méditerranée

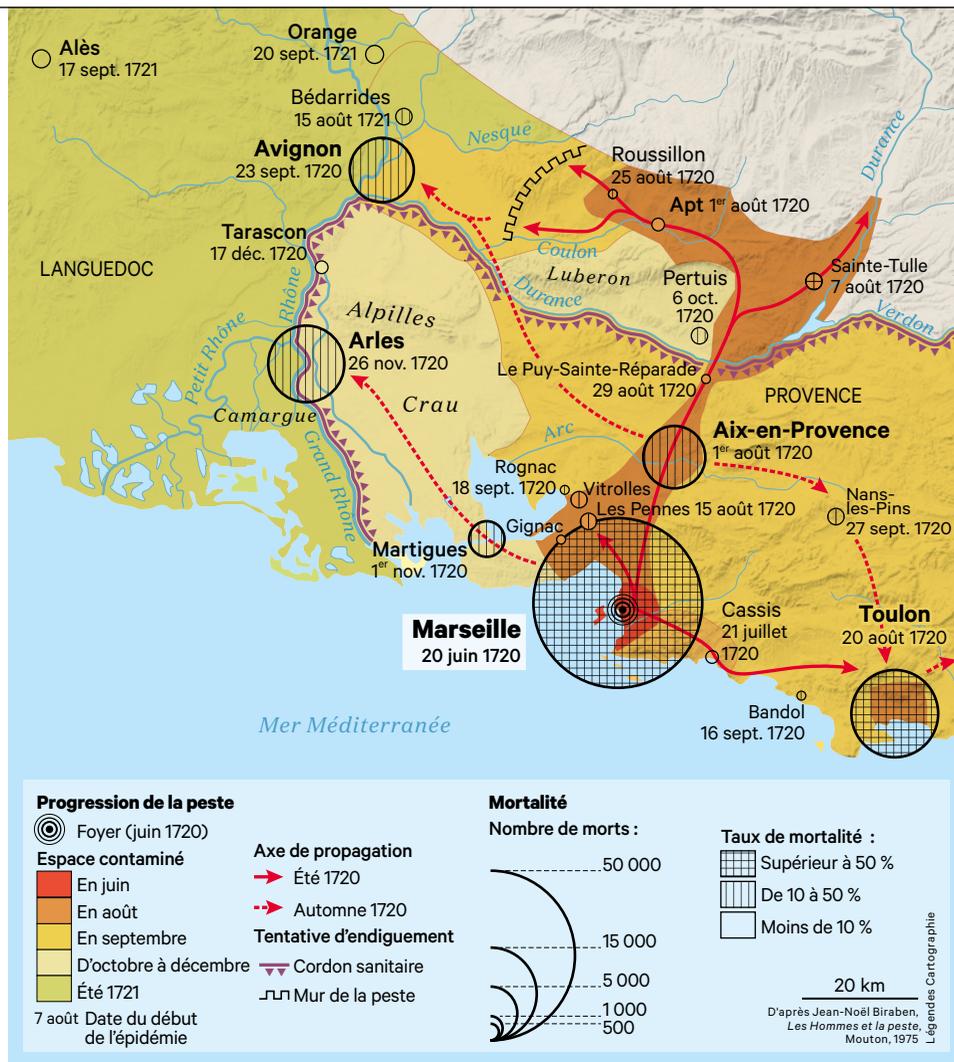
La menace endémique de la peste en Méditerranée entraîne, dès le ^{xiv}^e et le ^{xv}^e siècle, le développement de structures et magistratures sanitaires destinées à juguler les risques d'épidémie. Particulièrement exposées, Raguse (Dubrovnik) et Venise sont les premières villes à imposer un isolement de quarante jours pour les navires, les hommes et les marchandises suspects d'avoir fréquenté des régions infectées. Venise construit ainsi des « lazarets », des bâtiments érigés sur des îlots de la lagune éloignés du centre urbain, afin d'organiser et de contrôler la bonne tenue des quarantaines, ainsi que les opérations de désinfection par des fumigations à base de parfums. Le traumatisme des violentes épidémies des années 1630 et 1650 en Italie amène à renforcer les mesures prophylactiques, peu à peu imitées en Europe. A Marseille, les dispositifs contre la peste sont durcis au début du ^{xvii}^e siècle, à mesure que le port devient la principale tête de pont du commerce français avec l'Empire ottoman, où la peste sévit de manière chronique. Le Bureau de la santé de Marseille, véritable « place forte » (Françoise

Hildesheimer) de la défense sanitaire de la France, s'occupe de collecter des renseignements sur l'état des épidémies en Méditerranée, grâce à un vaste réseau d'informateurs (bureaux-relais établis sur les littoraux du royaume, consuls à l'étranger, marchands et marins, etc.). Les magistratures de santé ou les consuls délivrent aux capitaines des « patentes » qui indiquent l'état sanitaire de leur port de départ. En fonction de ces « patentes » et des déclarations des capitaines sur leurs voyages, les intendants de la Santé dirigent les navires vers le lazaret, au nord de Marseille, ou bien vers les îles de Pomègues ou Jarre pour les cas les plus dangereux. Cette surveillance n'est pas toujours bien vécue par les marchands ou les marins, souvent pressés de débarquer ou de repartir. Cependant, la réputation sanitaire des places méditerranéennes joue un rôle économique important. Comme le résumait les Vénitiens lors de la violente irruption de peste à Marseille en 1720, « si l'âme de l'État est le commerce [...], l'âme du commerce est la santé ».

Guillaume Calafat



Vue du lazaret d'Arenc, au nord de Marseille, aujourd'hui quartier de la Joliette (aquarelle anonyme du ^{xix}^e siècle, musée d'Histoire de Marseille).



Toute la Provence touchée

La peste se répand rapidement en Provence : Cassis est touchée dès le 21 juillet 1720. Le 14 septembre, l'autorité royale promulgue un arrêt plaçant toute la Provence en quarantaine : c'est la première épidémie qui provoque une réaction à l'échelle du royaume. Des cordons sanitaires sont mis en place avec des postes de surveillance. Un mur est construit pour isoler le Comtat Venaissin. On dénombre près de 20 000 morts à Toulon, 13 000 à Arles.

►►► semaines à reconnaître l'épidémie, le mot « peste » n'étant jamais prononcé publiquement jusqu'en septembre 1720 par les autorités, qui lui préfèrent les termes de « contagion » ou « fièvres pestilentielles ». La municipalité continue de cacher le mal aux habitants pendant plus de trois mois, par peur d'une possible émeute, et malgré un nombre de malades grandissant.

Dans le déni de l'épidémie a peut-être joué aussi la culpabilité du premier échevin de la ville, Jean-Baptiste Estelle, qui possédait une partie de la cargaison

Mur de la peste

Il a été construit dans les monts de Vaucluse entre Cabrières-d'Avignon et Saint-Hubert pour protéger le Comtat Venaissin de l'épidémie. Prévu pour être haut de 2 m, long de 36 km, il était ponctué de guérites ; 6 km restaurés sont encore visibles.



du *Grand Saint-Antoine*. Le procès ouvert à son encontre après la peste n'aboutit pas, faute de preuves. Néanmoins, la population marseillaise a gardé une forte animosité à son égard, lisible dans les poèmes et chansons populaires composés à l'occasion de la peste et suite à celle-ci. Mais la principale cause qui peut expliquer la lente reconnaissance du mal serait la difficulté qu'ont les médecins et chirurgiens qui examinent les premiers malades de conclure unanimement à la peste.

Certains symptômes sont pourtant sans équivoque, tels les bubons et les charbons retrouvés sur les premiers malades, la forte fièvre et la contagiosité, puisque les membres d'une même maison tombent simultanément malades. Mais l'on croit alors à de simples fièvres malignes dues à de mauvais aliments, touchant les pauvres gens. Les questions sont également nombreuses sur les modes de contagion de la peste au XVIII^e siècle : se transmet-elle par le souffle, les contacts humains, les contacts avec les cadavres, les rapports sexuels ? Les débats savants sur la contagion sont vifs.

La gravité de l'épidémie n'est réellement appréhendée qu'avec l'augmentation exponentielle du nombre de morts, qui atteint 1 000 décès par jour en août 1720, au pic de l'épidémie. La peste ravage alors ►►►

DATES CLÉS

1720**25 mai**Arrivée à Marseille du *Grand Saint-Antoine*.**20 juin**

Première victime de la peste dans la ville.

21 juillet

Cassis est touchée.

31 juillet

Le parlement de Provence ordonne la mise en quarantaine de la ville.

Août-septembre

Paroxysme de l'épidémie.

3 septembre

Nomination de Langeron à la tête de la ville par la royauté.

1721**Janvier-septembre**

Désinfection de la ville, dénombrement des morts et des vivants.

Septembre 1721-mai 1722

Latence de la maladie à Marseille ; la peste s'est étendue au reste de la Provence ; reprise de la vie ordinaire dans la cité.

1722**Mai**

Rechute épidémique dans Marseille.

1^{er} décembre

Levée de la ligne de blocus avec la Provence.

1723**4 septembre**

Départ du commandant militaire.

27 mai

Échanges rétablis entre Marseille et le reste de la France.

1724

Rétablissement total des échanges avec le reste du monde.

►►► la ville qui se vide peu à peu de ses habitants à cause des nombreux décès, mais aussi de tous ceux qui ont fui dans l'arrière-pays. Le négociant Roux parle de 30 000 à 40 000 personnes qui seraient parties dès fin juillet aux premières manifestations de la peste : ce nombre est peut-être exagéré, mais il montre tout de même l'ampleur de la fuite parmi la population. Certains abandonnent ainsi leurs fonctions pourtant nécessaires à la bonne marche de la ville (comme les intendants du Bureau de la santé) et propagent la maladie aux alentours.

La situation devient alors ingérable, les malades et les morts envahissant les rues : « *De quelque côté que l'on jette les yeux, on voit les rues toutes jonchées de deux côtés de cadavres qui s'entre-touchent et qui, étant presque tous pourris, sont hideux et effroyables* », raconte Nicolas Pichatty

de Croissainte, orateur du conseil de ville et procureur du roi en la police, dans son *Journal abrégé de ce qui s'est passé en la ville de Marseille depuis qu'elle est affligée de la contagion*.

À SAVOIR

Le bacille de Yersin

Maladie infectieuse, la peste se présente sous deux formes cliniques principales. La plus répandue est la peste bubonique, propagée par les rats et transmise par des piqûres de puces. Elle se manifeste par des plaques noires autour de la piqûre (« charbon pesteux »), et par des bubons (gros ganglions durs et douloureux). En quelques jours, la maladie se dissémine dans le corps, entraînant la mort dans deux cas sur trois. Plus grave

Pour la première fois dans l'histoire de l'épidémie en Provence, le pouvoir royal intervient directement : des commandants militaires sont peu à peu nommés dans toutes les villes infectées. Dans la cité

encore, la peste pulmonaire, transmise directement par voie aérienne d'homme à homme, atteint les poumons et conduit la plupart du temps à une issue fatale. Les symptômes de la peste sont reconnus par les médecins depuis le Moyen Âge, mais ce n'est qu'en 1894 que le médecin pastorien Alexandre Yersin identifie la bactérie responsable de la peste : le bacille qui portera son nom. Aujourd'hui, la peste est traitée par les antibiotiques.

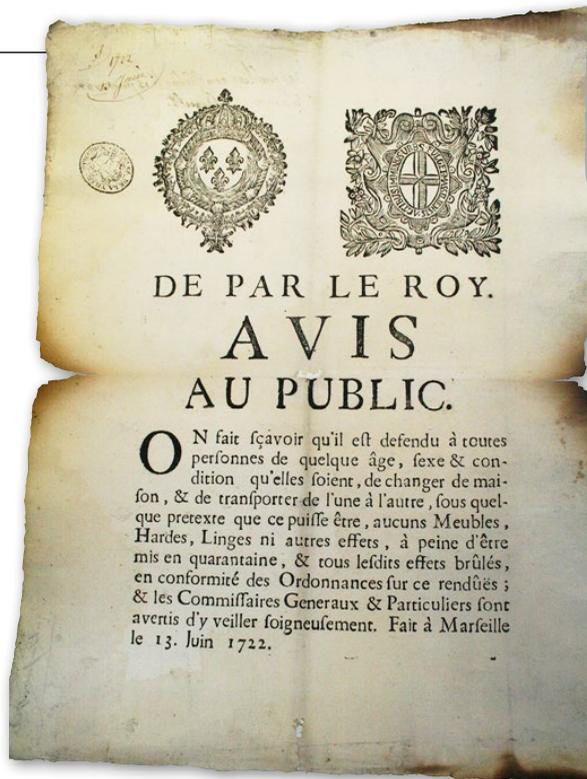
Des mesures policières et sanitaires exceptionnelles

Pour lutter contre la peste et sa contagion, un cordon de postes de garde est établi qui coupe la ville et son arrière-pays du reste de la région. Des quartiers sont délimités pour un meilleur quadrillage. Des hôpitaux sont mis en place et des marchés sont créés pour assurer le ravitaillement de la ville.



MONSIEUR

est averti de la part de Monsieur le Commandeur de Langeron, Commandant dans cette Ville de Marseille & son Terroir, de Monsieur le Marquis de Pilles Gouverneur Viguier & de Messieurs les Echevins, de se rendre à la Place de la Loge, demain de ce mois, à quatre heures du matin, où il trouvera la Chaloupe qui l'attendra pour monter la Garde.
A Marseille ce



DE PAR LE ROY. AVIS AU PUBLIC.

ON fait sçavoir qu'il est defendu à toutes personnes de quelque âge, sexe & condition qu'elles soient, de changer de maison, & de transporter de l'une à l'autre, sous quelque pretexte que ce puisse être, aucuns Meubles, Hardes, Linges ni autres effets, à peine d'être mis en quarantaine, & tous ledits effets brûlés, en conformité des Ordonnances sur ce rendûes; & les Commissaires Generaux & Particuliers sont avertis d'y veiller soigneusement. Fait à Marseille le 13. Juin 1722.

phocéenne, c'est le chevalier Charles-Claude Andrault de Langeron, par ailleurs déjà chef d'escadre des galères à Marseille et maréchal de camp, qui est désigné le 3 septembre 1720 pour « commander en ladite ville de Marseille tant aux habitants qu'aux gens de guerre qui y sont et seront ci-après en garnison » (Commission du roi). A l'échevinage traditionnel est donc substitué un gouvernement avec une composante militaire, sans pour autant destituer la municipalité en place avant la peste, qui continue de travailler de concert avec Langeron. Les commandants militaires sont dotés de pleins pouvoirs, faisant basculer les cités dans des états d'exception qui ne sont pleinement légitimés qu'après l'épidémie.

Isoler la ville

Localement le pouvoir urbain tente de protéger le commerce et instaure de premières mesures prophylactiques (défense de laisser croupir l'eau dans les poissonneries, ou de faire des tas de fumier à l'intérieur des maisons). Le parlement de Provence, devant les cas qui se multiplient et le risque de contamination, va plus loin : il décide dès le 31 juillet 1720 d'isoler Marseille en défendant aux autres villes à la fois tout échange économique avec la cité phocéenne et la venue de Marseillais et d'habitants des alentours sous peine de mort. Il est demandé aux échevins de fermer les portes des remparts et

de monter des barricades pour isoler le faubourg marseillais.

Une ligne de blocus militaire est déployée autour du terroir, avec la mise en place de 89 postes de garde. Ce cordon sanitaire est long de plus de 60 km à vol d'oiseau. L'épidémie se répandant hors de Marseille, jusqu'à Orange, un « mur de la peste » de 36 km est construit, isolant le Comtat Venaissin.

Pour ravitailler la ville, tant par terre que par mer, il est décidé le 6 août l'établissement de trois « bureaux d'abondance » sur le territoire marseillais (à Septèmes, la Bastidonne, l'Estaque), complétés par trois puis quatre autres pour centraliser les denrées arrivant à Marseille.

Confinement

Ci-dessus : avis au public du 13 juin 1722 défendant de changer de maison et de transporter des effets d'une maison à l'autre, sous peine de quarantaine. A gauche : billet de convocation pour assurer un tour de garde du temps de la peste.

Sur place, des gardes sont posés en surveillance et une distance est demandée entre les individus pendant les transactions. Les denrées sont issues de la production locale, d'achats dans les différentes provinces du royaume et dans les autres pays, ainsi que d'un don de la papauté pour les plus nécessiteux.

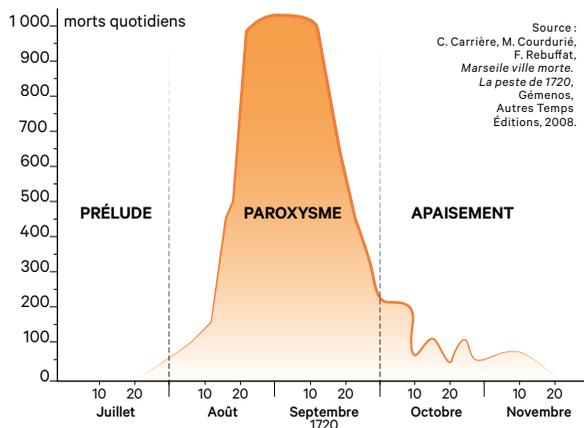
Dispositif policier inédit

Pour faire respecter le blocus de la Provence, un quart des troupes royales sont envoyées dans la région et restent mobilisées pendant plus de deux ans et demi. A l'intérieur de Marseille, deux compagnies de régiment sont déployées pour contribuer au maintien de l'ordre, et un quadrillage de la cité est adopté afin d'assurer, quartier par quartier, puis rue par rue, le contrôle et la surveillance de l'épidémie et des habitants.

Dans la ville, avant la peste, 146 hommes environ étaient pourvus des missions de police : bourgeois appartenant à une milice chargés d'un tour de garde, capitaines et lieutenants de quartier, enfin personnels composant la police urbaine (en charge de tout ce qui avait trait à l'administration de Marseille). A l'arrivée de la maladie, les autorités marseillaises instaurent un ▶▶▶

CHIFFRES

Pic épidémique en août 1720



On compte 1000 décès par jour en août 1720 à son paroxysme. Une reprise de l'épidémie en mai 1722 entraîne environ 200 morts supplémentaires.

►►► dispositif policier inédit, tant par son ampleur que par la multiplicité des tâches sanitaires qui lui sont octroyées. Près de 300 commissaires sont recrutés de façon temporaire. Ces hommes travaillent de concert avec les médecins, avec les commis, transporteurs, ou servants, autant de métiers indispensables et maintenus. De plus, des centaines de forçats sont sortis de l'arsenal des galères pour s'occuper des tâches les plus périlleuses, comme la désinfection, l'enlèvement et l'enterrement des cadavres (on nomme les galériens « corbeaux »), sous la supervision des commissaires. Une organisation similaire est établie dans le terroir.

On suit cette recomposition de la police dans l'ensemble des ordonnances adoptées pendant la période, dont le nombre

explose : plus de 200 textes sont ratifiés par la municipalité, alors que, hors temps d'épidémie, l'on compte une vingtaine d'ordonnances par an au maximum. Cette nouvelle législation d'exception constitue la base du droit pendant les années de peste et touche l'ensemble de la vie sociale. Elle s'attache à quatre grands domaines, déclinés par la suite en des règlements plus détaillés : la prévention de la contagion ; la circulation des biens et des personnes ; la gestion des malades et des morts ; la désinfection. C'est par exemple sous la supervision de cette police de peste que les malades sont d'abord ravitaillés à domicile, puis transférés dans les hôpitaux.

Les mesures sanitaires visent à immobiliser au maximum les habitants, en contrôlant tout

mouvement. Pour circuler, les Marseillais doivent se munir d'un billet de santé attestant qu'ils ne sont pas atteints de peste, signé par un représentant de leur quartier (prêtre ou commissaire). Les espaces publics sont interdits : fermeture des écoles et du Collège, des églises et de tous les lieux de rassemblement. Les maisons atteintes de peste sont marquées d'une croix rouge, et ceux qui y vivent sont mis en quarantaine dans leurs habitations. Le nombre de malades augmentant, ceux-ci sont peu à peu transférés dans des hôpitaux de peste. Les espaces publics sont désormais déserts et non praticables, réservés aux seules personnes en charge d'enrayer l'épidémie.

Les « groupes à risque » du fait de leur métier (fripiers), de leurs mouvements (étrangers),

Notes

1. Cf. J. Delumeau, Y. Lequin (dir.), *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et calamités en France*, Larousse, 1987.

2. Les ports et principales escales sous la domination du sultan ottoman où les nations étrangères peuvent jouir de privilèges.

3. Cf. C. Carrière, M. Courdurie, F. Rebuffat (*Pour en savoir plus*, p. 19).

4. Voir la thèse de J. El Hadj, « Les chirurgiens et l'organisation sanitaire contre la peste à Marseille, XVII^e-XVIII^e siècle », EHESS, 2014.

Masque et bâton de saint Roch

Le masque du médecin de peste, resté célèbre aujourd'hui lors des carnivals de Venise, a-t-il été utilisé en 1720 à Marseille ? Rien n'est moins sûr. Ce masque de protection en forme de bec d'oiseau (image de droite), dont l'usage est attesté dans les épidémies italiennes depuis le XVII^e siècle, n'apparaît en effet nulle part dans les témoignages des contemporains. Les transporteurs de cadavres, dont les forçats, ne disposaient pour se protéger de l'infection que d'un simple tissu sur le visage (on le voit sur les tableaux de Michel Serre). Le religieux Paul Giraud parle de « *cassolettes ou*



A gauche, gravure caricaturant un médecin du lazaret à Marseille (vers 1720-1730). A droite, le docteur Chicogneau de Montpellier, mobilisé brièvement à Marseille en 1720.

Il est représenté avec un masque contre la peste.



Autre élément du costume visible sur ces illustrations : le bâton de bois qui servait à rester à distance des malades. Ces « bâtons de saint Roch » (du nom du saint protecteur de la peste) sont mentionnés dans les sources.

Les habits et chaussures de cuir, également représentés ici, étaient recommandés pour les médecins et chirurgiens, de même que le port de gants pour éviter la contagion lors des soins donnés aux malades.

Il n'est pas certain que le personnel soignant ait disposé de suffisamment de matériel de protection en 1720 étant donné l'impréparation de la municipalité

et la mise en place en urgence des hôpitaux pour tenter de contenir la maladie. Mais ces deux illustrations montrent qu'au sein des lazarets, lorsque la peste n'atteignait pas les populations, des costumes spéciaux et sans doute efficaces étaient prévus pour se protéger de la maladie.

F. B.

de leur rôle dans la gestion de la peste (galériens) ou de leur statut déconsidéré (prostituées) sont particulièrement surveillés afin « d'éviter toutes communications pernicieuses », comme on peut le lire dans une procédure judiciaire. La municipalité recense les malades et les morts et, pour finir, l'ensemble de la population pour tenter de savoir qui a survécu.

Les peines prévues à l'encontre des contrevenants aux mesures sanitaires sont progressivement durcies et couvrent l'ensemble des châtiments corporels de l'Ancien Régime (fouet, carcan, galères, enfermement), jusqu'à la peine de mort qui concerne essentiellement les franchissements des barrières mises en place (bien qu'aucun acte officiel de condamnation à mort n'ait été par la suite retrouvé).

Hôpitaux de peste

La municipalité met progressivement en place, à partir du 9 août et jusqu'au 4 octobre, un réseau de six hôpitaux de peste et de maisons de convalescence ou de quarantaine affiliées, couvrant l'ensemble de l'espace urbain. Au pied des remparts en dehors de la ville, l'hôpital du Mail est ainsi construit en urgence à l'automne pour faire face à la saturation des autres hôpitaux réquisitionnés. Il reçoit essentiellement les malades du terroir, touché après la ville. Les taux de mortalité dans ces institutions



Héros célèbres ou anonymes

Les tableaux de Michel Serre rendent hommage aux héros de l'épidémie, ici le chevalier Roze, sur un cheval cabré (détail de *Vue de l'hôtel de ville pendant la peste de 1720*), ou ailleurs Mgr Belsunce, l'évêque de Marseille. Le peintre a aussi immortalisé des corps de garde, des officiers et des échevins qui donnent des ordres, mais encore des héros anonymes, des galériens pour la plupart, qui déblaient les corps morts au péril de leur vie (ci-dessus).

G. C.

peuvent atteindre des chiffres effarants : jusqu'à 92 % de décès en décembre 1720 à l'hôpital du Mail. *Intra-muros*, la mortalité moyenne, d'octobre 1720 à février 1721, se situe autour de 54 % pour l'hôpital de la Charité³.

À l'intérieur des hôpitaux, les soins apportés par les soignants sont bien peu efficaces face à la

violence de la maladie, même si de nouveaux traitements chirurgicaux sont testés⁴ et que l'on note un développement des autopsies permettant de mieux connaître les causes de la maladie. Les médecins de la ville, prudents, conseillent, eux, de s'en tenir à une alimentation suffisante (tenter de manger de la viande plusieurs fois par semaine), à des remèdes à base de plantes (des concoctions telles que la thériaque de l'émétique, de l'antimoine, du potassium ou du sirop royal). Ils se méfient des remèdes « violents et actifs », causant la plupart du temps la mort du malade, et ne conseillent d'opérer les bubons qu'en cas d'extrême nécessité. Il y a tout de même un certain pourcentage de guérisons observées, et plusieurs témoignages font penser qu'une certaine immunité était acquise après avoir guéri de la peste.

Dans certains établissements, des religieux s'efforcent de maintenir une préparation ▶▶▶

Vinaigre des quatre voleurs

Selon la tradition, ce vinaigre antiseptique aromatique aurait été élaboré par quatre détrousseurs de cadavres pendant la peste de 1720 (flacon du XVIII^e siècle, pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lizier, Ariège).



DANS LE TEXTE

Désespoir d'un médecin

« [Deux marchands] [...] expliquent ce système populaire, qui consiste à encore croire que la peste étant un fléau du Ciel, elle n'est pas moins au-dessus de la connaissance des médecins que de leurs remèdes, ils prouvent le premier article par l'Écriture, & le second par le propre aveu des médecins, & par le petit nombre des guérisons qu'ils ont opérées [...]. Ils se retranchent pour tout remède à la simple tisane & à quelque léger cordial, selon l'usage du Levant, où la maladie est familière. Ils appuient leur pratique par cette réflexion, que la peste attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les aliments & les remèdes les plus simples. »

Relation historique de la peste de Marseille en 1720 par le médecin Jean-Baptiste Bertrand, Amsterdam, J. Mossy, 1779, pp. 344-345.

DANS LE TEXTE

« Chacun commença de respirer »

« Le 18 [novembre 1722], on vit ce que l'on n'avait pas vu dans Marseille depuis le commencement de la contagion. Toutes les portes de la ville furent ouvertes sans soldats, sans aucune garde bourgeoise, il fut permis d'entrer et de sortir sans billet, de porter et de rapporter le linge blanc et sale et toute sorte de meuble sans la permission par écrit des commissaires. Chacun commença de respirer et se flatta de voir bientôt les barrières du terroir abattues. [...] L'on apprit que le roi avait donné un édit à Versailles le 19 novembre, dans lequel il ordonnait qu'à commencer du 1^{er} décembre prochain toutes les lignes qu'il avait fait établir sur les frontières [...] seraient levées et que les gens de guerre et habitants des lieux préposés à leur garde se retireraient. »

Paul Giraud, « Journal historique de ce qui s'est passé dans la ville de Marseille et son terroir, à l'occasion de la peste, depuis le mois de mai 1720 jusqu'en 1723 », Bibliothèque municipale à vocation régionale de l'Alcazar, Marseille (Ms1411, fol. 344).

►►► digne à la mort, mais la contagiosité de la peste suspend les rites funéraires ordinaires et les morts sont jetés pêle-mêle, sans aucune cérémonie, dans de gigantesques charniers ouverts aux limites de la cité et des hôpitaux. Cette modification de l'administration de la fin de vie est terrible pour les vivants, qui ne peuvent accompagner leurs proches décédés. On trouve ainsi des mentions d'habitants faisant fi de l'obligation d'enterrer les cadavres dans les fosses communes, qui « sans craindre le péril embrassaient leurs parents morts ou les traînaient jusques dans les plus proches cimetières » (*Journal historique* de Paul Giraud).

La vie continue

Malgré la mortalité et le risque quotidien de périr, la vie doit continuer pour les habitants. Il y a bien sûr des comportements extrêmes voire irrationnels liés à la peur, comme le désespoir ou la folie qui guettent tout individu en période de mortalité extrême, ce qu'ont souvent souligné les historiens⁵. Mais, même au cœur de l'épidémie, les procédures judiciaires mentionnent des actes d'entraide, de solidarité et

Notes

5. Cf. J. Delumeau (*Pour en savoir plus*, p. 19).
6. Cf. C. Carrières, M. Courdurié, F. Rebuffat, p. 233 (*Pour en savoir plus*, p. 19).

CHIFFRE

50 000

C'est le nombre approximatif de morts de la peste à Marseille entre 1720 et 1722 soit la moitié de la population. Ce nombre s'élève au total en Provence à 120 000.



Ravitaillement à domicile

Ce détail de la *Vue de l'hôtel de ville* de Michel Serre montre un valet ou un commissaire faisant monter un panier de provisions, par un système de poulie et de corde, à une famille confinée chez elle au début de l'épidémie de 1720. Le ravitaillement est le premier rôle de la police urbaine à l'Époque moderne.

de compassion envers les mourants. Ainsi, Anne, servante de maître Gueyraud, atteint par la contagion, le « secourut jusques à la mort », sa fille précisant qu'elle fut « tout attristée de cette mort pour avoir donné ses soins au défunt ».

Installés dans une quarantaine qui semble sans fin, les habitants s'organisent. Face à la fermeture des églises, certains prêtres

continuent de prêcher à l'air libre au début de l'épidémie. L'évêque Belsunce organise des processions et des prières collectives, mais la municipalité finit par les interdire pour éviter de faire durer la contagion. Les liens sociaux se maintiennent au sein des familles et avec le voisinage. La vie continue donc malgré tout : en novembre 1720, alors que les morts sont encore nombreux, les



Une forte empreinte dans la ville

La peste de Marseille offre au moins deux paradoxes. Ce n'est sans doute pas l'épidémie la plus catastrophique pour la ville, mais c'est la seule à avoir laissé une forte empreinte dans la mémoire marseillaise. La trace dans la cité d'aujourd'hui est bien visible. L'évêque Belsunce a ainsi donné son nom à un quartier, sa statue a été érigée au milieu du XIX^e siècle devant la cathédrale Sainte-Marie-Majeure (photo). Plus significatif encore, la tribune sud du stade vélodrome s'appelle « Chevalier Roze », seul personnage historique au milieu des célébrités sportives marseillaises ! La peste est aussi l'événement historique qui a inspiré le plus d'artistes et d'écrivains provençaux. Marcel Pagnol a ainsi laissé une nouvelle inédite, *Les Pestiférés* (devenue une bande dessinée). Second paradoxe : la ville s'est rapidement relevée de la catastrophe. Dès 1721, les mariages se sont multipliés et les « gavots » descendus de la montagne alpine ont comblé les décès. Le XVIII^e fut un beau et grand siècle pour Marseille malgré la peste.

Philippe Joutard

Les capacités à faire face à la situation de peste et de quarantaine sont multiples et démontrent l'aptitude de l'homme à survivre aux épidémies

noces d'un boulanger sont célébrées dans la maison du négociant Joseph Comte, avec la présence d'un joueur de violon. Peu de registres paroissiaux ont été tenus à jour sur l'ensemble de la période mais l'on note une natalité plus forte suite à l'épidémie, concomitante avec une « frénésie des mariages » remarquée par tous les contemporains (740 par an avant la peste, 1 472 après)⁶.

Face aux limites imposées aux déplacements, et à l'enfermement à domicile, on constate une panoplie de tactiques pour entretenir un lien social, tout en se protégeant de la contagion : se parler à distance, aux seuils des portes et des fenêtres, utiliser massivement le vinaigre comme désinfectant, maintenir une correspondance avec ses proches pour les lettrés quand les familles sont séparées dans des villes distinctes. Les capacités à faire face à la situation de peste et de quarantaine sont multiples et démontrent ainsi l'aptitude de l'homme à survivre aux épidémies et à s'adapter de

façon active aux situations les plus terribles.

Dans Marseille toujours confinée, après le paroxysme de l'épidémie en août-décembre 1720, est venu le temps de l'apaisement et de la désinfection. La maladie semble disparaître, jusqu'à une rechute en mai 1722 qui cause environ 200 morts supplémentaires. A ces phases successives correspondent le durcissement ou au contraire l'allègement des mesures pour tenter de contrôler l'épidémie.

Les populations peuvent de nouveau circuler hors du terroir à partir de décembre 1722. A cette date, lorsque les barrières sont levées, la peste de Marseille a fait périr, selon les plus hautes estimations, près de la moitié des habitants, soit environ 50 000 personnes en incluant le terroir.

La ligne de blocus de la Provence est levée en mai 1723. La région compte 120 000 morts au total (Marseille comprise), soit un tiers de sa population.

Le rétablissement total du commerce n'interviendra, lui,

que début 1724, trois ans et demi après la fermeture de Marseille en juillet 1720.

Une fois la peste passée, l'accentuation de certains dispositifs disciplinaires laisse des traces au cours du XVIII^e siècle, notamment en ce qui concerne la police des étrangers. Le répertoire d'actions adoptées pendant l'épidémie sert alors de base au renforcement des contrôles sanitaires. La mémoire de l'événement, quant à elle, est toujours présente aujourd'hui à Marseille. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

G. Calvi, *Histories of a Plague Year. The Social and the Imaginary in Baroque Florence*, Berkeley, University of California Press, 1989 [première étude sur la peste à utiliser l'approche micro-historique].

C. Carrière, M. Courdurié, F. Rebuffat, *Marseille ville morte. La peste de 1720*, [1968], Autres Temps Éditions, 2008 [ouvrage de référence sur la peste à Marseille].

S. K. Cohn Jr., *Epidemics. Hate and Compassion from the Plague of Athens to AIDS*, Oxford, Oxford University Press, 2018 [pour une étude récente des réactions face aux épidémies dans le temps long].

J. Delumeau, *La Peur en Occident, XVI^e-XVIII^e siècle*, [1978], Fayard, 2006 [sur les comportements collectifs en temps de peste].

F. Hildesheimer, *La Terreur et la pitié. L'Ancien Régime à l'épreuve de la peste*, Publisud, 1990 [ouvrage de référence sur la peste en France].



Retrouvez les articles sur les grandes épidémies publiés dans *L'Histoire* sur

www.lhistoire.fr/lhomme-face-aux-epidemies



536, l'année sans soleil

Et si l'Empire romain s'était effondré à cause de facteurs climatiques ou d'épidémies ? C'est l'hypothèse de l'historien britannique Kyle Harper.

Par Claire Sotinel*

Justinien malade

L'empereur byzantin (en haut) a lui-même été frappé par la peste. Ici Fra Angelico le montre recevant miraculeusement les soins des saints martyrs médecins Cosme et Damien (1438-1440, Florence, musée Saint-Marc).

Peut-on faire une histoire environnementaliste de l'Empire romain ? Dans son livre paru récemment en français (2017 pour l'édition originale chez Princeton University Press), Kyle Harper remet à l'ordre du jour l'explication par le climat en proposant de réintégrer dans le « grand récit » de l'histoire de Rome « *le climat, les virus, etc.* »

dont l'influence serait aussi importante, sinon plus, que celle des hommes. Une « révolution copernicienne » selon l'auteur de la préface, Benoît Rossignol, qui « *expulse l'homme du centre de l'histoire* ».

Le climat est le premier grand acteur de l'histoire selon Kyle Harper. Emmanuel Le Roy Ladurie, dès 1963, avait familiarisé le public avec le « petit

âge glaciaire » (xiv^e-xix^e siècle). Mais peu d'historiens ont mis en œuvre une approche climatique en histoire ancienne. Kyle Harper fait de l'« optimum climatique romain » (OCR) un facteur décisif de l'expansion de Rome. *A contrario*, il avance que les difficultés de l'empire au III^e siècle – difficultés militaires aiguës et instabilité politique, particulièrement marquées

entre 250 et 275 – sont étroitement liées à davantage de perturbations, notamment à des années de sécheresses connues par la documentation égyptienne.

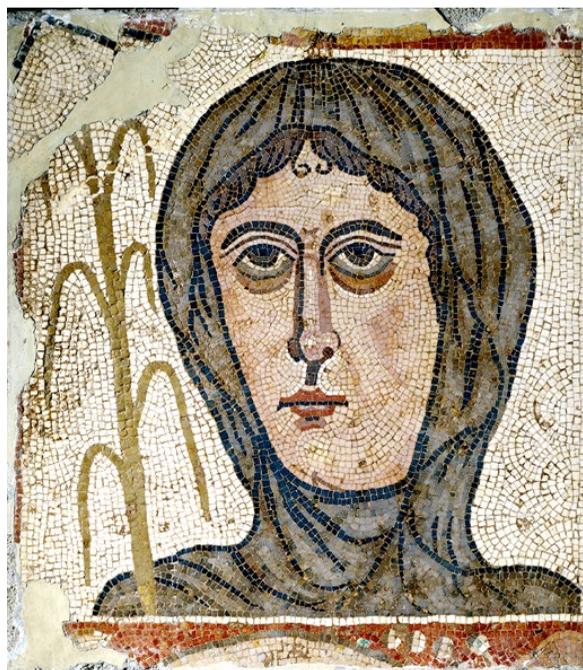
Les modifications climatiques du III^e siècle sont difficiles à percevoir et n'ont pas un caractère global. En revanche, le monde méditerranéen et européen a connu au milieu du VI^e siècle une crise climatique beaucoup plus nette. Alors que, dans les périodes préindustrielles, les variations climatiques sont essentiellement dues à l'activité solaire, en 536, c'est une puissante activité volcanique qui a provoqué ce que les contemporains ont appelé une année sans soleil.

Cassiodore, préfet du prétoire d'Italie au service du roi goth Théodoric, écrivait dans une lettre : « *A quoi ressemble, je vous le demande, de regarder la première des étoiles et de ne pas voir sa lumière habituelle, la lune, en son plein ornement de la nuit, vide de sa splendeur naturelle ? Nous voyons tous à présent un soleil presque bleu : nous nous étonnons que nos corps n'aient pas d'ombre au milieu du jour, que la vigueur de la plus forte chaleur n'arrive qu'à l'inertie d'une extrême tiédeur. Et ce n'est pas l'effet d'une éclipse momentanée, mais cela dure de façon constante depuis presque un an. Comme il est effrayant de subir dans la durée ce qui terrifie le peuple même lorsque cela advient très brièvement. Nous avons eu ainsi un hiver sans tempête, un printemps sans averse, un été sans chaleur* » (Cassiodore, *Variae*, XII, 25).

Les recherches contemporaines ont pu faire coïncider avec l'année 536 une baisse brutale des températures, causée par une exceptionnelle activité

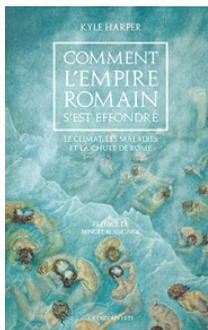
volcanique dans l'hémisphère nord. La décennie 536-545, la plus froide des derniers deux mille ans, subit l'influence de ces éruptions majeures, mais aussi d'une diminution des émissions solaires qui marqua le « petit âge glaciaire de l'Antiquité tardive ». Les travaux de l'équipe du climatologue Ulf Büntgen ont limité cette période à quatre décennies après 536 (les années 536-575).

Mais même si le nombre et la qualité des indicateurs utilisés pour reconstituer les climats anciens se sont considérablement améliorés dans les dernières décennies, on ne peut avoir un grand niveau de précision à la fois chronologique et spatial. L'évolution globale du climat suit des rythmes variés, particulièrement dans l'espace méditerranéen, qui est à la fois compartimenté par son relief et situé dans une zone où s'affrontent des influences climatiques



Géographiquement, l'échelle de l'empire romain n'est pas la bonne pour analyser l'influence des évolutions climatiques

À LIRE



Kyle Harper, *Comment l'Empire romain s'est effondré. Le climat, les maladies et la chute de Rome, La Découverte, 2019.*

diverses. Géographiquement, l'échelle de l'empire romain n'est pas la bonne pour analyser l'influence des évolutions climatiques.

Pandémies ?

En associant dans le même livre l'analyse du climat et celle des épidémies, Kyle Harper fait œuvre novatrice. Il attire l'attention sur les épisodes épidémiques du milieu du III^e siècle, qu'il appelle « peste de Cyprien », donnant à « peste » le sens général d'épidémie, et utilisant le nom de l'évêque de Carthage qui est notre meilleure source littéraire sur le sujet. De nombreux textes rendent compte des attaques de l'épidémie à Alexandrie, Carthage et Rome. A quoi s'ajoutent des découvertes archéologiques récentes (comme celle d'un charnier en haute Égypte, datable du III^e siècle). Difficile cependant de conclure qu'il s'agit là d'une pandémie à l'échelle de l'empire.

Plus difficile encore de voir dans les épidémies, comme dans les crises climatiques, une explication aux problèmes politiques. Les discours sur la « peste de Cyprien » ne renseignent pas simplement sur un phénomène médical et social, ils sont produits eux-mêmes par la crise politique. Kyle Harper le reconnaît lui-même à propos du refroidissement de 536 : « *Ces années pénibles ont plutôt ajouté de l'angoisse à un ordre impérial déjà sous pression.* »

Au VI^e siècle, aux années sans soleil se greffe le terrible épisode de la « peste de Justinien » : c'est sous le règne de cet empereur que, pour la première fois, est apparue la maladie véhiculée par *Yersinia pestis*, le même virus qui sévit aussi à la fin du Moyen Âge lors de la Grande Peste ou en Chine à la fin du XIX^e siècle. L'identification est aujourd'hui certaine, de même que la mortalité de l'épidémie qui apparut à Péluse, dans le delta du Nil, au printemps de 541 et ravagea Constantinople dès le printemps 542. Kyle Harper ►►►

Allégorie de l'hiver

Mosaïque du V^e siècle (province de León, Espagne ; Madrid, Musée archéologique national).

►►► propose d'associer la diffusion de la maladie au refroidissement climatique, qui aurait favorisé la migration du virus des puces de leur porteur animal – *Rattus-rattus* – à l'homme.

Les ravages de l'épidémie furent considérables à en croire les contemporains. Les chroniques, l'épigraphie et les textes hagiographiques montrent la maladie présente en Italie, Gaule, Espagne, Irlande, Afrique, monde perse, Égypte, Anatolie, Balkans.

Les chroniques montrent une diffusion très large de la peste : Italie, Gaule, Espagne, Irlande, Afrique, monde perse, Égypte, Anatolie, Balkans...

Note

1. L'Empire romain est divisé en deux depuis 395 et l'Empire romain d'Occident a disparu avec l'abdication de Romulus Augustule en 476.

L'anthropologie funéraire a révélé que le bacille s'est propagé jusqu'en Germanie avec des épisodes de récurrence jusqu'au VII^e siècle.

L'impact historique de la peste de Justinien est indéniable mais il reste difficile à mesurer au-delà de ses effets politiques

immédiats. Elle suspendit un temps le conflit entre l'empire de Justinien et la Perse, tous deux touchés par l'épidémie. Elle affecta sans doute la politique de l'empereur, qui fut lui-même frappé et ne s'en remit peut-être jamais complètement. Elle marqua les esprits d'une inquiétude perceptible dans tous les textes qui nous sont conservés. Mais fut-elle la cause de l'échec de la reconstitution de l'Empire romain¹ telle que l'avait rêvée Justinien ? La chronologie des campagnes militaires en Italie (535-553) ne coïncide pas avec l'épidémie. Justinien choisit de faire revenir des troupes et, surtout, le général Bélisaire, parce qu'il voulait combattre les Perses, avant le déclenchement de la peste. Celle-ci n'atteignit l'Italie qu'après l'extermination des Goths et la conquête de l'Italie par Justinien. En Europe du Nord, nous sommes incapables de mesurer l'impact démographique de la peste.

Il faudrait encore bien du travail historique pour comprendre comment articuler la chronologie des épisodes « non humains » (changement climatique et circulation des virus) et celle de l'histoire des sociétés. Nous avons les moyens aujourd'hui de faire une étude fine des phénomènes climatiques ; sans doute pas encore ceux de mesurer l'impact des épidémies. Faire l'histoire environnementale des époques anciennes, c'est faire l'histoire de manière nouvelle, en posant des questions inédites, en acceptant des chronologies différenciées, en analysant la complexité des interactions. Et non en instrumentalisant les résultats de la paléoclimatologie pour expliquer « comment l'Empire romain s'est effondré ». ■

* Professeure à l'université Paris-Est-Créteil

C. S.

Peste de Justinien, combien de morts ?



Citadelle byzantine du règne de Justinien sur le site d'Ammaedara (actuelle Haïdra), Tunisie.

L'impact de la peste de Justinien reste très discuté. Pour certains, cette « première pandémie » est une catastrophe démographique majeure, causant la mort d'un quart voire de la moitié de la population du monde méditerranéen dans le temps de sa diffusion (541-v. 750). Les tenants de cette thèse s'appuient surtout sur les textes littéraires, pourtant rares (14 à 18 selon les inventaires), dont les récits très détaillés de quelques contemporains (Procopé, Jean d'Éphèse, Évagre le Scholastique).

D'autres cherchent à prendre en considération des données plus sérielles. Une étude récente, publiée en 2019, utilise ainsi toutes les bases de données disponibles

sur l'Empire byzantin. Or aucune série, qu'il s'agisse de la publication des lois, de l'émission des monnaies, de la production de papyrus et d'inscriptions, ne permet d'identifier de rupture liée à la peste. On a fait grand cas de la diffusion des sépultures collectives pour appuyer une analyse maximaliste, mais ces sépultures apparaissent dès le milieu du V^e siècle et peuvent avoir des causes sans rapport avec l'épidémie.

Là où elle a frappé, comme à Constantinople, à Alexandrie ou dans de petites villes, la peste a bien sûr pu causer des victimes par centaines voire par milliers. Reste que la peste est décrite à la hauteur de la peur qu'elle produit et du contexte dans lequel elle advient.

Les esclaves selon Gilles Veinstein

Les derniers cours au Collège de France de ce grand spécialiste de l'Empire ottoman, mort en 2013, viennent d'être publiés.

Par Julien Loiseau*

En 1998 le Collège de France créait une chaire d'histoire turque et ottomane : l'élection de son titulaire Gilles Veinstein (1945-2013) consacrait l'œuvre magistrale d'un spécialiste de l'Empire ottoman, mais aussi l'essor d'un domaine de recherche dont il était devenu en France le principal artisan. Érudit sans cesse d'être clair, ancré dans la complexité des sources sans renoncer au récit, pointilleux dans l'étude des problèmes sans craindre la synthèse, Gilles Veinstein est l'un des premiers en France à avoir pris l'histoire de l'Empire ottoman au sérieux. A l'étudier dans sa langue (le turc osmanli, turc ancien écrit en caractères arabes) et pour elle-même : refusant d'accorder plus d'importance que nécessaire à l'image que l'Europe s'en était faite, ou de la réduire au « joug turc » qu'avaient secoué les jeunes nations nées en son sein au XIX^e siècle.

Il est aussi l'un des premiers à avoir eu les moyens de le faire, découvrant l'histoire de l'Empire ottoman au moment même (les années 1970) où s'ouvraient ses archives. Les *mühimme defteri* (les « registres des choses importantes »), les recensements, les archives des tribunaux, conservés à Istanbul et dans les provinces de l'empire, lui ont fourni ce trésor de documents sur lequel reposaient ses enquêtes : histoire des cosaques, des Juifs ottomans ou des confréries musulmanes, et surtout de l'armée, de la personne du sultan et plus encore de l'État ottoman. Les

cours qu'il donna en 2009-2010 (ses derniers avant d'être empêché par la maladie), consacrés aux esclaves du sultan, viennent d'être publiés.

Après deux séries de cours consacrés à la mort et à la succession des sultans, puis aux relations diplomatiques entre l'Empire ottoman et l'Europe, Gilles Veinstein s'attaque alors au cœur même de l'État : ces « esclaves de la Porte » qui fournissaient au sultan ses pages (les « garçons de l'intérieur »), à l'État une main-d'œuvre précieuse pour ses chantiers (les « garçons étran-

Ancré dans la complexité des sources sans renoncer au récit

gers ») et à l'armée son infanterie d'élite, les janissaires (les « nouvelles troupes »). L'enquête les replace dans une double généalogie : celle des mamelouks, cavaliers d'élite et serviteurs des souverains en Orient islamique, recrutés par le biais de l'esclavage depuis la fin du IX^e siècle ; celle des autres corps de l'armée ottomane, dont les insuffisances ont poussé les Ottomans à créer l'infanterie des janissaires dans les années 1370.

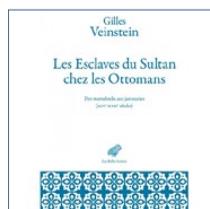
Les jeunes esclaves chrétiens étaient envoyés s'endurcir, se « turquifier » et s'islamiser dans des familles paysannes, avant de rejoindre les cohortes de jardiniers ou de porte-hache du



Janissaires Ces soldats d'élite étaient des esclaves chrétiens « turquifiés » et islamisés (dessin du Codex Vindobonensis, v. 1590). Ci-dessous : Gilles Veinstein.



À LIRE



G. Veinstein, *Les Esclaves du sultan chez les Ottomans. Des mamelouks aux janissaires, XIV^e-XVII^e siècles, Les Belles Lettres, 2020, édition établie et annotée par Elisabetta Borromeo.*

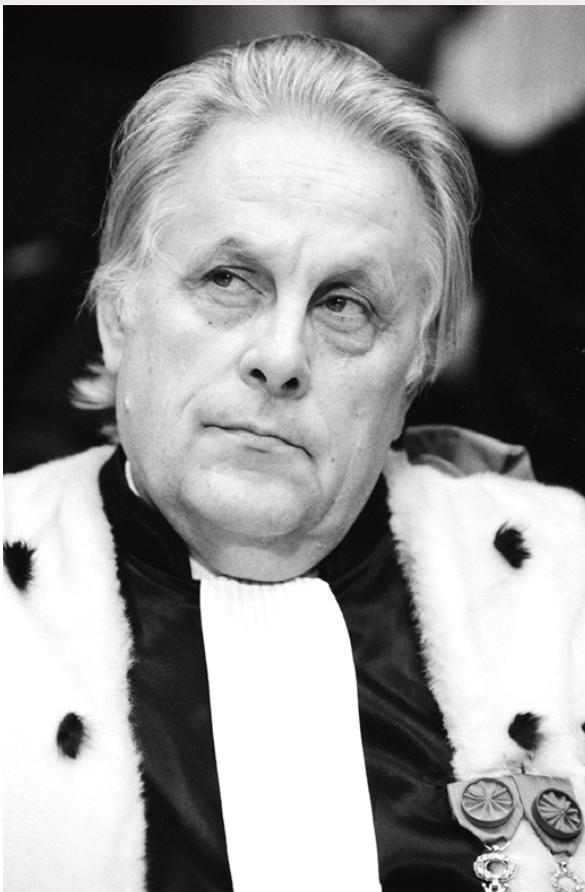
sultan, puis de servir parmi ses janissaires. Quand, aux XIV^e et XV^e siècles, la dynastie menait dans les Balkans une guerre de frontière contre les Byzantins, les Serbes ou les Bosniaques, la part du butin qui revenait au sultan (le *pençyek* ou « cinquième ») approvisionnait ce dernier en jeunes captifs. Mais l'accroissement des effectifs (jusqu'à 25 000 à la fin du XVI^e siècle) conduit à une pratique sans précédent : le « ramassage » (*devshirme*) des jeunes hommes, à raison d'un pour 40 foyers, parmi les propres sujets chrétiens (et parfois musulmans) du sultan. Ce « ramassage » illustre le grand paradoxe de l'Empire ottoman mis en lumière par Gilles Veinstein : celui d'un État où l'esclavage peut conduire aux plus hautes fonctions et où des chrétiens convertis œuvrent à la gloire de l'islam. ■

* Professeur à Aix-Marseille Université

Pierre Truche : réquisitoire contre Barbie

Le grand magistrat Pierre Truche, procureur général au procès de Klaus Barbie en 1987, est mort le 21 mars 2020.

Par Annette Wiewiorka*



Magistral

En 1988, Pierre Truche dans sa robe d'hermine, à Paris, où il fut nommé procureur général près la Cour d'appel, un an après le procès Barbie.

Pierre Truche est mort des suites d'un cancer le 21 mars 2020 dans sa ville natale, Lyon, où a eu lieu en 1987 le procès de Klaus Barbie. Il fut un grand magistrat, unanimement respecté. Issu d'un milieu modeste, il fit une brillante carrière : procureur général près la Cour de cassation (1992-1996) ; premier président de cette même Cour (1996-1999) puis, retraite venue, de la Commission consultative des droits de l'homme (1999-2000)

et de la Commission de déontologie de la sécurité (2001-2006). C'est son rôle de procureur général près la cour d'assises du Rhône, désigné par le garde des Sceaux d'alors, Robert Badinter, dans cette même ville de Lyon lors du procès Barbie, qui lui donna une stature publique.

Klaus Barbie, membre du Sipo-SD, la police de sécurité allemande, fut envoyé à Lyon en novembre 1942, quand la zone libre fut occupée. Devenu un des principaux responsables de la Gestapo de la région, il était en charge de la lutte contre les résistants, les communistes et les Juifs. C'est lui qui arrêta

Le crime contre l'humanité ne devait concerner que les Juifs

Jean Moulin. Le 6 avril 1944, il ordonna l'arrestation des 44 enfants juifs et de leurs éducateurs réfugiés à la maison d'Izieu.

Après la guerre, il trouva refuge en Bolivie. Grâce au dossier constitué contre lui par Serge et Beate Klarsfeld dans les années 1970, il fut finalement expulsé en février 1983 vers la terre française de Cayenne et arrêté.

Le 11 mai 1987, après quatre ans de procédures, le procès commença. Ce fut, en France, le premier procès pour crime

contre l'humanité. Plus de 900 journalistes, français et étrangers, y assistèrent. C'est à cette occasion que l'expression controversée « devoir de mémoire » fut popularisée. Grâce à une loi de 1985 voulue par Badinter, les audiences purent être filmées. Pour la première fois dans le pays, on entendit les survivants raconter leur histoire à la barre. Et ils eurent le sentiment d'être entendus. Ce procès attend désormais son historien : pour le trentième anniversaire du procès, la garde des Sceaux Nicole Belloubet a autorisé par décret, avant les délais légaux, la consultation du fonds qui se trouve aux archives départementales du Rhône.

Si le procès Barbie fut possible, près de quarante ans après les faits, un délai inédit en France, c'est que la loi du 26 décembre 1964 avait rendu le crime contre l'humanité imprescriptible. Cette loi ne décida en fait de rien, expliqua Pierre Truche dans son remarquable réquisitoire, qui dura six heures. Le vrai débat juridique avait eu lieu dans les années 1970. Jusque-là, en France, les procès de l'après-guerre s'étaient tenus pour les Allemands devant la justice militaire. Barbie avait été jugé deux fois par contumace, en 1952 et 1954, pour divers crimes. Ceux-ci étaient désormais prescrits et la marge de manœuvre juridique semblait étroite : il ne pouvait être inculqué que du seul crime imprescriptible, celui contre l'humanité.

Pierre Truche rappela que ce chef d'accusation fut défini juridiquement pour la première fois dans les statuts du tribunal de Nuremberg, adoptés à Londres le 8 août 1945. Pourtant, lors de ce procès, il n'y eut pas véritablement accord sur la définition. Seuls Julius Streicher, directeur du torchon antisémite *Der Stürmer* et Gauleiter de Franconie, et Baldur von Schirach, à la tête des Jeunesses hitlériennes, furent condamnés pour ce seul chef.

Le convoi du 11 août

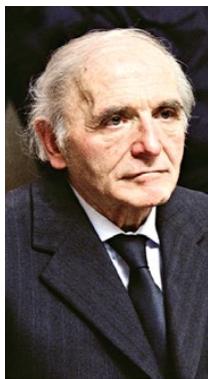
Pour les magistrats lyonnais, et pour Pierre Truche, le crime contre l'humanité ne devait concerner que les Juifs. Ainsi Barbie était-il accusé de l'arrestation et de la déportation des enfants d'Izieu, mais aussi de l'arrestation de 84 personnes, parmi elles Simon Badinter, le père de Robert, le 9 février 1943 dans les locaux de l'Union générale des israélites de France (Ugif) de la rue Sainte-Catherine, et de la déportation des Juifs du convoi du 11 août 1944, le dernier à avoir quitté Lyon.

Or ce convoi posait problème. Ce train quitta Lyon Perrache avec à son bord des hommes et des femmes résistants et, dans

les quatre derniers wagons, des Juifs, y compris des enfants. Il devait rejoindre Paris, mais les combats de la Libération ne le permirent pas. Le train mit donc le cap vers l'Est. Les résistants furent internés au Struthof, les femmes à Ravensbrück, les quatre derniers wagons dirigés vers Auschwitz-Birkenau. Même si les destinations différaient, Juifs et résistants avaient partagé le même train.

C'est ce convoi qui, lors de l'instruction du procès, a ouvert la voie à la modification de la définition du crime contre l'humanité. Les associations de résistants tenaient à ce que les tortures et la déportation subies par les leurs soient aussi définies comme tel. La Cour de cassation leur donna partiellement raison, élargissant le crime contre l'humanité à la déportation des résistants, mais non à la torture. La position de Pierre Truche ne fut donc pas suivie.

Pourtant, dans son réquisitoire, le procureur, d'un ton posé et calme, établit bien les différences entre les crimes contre les Juifs et contre les résistants. Il évoque des témoins aux opinions opposées. André Frossard, rescapé de la « baraque aux Juifs » de Montluc, pour qui le crime contre l'humanité, c'est



« Le bourreau de Lyon »

Klaus Barbie, le 11 mai 1987, lors de son procès à Lyon pour crime contre l'humanité. Il fut condamné à perpétuité.

Sourires d'Izieu

Sur ce cliché, sans doute de 1943, certains des 44 enfants juifs et de leurs 7 éducateurs réfugiés à la maison d'Izieu. Arrêtés par Barbie le 6 avril 1944, tous les enfants furent déportés et assassinés, une seule éducatrice survécue.



« tuer quelqu'un pour le seul motif qu'il est né » ; ou le mathématicien Laurent Schwartz, qui avait présidé le Comité Maurice-Audin, pour qui il existe d'autres crimes contre l'humanité, commis en Algérie, en Argentine ou au Cambodge, mais qui refuse de les mettre sur le même pied que le génocide des Juifs. Et Pierre Truche de rappeler la distinction entre une mère juive « portant un enfant », envoyée en déportation, contrainte d'avorter ou de voir son nouveau-né noyé, et une déportée résistante, qui savait « les risques encourus ». Car, dit-il encore, « si la Résistance fut une épopée magnifique qui, pour certains, a tourné au drame, pour les Juifs, il n'y avait que le drame ». Malgré la modification de la définition, Pierre Truche établit clairement les différences.

Son souci fut aussi de rendre le procès le plus digne possible : il laissa la défense s'exprimer et refusa de peindre Barbie comme un monstre, tout en montrant qu'il avait la pleine responsabilité et la pleine conscience de ses actes. L'administration de la preuve se dut d'être rigoureuse. Ainsi s'appuya-t-il dans son réquisitoire principalement sur les documents écrits, écartant tout témoignage qui lui semblait contestable. Les audiences s'apparentèrent à « une plongée dans l'inhumanité ». S'adressant aux jurés, le magistrat expliqua que cette plongée, « vous l'avez faite ici, comme moi, avec ces hommes et ces femmes venus vous dire ce qu'ils n'avaient jamais osé dire à leurs proches ». Et d'ajouter que « cette justice qui leur fut refusée, il faut que vous la rendiez amplement ».

Si la justice fut rendue de façon exemplaire à Lyon, on le doit beaucoup aux qualités intellectuelles et humaines de Pierre Truche. Il conclut ainsi son réquisitoire : « Je vous demande qu'à vie Barbie sera reclus. » Les jurés le suivirent. Barbie fut condamné à perpétuité, et mourut en prison, à Lyon, en 1991. ■

* Directrice de recherche honoraire au CNRS

1920, Black and Tans : terreur sur l'Irlande

Il y a cent ans, pour lutter contre les indépendantistes de l'IRA, les Britanniques recrutent des milliers de vétérans de la Première Guerre mondiale. Des hommes qui mettent l'île à feu et à sang.

Par Pierre Joannon*

Forces armées

Un policier entouré de deux membres des Black and Tans en 1921. A leur gauche, un soldat britannique.



repandre du service dans la RIC pour « exécuter une tâche rude et difficile » moyennant 10 shillings par jour.

Il n'y a pas assez d'uniformes pour tous ces rescapés de la Première Guerre mondiale qui débarquent par centaines au printemps de 1920 sur les quais de Dublin. On les affuble d'un pantalon kaki de l'armée et de la veste vert sombre de la gendarmerie. Cette tenue bigarrée leur vaut d'être surnommés Black and Tans du nom d'une meute de chiens noirs et fauves du comté de Limerick.

De policiers ils n'ont que le nom. Leur armement est celui de l'infanterie classique, revolvers Webley 45, fusils Lee-Metford, bombes Mills, mitrailleuses Lewis. Dotés de camions Crossley et d'automitrailleuses Lancia, ils n'obéissent qu'à leurs chefs immédiats et s'affranchissent de la plus élémentaire discipline. En guise de couvre-chef, ils arborent le *tam o'shanter*, le bérêt de laine écossais incliné sur l'oreille.

A l'instigation de Winston Churchill, une division auxiliaire de la RIC est également recrutée. C'est un corps d'élite, ouvert uniquement aux anciens officiers ayant exercé un commandement effectif sur le front. Ces volontaires, rapidement surnommés Auxies, ont rang de sergent et reçoivent 1 livre sterling par jour. L'IRA, qui ne compte guère plus de

Dans la nuit du 3 au 4 avril 1920, 182 postes de police abandonnés par le Royal Irish Constabulary, la Gendarmerie royale irlandaise (RIC), sont incendiés par les volontaires de l'Irish Republican Army, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dirigée par Michael Collins, ministre du gouvernement révolutionnaire clandestin et stratège de cette guerre de l'ombre. Ce geste atteste que la guerre d'indépendance qui oppose les forces de

l'ordre britanniques aux héritiers de l'insurrection de Pâques 1916¹ est en train de tourner à l'avantage des seconds.

Londres s'efforce alors de reprendre l'initiative. L'administration locale du Château de Dublin est renforcée, le renseignement réorganisé, et les effectifs de la police étoffés par l'enrôlement de supplétifs aguerris. Dans tout l'empire, les bureaux de chômage se couvrent d'affiches de recrutement invitant les anciens soldats du front à

Note

1. Le lundi 24 avril 1916, des nationalistes irlandais investissent les principaux bâtiments stratégiques de Dublin. Ce soulèvement – connu en France sous le nom de Pâques sanglantes – échoue et les Britanniques exécutent quinze des principaux chefs de l'insurrection.

2 000 à 3 000 hommes pauvrement armés, se voit confrontée à 10 936 Black and Tans et 2 264 Auxies qui s'affirment comme le fer de lance de la répression coloniale à outrance qui s'abat sur l'île.

Expéditions punitives

Convaincus qu'il ne saurait y avoir de meilleure protection que la peur qu'ils inspirent, Black and Tans et Auxies sèment la terreur. Leurs raids sont de véritables expéditions punitives. Des prisonniers ou de simples suspects sont torturés ou exécutés sommairement, des maisons incendiées, des commerces pillés. En maints endroits, des civils sont jetés à la rivière sous des grêles de balles. A Lahinch, un homme est précipité dans les flammes de sa propre maison. A Cork et dans le comté de Galway, des jeunes sont fouettés jusqu'au sang. Un prêtre qui administrait les derniers sacrements est abattu d'une balle dans la tête. Tomas Mac Curtain, le maire nationaliste de Cork, est assassiné dans son lit.

Pour couronner l'œuvre de violence des supplétifs de la RIC, il y a les sanctions collectives et les destructions de matériel

agricole, d'habitations et de villages. Cela commence généralement avec un attentat de l'IRA. A la tombée de la nuit, les Black and Tans cernent le lieu où s'est produit l'incident, dispersent les habitants à coups de fusil, inondent de pétrole les granges, les fermes, les maisons, et y boutent le feu. Quelquefois, c'est tout un village ou tout un quartier qui est livré aux flammes. Balbriggan est complètement détruit par les incendiaires de la RIC en septembre 1920.

Le dimanche 21 novembre, ripostant à la décapitation des services de renseignements britanniques par les commandos de Michael Collins, Black and Tans et Auxies envahissent le stade de Croke Park à Dublin et ouvrent le feu sur les spectateurs, faisant 14 morts et 65 blessés. Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1920, tout le centre de Cork est incendié. Embarrassées, les autorités qualifient ces exactions de « *représailles non officielles* ».

Plus que la brutalité des colonnes volantes de l'IRA, ce sont les exactions « non autorisées » des supplétifs de la RIC qui font la une des journaux du monde entier. Aux États-Unis, dans les dominions (Canada, Australie,



Mémoire

Cette stèle érigée dans la ville de Balbriggan commémore la mort, le 20 septembre 1920, de Seamus Lawless et Sean Gibbons, exécutés par des Black and Tans pendant leur détention.

Destruction

Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1920, les Black and Tans incendient le centre-ville de Cork en réponse à une attaque de l'IRA.

Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud...) et en Angleterre même, l'opinion publique s'émeut et exige qu'une solution politique soit trouvée au conflit. Dix-sept mois après le déploiement des premières unités de Black and Tans, une trêve est conclue entre les belligérants. Les négociations s'ouvrent au 10 Downing Street et, le 6 décembre 1921, un traité est signé qui met fin à la guerre d'indépendance et instaure un État libre d'Irlande sur 26 des 32 comtés de l'île verte.

L'histoire ne s'arrête pas là. Dans le droit fil de la commémoration apaisée du centenaire de l'insurrection de 1916, le gouvernement de Dublin manifeste son intention de commémorer, le 17 janvier 2020, les policiers de la RIC qui n'avaient point démérité. Admissible au niveau local et à titre individuel, le projet se heurte à l'impossibilité d'opérer un tri entre policiers intègres, Auxies et Black and Tans. Les journaux reçoivent une avalanche de lettres indignées. Les appels au boycott se multiplient. Des députés et des élus locaux déclarent qu'ils n'assisteront pas aux cérémonies. Le 7 janvier 2020, devant cette levée de boucliers, le gouvernement de Dublin décide de suspendre son projet de commémoration. Manifestement, il est encore trop tôt pour couvrir du manteau de l'oubli les exactions perpétrées en Irlande par les supplétifs honnis de la RIC. ■

* Historien de l'Irlande et cofondateur de la revue universitaire *Études irlandaises*



A la recherche du mari disparu

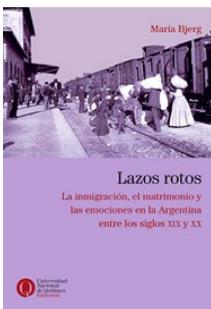
Pour tenter leur chance en Argentine des hommes ont laissé leur famille derrière eux en Europe. L'historienne Maria Bjerg a étudié ces liens rompus.

Par Dominique Kalifa*



Buenos Aires
Émigrés italiens débarquant dans le port argentin en 1910.

À LIRE



M. Bjerg, *Lazos rotos*, Bernal, Universidad nacional de Quilmes Editorial, 2019.

Pays neuf, l'Argentine est, à la fin du XIX^e siècle, l'une des destinations-phares de l'émigration européenne. De 1880 à 1914, plus de 2 millions d'émigrés, venus d'Italie et d'Espagne, mais aussi d'Allemagne, de Russie ou d'Autriche, traversent l'Atlantique pour atteindre Buenos Aires. Ces chiffres impressionnants ne nous disent cependant rien des tempêtes affectives – attente, solitude, espérance, rancœur ou frustration – vécues par ceux qui s'embarquaient ou par ceux qui restaient au pays. C'est sur cette question que s'est penchée l'historienne argentine Maria Bjerg¹. Le scénario était à peu près toujours identique : les hommes partaient seuls,

On appelait « veuves blanches » ces femmes abandonnées

promettant de revenir ou d'envoyer au plus vite l'argent pour que femme et enfants les rejoignent. La réalité était souvent moins rose. A partir d'une lecture des archives judiciaires argentines, son livre retrace le destin tourmenté de jeunes couples, originaires d'Italie ou d'Espagne, que la traversée mettait à rude épreuve.

Car beaucoup de celles qu'on appelait alors les « veuves blanches » supportaient mal

la séparation, d'autant que les relations épistolaires étaient intermittentes : 35 % des émigrés italiens et 26 % des Espagnols étaient analphabètes et devaient donc pour écrire s'en remettre à des tiers. Face à l'absence, certaines femmes décidaient de s'embarquer elles aussi, opération à haut risque car l'autorisation maritale est alors nécessaire pour voyager, sans parler du prix du trajet ou de la difficulté à s'extraire du cercle familial.

Des maris bigames

À l'arrivée, la situation se révélait souvent terrible. Voici Andresa Barrachina par exemple, une couturière de Pampelune dont le mari Luis a émigré en 1870. Les premiers temps, il lui écrivait de belles lettres d'amour, puis le silence s'était installé. En 1880, Andresa décide de traverser l'Atlantique à son tour, et découvre alors que Luis a épousé Justina, une Argentine de bonne famille, ce qui lui a évidemment facilité la vie. Mais Andresa tient bon et finit par dénoncer son mari pour bigamie. De tels cas ne sont pas isolés. Nicola Conforti, du petit village de Castelnuovo di Conza en Campanie, avait épousé Sabina en 1868. Dix ans plus tard, il émigre en Argentine, laissant femme et enfant à la garde de ses beaux-frères. Mais lorsque la rumeur évoque une « trahison » du mari, Sabina s'embarque aussitôt, pour découvrir Nicola remarié avec une jeune

Italienne. Suivront des années de misère, avant qu'un procès n'annule le mariage. Voici encore Domingo et Rafaela, deux paysans calabrais qui s'épousent en 1882. Domingo part tenter sa chance en Argentine. La jeune femme, longtemps sans nouvelles, décide de le rejoindre quelques années plus tard. Elle le retrouve marié et père de trois enfants. En 1899, le mari bigame est condamné à quatre ans de prison.

Les issues sont parfois très violentes : des femmes délaissées ou maltraitées quittent le domicile conjugal ou se réfugient dans l'adultère, brisant les codes qui régissent des sociétés encore très patriarcales. Teresa Salomon, arrivée d'Italie depuis huit mois, ou Olinda Bertola, une modiste débarquée à Buenos Aires en 1888, profitent du pays neuf pour fuir des maris violents. Il arrive que l'aventure s'achève dans le sang : le tailleur espagnol Joaquín Turero

égorge sa femme quelques mois après son arrivée.

Ces histoires souvent tragiques insistent sur le coût affectif de l'émigration, qui bouleverse les familles et érode les sentiments. Elles nous disent la solitude et la détresse des femmes délaissées, mais aussi la détermination de celles qui décident de prendre leur vie en main. La démarche était difficile : toutes ne parlaient pas espagnol, ignoraient le Code pénal argentin, disposaient rarement des fonds ou des documents nécessaires à une action en justice. Les hommes, eux, s'attachaient à tenir leur rôle, commandé par un sourcilieux sens de l'honneur, mais étaient tout comme les femmes sensibles à l'élargissement du marché amoureux et matrimonial qu'autorisait le pays neuf. Le contrôle social demeurait fort, tant dans les villages de départ où la rumeur allait bon train que dans les *conventillos*



Droit d'immigrer « La migration est un droit humain », peut-on lire sur cette banderole lors de la manifestation du 30 mars 2017 contre le décret du président argentin Mauricio Macri qui durcissait les règles d'immigration du pays.

(des maisons collectives où s'entassaient autour d'une cour commune émigrés et familles pauvres) de Buenos Aires où solidarités et sociabilités limitaient les initiatives. Mais il ne parvint jamais à brider totalement le désir de liberté et d'émancipation que portait en elle l'expérience migratoire. ■

* Professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Note

1. M. Bjerg, *Lazos rotos. La inmigración, el matrimonio y las emociones en la Argentina entre los siglos XIX y XX*, Bernal, Universidad nacional de Quilmes Editorial, 2019.

L'Histoire

POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO rendez-vous sur le site

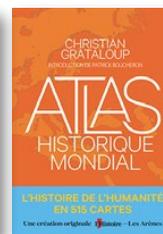
www.lhistoire.fr



Le site de référence des passionnés d'histoire

Vous pourrez

- Vous abonner au magazine en version papier ou numérique
- Acheter le dernier numéro de L'Histoire
- Compléter votre collection





Zrinka Stahuljak

Formidable passeuse

L'itinéraire d'une « fixeuse » de guerre en ex-Yougoslavie devenue directrice du Centre des études médiévales à Los Angeles.

Par Juliette Rigondet*

SES DATES

1969, 27 février
Naissance à Zagreb.

1991, juin Guerre en Croatie. Elle est fixeuse pour des observateurs européens.

1993 Elle part pour les États-Unis et obtient sa maîtrise, en 1995, à l'université du Kansas.

2005 *Bloodless Genealogies of the French Middle Ages. Translation, Kinship, and Metaphor* (University Press of Florida).

2018 *L'Archéologie pornographique. Médecine, Moyen Age et histoire de France* (PUR).

2019 Dirige le Centre des études médiévales et de la Renaissance à University of California, Los Angeles (UCLA), où elle enseigne depuis 2005.

2020 *Les Fixeurs au Moyen Age. Histoire et littérature connectées* (Seuil, à paraître) ; *Médiéval contemporain. Pour une littérature connectée* (Macula, à paraître).

« Je suis un concours de circonstances ! » pétille Zrinka Stahuljak avec la franchise qui la rend immédiatement sympathique. Certains de nos actes, de nos engagements, procèdent de nos choix, d'autres de hasards, de malentendus, de décisions prises par autrui. Quels sont donc les concours de circonstances qui ont œuvré dans la personnalité et le parcours de cette ancienne fixeuse pendant la guerre en ex-Yougoslavie, aujourd'hui professeure d'histoire médiévale à University of California, Los Angeles (UCLA) ?

« *Les voyages* », répond-elle d'emblée. Car même au temps de l'URSS les Yougoslaves étaient assez libres d'aller et venir. Des vacances en famille à Tenerife, puis un séjour à Paris, avec sa classe de français, lorsqu'elle avait 12 ans, l'ont marquée. C'étaient ses premiers pas en « Occident », et la première fois qu'elle se percevait, à travers le regard de ces autres-là, « *enfant d'un pays communiste* », et « *Orientale* ».

Cette fille de musiciens aurait pu suivre la voie de ses parents : son père, soliste d'alto, a dirigé l'Opéra de Zagreb puis le Théâtre national ; sa mère était soprano. Mais la mélodie qu'elle préfère semble être celle des langues. Il faut dire que dans la Croatie de son enfance les langues se croisent jusque dans les familles sans se percevoir « étrangères ». La grand-mère maternelle de Zrinka, « Nona », née à Trieste, d'origine slovène, avait grandi dans les langues italienne et slovène. Déplacée après 1918 et réfugiée en Croatie, elle parlait aussi le croate. C'est avec sa Nona que Zrinka a commencé à parler italien. Apprendre les langues d'ailleurs était essentiel dans ce « *pays mineur à la langue mineure* ». Après le grec ancien et le latin en primaire, elle étudie, dès le collège, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand.

D'autres concours de circonstances lui ont donné, très tôt, un regard et un rôle de tiers qui ont façonné sa façon de penser : être née dans un État multiethnique et trilingue, bien sûr,

l'ex-Yougoslavie, qui occupait une place médiane entre Est et Ouest. Mais aussi être l'un des trois pôles d'une triade familiale composée du couple parental, d'elle et de son frère, né six ans après elle.

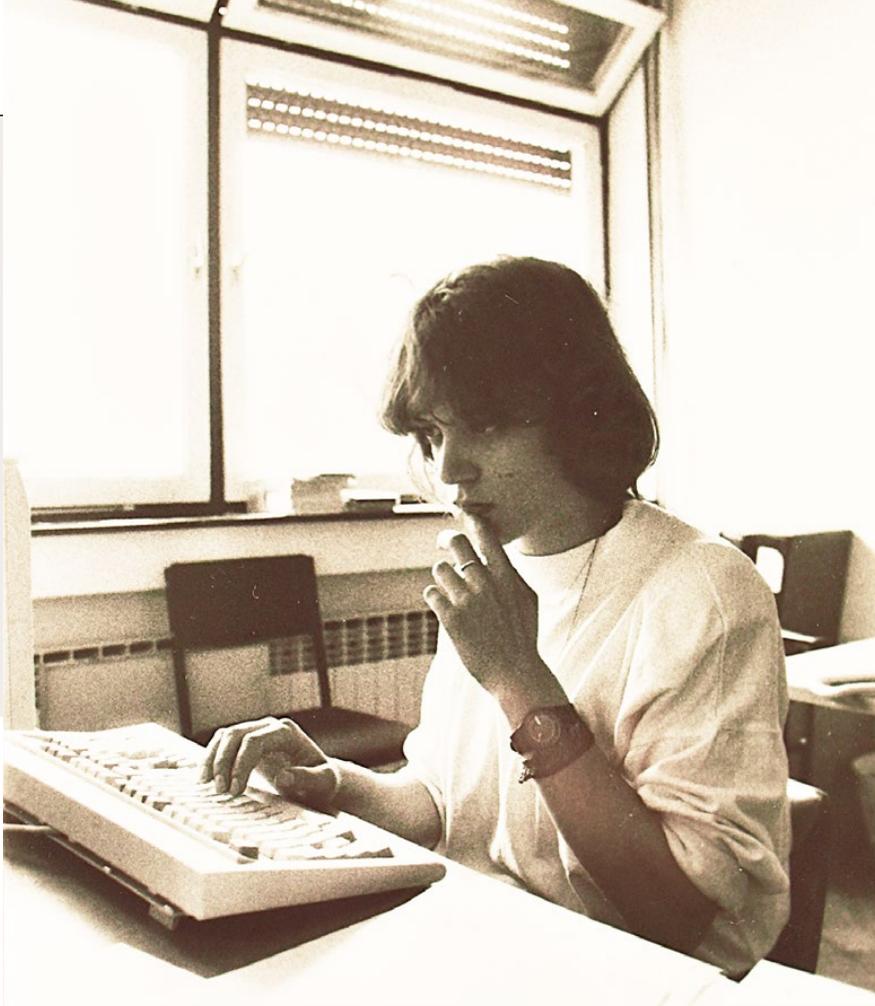
Un événement a fixé son rôle dans cette triade : le jour où l'on apprend que son frère, âgé de 6 ans, souffre de dystrophie musculaire, une maladie héréditaire qui s'attaque aux muscles (dont le cœur), et ne laisse pas plus de vingt ans de vie à ceux qui en sont atteints. Une de ses amies d'enfance se souvient d'avoir trouvé un jour Zrinka chez elle, assise devant des cartes de géographie, l'avertissant sans lever la tête : « *Attends, j'étudie.* »

Un regard et un rôle de tiers ont façonné sa façon de penser

Soudain, la collégienne « *très moyenne* » ressent un besoin de « *comprendre* ». Mais aussi, sans doute, de se situer elle, aînée et fille, entre ces parents inquiets et ce petit frère en danger d'une maladie de garçon.

Le début de la guerre en Croatie, en juin 1991, l'empêche de terminer ses examens de quatrième année – elle étudie les langues et littératures anglaise et française à l'université de Zagreb. Son père apprend que la communauté européenne cherche des interprètes pour accompagner ses observateurs sur le terrain. « *Tu ne sais pas quoi faire de toi, rends-toi utile !* » Elle devient alors fixeuse, cette sorte de médiateur à la fois traducteur, guide, protecteur, sans que ni ses parents ni elle ne se rendent compte de ce à quoi elle s'expose : « *Nous étions pris dans l'événement.* »

Un soir où, après avoir accompagné un journaliste belge en Slovénie, elle apprend que les

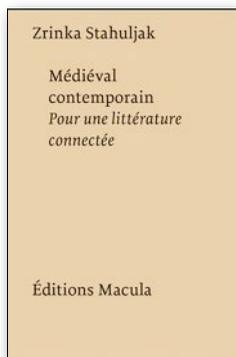
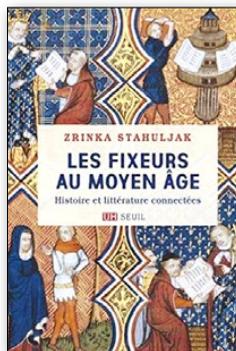


Traduire Cette photographie de Zrinka Stahuljak a été prise à Zagreb, pendant la guerre, par Janja Ruzic, au printemps 1992. Elle était alors fixeuse.

frontières croates viennent de se refermer, elle passe la nuit à tenter de rejoindre Zagreb, seule, par des chemins de montagne, en traversant des lignes de front. Pendant cette guerre, elle a « *compris que le monde n'était pas juste* ». L'injustice ne résidait pas, pour elle, dans ce conflit, mais dans l'abandon de la communauté internationale, au nom d'une prétendue neutralité.

Fuir un avenir rétrograde

Un an après la reconnaissance internationale de la Croatie en janvier 1992, elle décide de quitter ce pays à la tête duquel de vieux nationalistes dessinent un avenir rétrograde teinté de catholicisme. « *Ce n'était pas la Croatie que j'aimais, laïque, ouverte à la diversité de religions, d'opinions, de comportements.* » En août, elle intègre l'université du Kansas à Lawrence, où elle a déjà passé six mois en 1990, grâce à une bourse d'études. Croate émigrée aux États-Unis, Zrinka Stahuljak étudie puis enseigne le monde médiéval francophone, en anglais. On retrouve la triangularité qui tisse son rapport au monde et qui fait dire à son éditeur au Seuil, Patrick Boucheron, que cette « *formidable passeuse* » est « *à la fois une vraie Californienne, une vraie Française et une vraie Croate* ». Cette remarque la touche autant qu'elle la fait rire : « *Que veut dire "vraie"*



Les Fixeurs au Moyen Âge. Histoire et littérature connectées, Seuil, à paraître ; *Médiéval contemporain. Pour une littérature connectée*, Macula, à paraître.

française, dans la bouche de l'historien qui a dirigé l'Histoire mondiale de la France ? Pas "pure", évidemment. » Croatie, bien sûr, par ce qui l'a modelée, en ex-Yougoslavie, et parce que ses parents sont là-bas. « *Mais je suis incapable d'écrire un article en croate, l'anglais et le français sont désormais les langues dans lesquelles je vis et travaille.* » Française ? « *Parce que la France est ma demeure intellectuelle.* » Californienne ? « *Parce que la douceur de vivre y est une passion. Et parce que j'y trouve une "Méditerranée pacifique", écho de mon Adriatique croate.* »

En 1999, on l'incite à écrire un article sur cette « neutralité » qu'elle abhorre : « *The Violence of Neutrality. Translators in and of the War. Croatia, 1991-1992* » (*College literature* n° 26, pp. 34-51). En 2009, une réflexion sur la traduction médiévale l'amène à comparer ce qu'elle a connu, en tant que fixeuse, et ce qu'ont traversé ceux qui, au Moyen Âge, lors des croisades, des pèlerinages ou des explorations, jouaient le rôle d'interprètes, de guides, d'hommes à tout faire, au Levant, pour les Occidentaux, dans des situations de grands dangers. Souvent invisibles dans les récits, les fixeurs, dans ce Moyen Âge interconnecté, « *sont pourtant partout* » ! De même que tous ces intermédiaires qui enjoignent l'historien à détecter ce qui, dans les textes anciens, peut avoir été filtré, ou déformé. Dans *L'Archéologie pornographique* (PUR, 2018), la médiéviste montrait que la réduction à l'amour courtois des relations amoureuses et érotiques au Moyen Âge était une invention des commentateurs du XIX^e siècle.

De la conjonction de ces deux études (neutralité et traduction au Moyen Âge) est né l'ouvrage au Seuil : *Les Fixeurs au Moyen Âge*. L'historienne y analyse leur fonction d'intermédiaire, les relations qu'elle implique, entre confiance et méfiance, et la complexité de leur position, entre moyen et sujet, jouet de circonstances ou acteur volontaire. Elle s'appuie sur des récits de voyage (Marco Polo), de pèlerinage, des traités de croisade et sur l'abondante bibliothèque du duché de Bourgogne au XV^e siècle. Car le duché de Bourgogne d'alors, « *fondé sur des conglomerats d'ethnies, de langues, d'histoires, et, souvent, de religions multiples* » (comme l'ex-Yougoslavie), ressemble à un « État fixeur », tantôt entre les royaumes de France et d'Angleterre, tantôt, en Méditerranée, entre l'Orient et l'Occident.

Cela donne un livre rigoureux et attachant, vivant, parfois poétique, dont le sérieux n'exclut pas l'humour : « *Faites des bibliothèques, pas la guerre !* » serait le message du duché, qui a accumulé dans ses nombreux rayons de livres un véritable empire. Car si le monde « *n'est pas fait que de textes* », comme l'écrit Zrinka Stahuljak, les textes ont un formidable pouvoir : celui de faire advenir ce qui n'est pas encore. ■

* *Journaliste*



DOSSIER

- Comment Henri V est devenu roi de France p. 34
 - Chronologie p. 36
 - Ce que dit vraiment le « traité » p. 42
 - Exposition. Troyes, 1420-2020 p. 46
 - Résister aux Anglais ! p. 48
 - Le rêve brisé de l'union p. 54
- 16 juin 1940 : la Franco-British Union p. 56

1420

La France anglaise

Il y a six cents ans, en mai 1420, au cours de la guerre de Cent Ans, Charles VI déshéritait son fils au profit du roi anglais Henri V. L'« infâme traité de Troyes », tant décrié par les historiens du XIX^e siècle, se voulait la promesse d'une paix perpétuelle entre les deux pays ennemis.

Il contribua au contraire à la formation d'un premier sentiment national dans le royaume, qui s'est illustré par la geste de Jeanne d'Arc, mais aussi par des mouvements de résistance dans les zones que les Anglais occupaient, notamment la Normandie.

Un héros anglais Les actions d'Henri V, en particulier en France, l'ont installé durablement dans la mémoire anglaise. Ce tableau de la fin du XVI^e siècle est presque contemporain de la pièce de Shakespeare consacrée au roi (portrait de l'école anglaise, huile sur toile, XV^e siècle, Londres, National Portrait Gallery).

Comment Henri V est devenu roi de France

Le 21 mai 1420, le traité de Troyes confirme les succès remportés par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans. Le royaume de France tombe, pour un quart de siècle, sous la coupe de la monarchie anglaise. Comment en est-on arrivé là ?

Par Anne Curry

L'année 2020 marque un anniversaire important dans l'histoire des relations franco-anglaises : il y a six cents ans, le 21 mai 1420, le traité de Troyes fut scellé dans la cathédrale de la ville qui lui donne son nom. Les termes de ce traité stipulaient qu'Henri V de Lancastre, roi d'Angleterre, serait reconnu par Charles VI, roi de France, comme héritier de la couronne de France. Charles resterait roi jusqu'à sa mort, mais le jour de celle-ci Henri ou son héritier lui succéderait, écartant la lignée des Valois et établissant une double monarchie d'Angleterre et de France.

« Les deux couronnes de France et d'Angleterre à tout jamais et perpétuellement demeureront ensemble et seront à une même personne, à savoir la personne du roi Henri tant qu'il vivra et par la suite à ses héritiers », dit le traité qui ajoute que « les deux royaumes seront gouvernés [...] non divisés sous divers rois, mais sous une même personne ».

Sommet de l'œuvre d'Henri V, le traité de Troyes transforme en réalité les prétentions du roi d'Angleterre Édouard III. Petit-fils de Philippe IV le Bel par sa mère Isabelle de France, ce dernier avait fait valoir dans les années 1330 ses droits à la couronne de France, déclenchant



L'AUTEURE
Professeure émérite à l'université de Southampton, Anne Curry a notamment dirigé *La Guerre en Normandie, XI^e-XV^e siècle* (Presses universitaires de Caen, 2018).

ce qu'on appelle communément la guerre de Cent Ans. Car, en 1328, à la mort de Charles IV, dernier Capétien direct, les grands de France optèrent pour l'autre prétendant à la couronne : Philippe de Valois, cousin du défunt roi et aîné d'une branche cadette.

Du côté français, ce traité constitue une des heures sombres de l'histoire : il est le résultat d'échecs militaires contre Henri V, comme à Azincourt en 1415, mais aussi l'aboutissement de la guerre civile qui sévit en France entre les Armagnacs et les Bourguignons. En effet, depuis la nuit du 23 novembre 1407, lorsque les hommes de main du duc de Bourgogne Jean sans Peur assassinèrent le duc Louis d'Orléans, le frère du roi Charles VI, le fossé n'a cessé de s'élargir entre les deux factions.

Mais c'est bien grâce à la conquête de la Normandie qu'Henri V a pu triompher à Troyes. Le duché est d'ailleurs la seule région de France explicitement mentionnée dans le traité. La Gascogne et Calais n'y figurent pas car ils sont considérés par Henri V comme étant déjà sous la domination directe du roi d'Angleterre, conformément au traité de Brétigny de 1360, conclu entre Édouard III et Jean II le Bon, alors que la fortune des Français était au plus bas à la suite de la capture de leur roi lors de la bataille de Poitiers, en 1356.

La clause 18 du traité de Troyes stipule que « quand il adviendra que [...] le roi Henri obtiendra la couronne de France, le duché de Normandie ainsi que les autres lieux par lui conquis dans le royaume de France seront sous la juridiction, obéissance et monarchie de ladite couronne de France ». Jusqu'à la mort de Charles VI et l'accession d'Henri V au trône de France, la Normandie resterait donc sous l'autorité directe d'Henri.

L'invasion de 1415

La reprise de la guerre entre la France et l'Angleterre en 1415, deux ans après l'accession au trône d'Henri V, s'explique en grande partie par la guerre civile française. Les Anglais avaient pleinement conscience des divisions qu'ils pouvaient exploiter. Ils l'avaient d'ailleurs déjà fait un peu plus tôt, sous le règne d'Henri IV : en 1411, des troupes avaient été envoyées pour aider les Bourguignons, et l'année suivante pour soutenir les Armagnacs. Ils espéraient profiter

Azincourt

Le 25 octobre 1415, les troupes anglaises infligent une très sévère défaite à un camp français déjà bien affaibli. Ce triomphe assure à Henri V la conquête de la Normandie mais aussi du royaume de France (miniature du ^{xv}^e siècle).

de la situation pour recouvrer les terres obtenues en 1360 par Édouard III mais perdues sous Charles V : une large bande de territoire allant de la Normandie à la Guyenne.

Conscient de la persistance des divisions françaises, Henri V adopta une ligne diplomatique dure dès le début de son règne et lança une invasion à l'été 1415 : 12 000 soldats quittèrent l'Angleterre, soit la plus grande expédition anglaise depuis l'attaque d'Édouard III en 1346, qui avait culminé avec la bataille de Crécy. La campagne de 1415 est célèbre pour la bataille d'Azincourt (25 octobre) mais son objectif était bien la conquête ; le roi avait engagé des troupes pour le servir pendant douze mois.

Cependant, en 1415, seul Harfleur fut finalement pris et Henri V décida de rentrer en Angleterre. Mais il avait toujours en tête la prise de la Normandie : il développa une nouvelle stratégie, mise en œuvre dès l'été 1417 lors d'une expédition qu'il dirigea en ►►►





La Normandie lancastrienne

Conquise entre 1417 et 1419, la Normandie est rapidement dotée d'institutions anglaises autonomes – avant même la signature du traité de Troyes. Rouen devient la capitale politique et militaire, à la tête d'un dense réseau de garnisons. Caen passe pour la plus anglaise des villes normandes : elle accueille la Chambre des comptes dès 1417 et l'université en 1432. En parallèle, des marchands, des clercs et des militaires anglais s'installent dans le duché et obtiennent des terres confisquées aux Normands, suscitant parfois des réactions hostiles chez ces derniers.

▶▶▶ personne ; 12 000 hommes, à nouveau engagés pour douze mois de service, débarquèrent en Normandie.

Pourquoi la Normandie ? Héritage de Guillaume le Conquérant, les rois anglais avaient régné en tant que ducs de Normandie jusqu'à la conquête de Philippe Auguste en 1204. Mais le traité de Paris en 1259, conclu entre Henri III d'Angleterre et Saint Louis, avait confirmé cette perte et, après tout, Édouard III s'était finalement montré disposé à abandonner sa revendication sur ces terres en 1360, au profit de ▶▶▶

CHRONOLOGIE

1337 Philippe VI prononce la commise de la Guyenne, tandis qu'Édouard III réclame le trône de France : c'est le début de la guerre de Cent Ans, marqué par les victoires anglaises (Crécy en 1346, Poitiers en 1356).

1360, 24 octobre Ratification du traité de paix de Brétigny (ou de Calais) entre Édouard III et Jean II le Bon, libéré contre une rançon considérable. Le roi d'Angleterre renonce à la couronne de France en échange de la pleine souveraineté sur une Grande Aquitaine.

1392 Première crise de folie de Charles VI. Crises de folie et temps de répit alternent pendant le reste de son règne.

1407, 23 novembre Assassinat de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, sur ordre du duc de Bourgogne. Début de la guerre civile ouverte entre Bourguignons et Armagnacs.

1413 En Angleterre, Henri V succède à son père Henri IV.

1415, 13 août Débarquement anglais près de Harfleur ; c'est la plus grande expédition depuis 1346.

25 octobre Victoire anglaise d'Azincourt.

1417-1419 Conquête de la Normandie par Henri V. Rouen tombe le 13 janvier 1419, et avec elle l'ensemble du duché.

1418, 29 mai Prise de Paris par les Bourguignons ; le dauphin Charles (futur Charles VII) parvient à s'échapper *in extremis*.

1419, 10 septembre Assassinat de Jean sans Peur sur le pont de Montereau sur ordre du dauphin Charles. Philippe le Bon devient duc de Bourgogne.

1420, 21 mai Traité de Troyes : instauration de la « double monarchie ». Henri V devient régent du royaume et héritier de la couronne de France, au détriment du dauphin.

1422, 31 août Agé de 35 ans, Henri V meurt de dysenterie. Son frère, le duc de Bedford, devient régent, son fils Henri ayant à peine 11 mois.

21 octobre Mort de Charles VI. Henri VI devient roi de France sous la régence du duc de Bedford, qui gouverne depuis Paris. Le dauphin Charles gouverne depuis Bourges où il se proclame roi.

1429, février Jeanne d'Arc arrive auprès de Charles VII. Ses chevauchées permettent notamment de libérer Orléans (8 mai) et de faire sacrer Charles VII à Reims (17 juillet).

1430, 23 mai Jeanne d'Arc est capturée à Compiègne. Elle est brûlée le 30 mai 1431 à Rouen.

1431, 16 décembre Henri VI d'Angleterre est sacré roi de France à Paris.

1449-1450 Reconquête de la Normandie par Charles VII.

1453, 17 juillet Victoire française de Castillon. Henri VI est sujet à des crises de folie.

1461, 22 juillet Mort de Charles VII ; son fils Louis, lui, succède.

►►► gains territoriaux dans le sud-ouest du royaume de France.

La seule cause de la revendication des Anglais sur la Normandie est donc bien celle de la couronne de France dans son ensemble. C'est d'ailleurs cette explication que donna Henri V pour justifier les expéditions de 1415 et 1417.

Sur le plan stratégique, le débarquement en Normandie présentait de nombreux avantages pour les Anglais, en raison notamment de la relative proximité avec le sud de l'Angleterre. Conquise, elle offrirait également une base solide pour mener une attaque dans le cœur de la monarchie française, en Ile-de-France. Le duché, en outre, était un élément clé des ressources financières du roi de France, dont la prise apporterait un avantage important aux Anglais tout en infligeant une perte équivalente aux Français. Enfin, l'invasion de la Normandie était une insulte majeure envers les droits de Charles VI dans ses propres terres.

Aucun roi anglais n'avait jamais tenté une conquête systématique en France à l'échelle de celle menée par Henri V en Normandie. Le 1^{er} août 1417, l'armée débarqua à l'embouchure de la Touques. Henri établit son contrôle sur la côte, avant d'assiéger Caen. La ville tombée (le 19 septembre), son armée fonça vers le sud, coupant la basse Normandie en deux et

rendant ainsi toute résistance coordonnée plus difficile. A la fin de l'année, il avait pris Falaise et des armées furent envoyées simultanément vers l'ouest pour réduire le Cotentin et vers l'est en direction de la vallée de la Seine.

Au fil de la progression, des garnisons anglaises furent installées dans les villes et forteresses prises. A la mi-juillet 1418, presque toute la basse Normandie était sous le contrôle d'Henri, qui était désormais en mesure d'assiéger Rouen, la plus grande place assiégée avec succès de toute la guerre de Cent Ans. Affamée

Après l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau les exigences du roi d'Angleterre ne cessent d'augmenter

et exsangue, la capitale de la Normandie tomba en janvier 1419, entraînant avec elle de nombreuses autres places normandes qui préférèrent se rendre plutôt que de résister.

En parallèle, les Bourguignons gagnaient en puissance : dans la nuit du 28 mai 1418, un groupe de Parisiens fit entrer, par une porte dont ils avaient la clé, leurs troupes : les Armagnacs (dont le comte) et leurs partisans furent massacrés. Le prévôt de Paris Tanguy du Chatel n'eut que le temps d'arracher de ►►►

Un souverain shakespearien

Henri, né à Monmouth (en 1386 sans doute), n'entre en pleine lumière que lorsque son père, Henri de Lancastre, dépose – puis fait assassiner – son cousin Richard II, devenant Henri IV en septembre 1399. Henri de Monmouth (le château gallois de sa naissance) est alors proclamé prince de Galles et duc d'Aquitaine. De fait, il est aussitôt confronté à un autre prince de Galles, autoproclamé, Owain Glyndwr, qui mène la révolte nationale qui ravage le pays de Galles de septembre 1400 à 1410. Le jeune prince dirige la répression de la révolte pendant dix ans : nominal au début, son rôle croît jusqu'à la fin de la révolte, épisode immortalisé par Shakespeare dans son *Henry IV*.

Henri a forgé dans l'épreuve sa compétence militaire et surtout des qualités exceptionnelles de meneur d'hommes. Il a aussi mesuré la nécessité de bien financer la guerre. Et, à partir de 1406, il est membre du Conseil royal et s'initie aux méandres d'une vie politique minée par les tensions entre les partis aristocratiques, attisées par la déchéance physique d'Henri IV.



Représentation d'Henri V dans un manuscrit du milieu du xv^e siècle.

S'il est jeune, c'est un homme armé d'expérience qui monte sur le trône en 1413. Il est en outre cultivé : il a été le premier prince anglais dédicataire d'un poème en langue anglaise, le *Regiment of Princes* de Thomas Hoccleve, un membre de sa chancellerie. L'une de ses premières décisions est d'ailleurs de faire de l'anglais une langue officielle de l'administration. Passionné de musique, grand joueur de harpe et de flûte, il a peut-être composé des parties d'une messe polyphonique. Sa devise, « *Une sans plus* », suggère que sa poursuite obstinée de la main de Catherine de Valois, la fille de Charles VI, n'était pas une simple pose. Surtout, comme son ancêtre Saint Louis, il se veut un roi chrétien dont le but ultime est la croisade : il enverra d'ailleurs un chevalier bourguignon s'enquérir de la situation en Terre sainte. Le traité de Troyes, qui

ramène la paix, n'est dans cette grande vision qu'une étape indispensable. La mort l'a arrêté en chemin. Henri V n'est pas qu'un soldat brutal...

Jean-Philippe Genet



Un roi fou

Roi depuis 1380, Charles VI sombre dans la folie à partir de 1392, et ce pour trente ans. Cette crise offre deux stratégies aux princes : s'éloigner du centre du pouvoir ou chercher à le contrôler, ce que tentent de faire Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et Louis, duc d'Orléans.



Un prince ambitieux

Après la mort de son père Philippe le Hardi en 1404, le jeune Jean sans Peur est en position de faiblesse face à Louis d'Orléans. Il doit choisir entre renoncer à toute ambition et éliminer son rival, ce qu'il fait le 23 novembre 1407. Cet assassinat marque le début de la guerre civile.



Un Dauphin délégitimé

Dauphin à 14 ans, en 1417, Charles (futur Charles VII) échoue à mettre fin à la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. L'assassinat qu'il a prémédité contre Jean sans Peur en 1419 exaspère les tensions.



1419, meurtre à Montereau

Profitant de la poussée anglaise et de l'incapacité des Armagnacs à la contrer, le duc de Bourgogne Jean sans Peur s'empare de Paris en mai 1418. Tanguy du Chatel, prévôt de Paris, parvient à exfiltrer le Dauphin *in extremis*. Une dernière tentative d'accord entre ce dernier et le duc de Bourgogne a lieu le 10 septembre 1419 sur le pont de Montereau. Mais Charles, convaincu que la disparition de Jean pourrait ramener la paix intérieure, a en fait préparé un guet-apens. Jean est assassiné (ci-dessus, miniature du xv^e siècle). Loin d'amener la paix cependant, l'acte enlève le pays dans la guerre : Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, s'allie avec les Anglais, affaiblissant le Capétien et ouvrant la voie au Traité.

▶▶▶ son lit le dauphin Charles et de s'enfuir à Melun.

Les négociations avec les Anglais débutèrent alors, lors desquelles Henri insista pour que lui revienne la Normandie, dont la conquête occupait entièrement son temps et son esprit. De nombreux indices suggèrent qu'il entendait recréer l'ancien duché anglo-normand. Il attribua pour cela à ses soldats et administrateurs des terres et multiplia les symboles. Après la chute de Caen, il se rendit sur la tombe de Guillaume le Conquérant dans l'abbaye Saint-Étienne. Il rétablit d'anciennes institutions duciales qui avaient été abolies par les Français, comme le sénéchalat. Après la chute de Rouen, il apparut au château de la ville vêtu des anciennes robes duciales, et projeta de construire un nouveau palais sur la rive nord de la Seine, à l'extrémité occidentale de la ville. Il prit enfin le titre de duc de Normandie, à côté de celui de roi de France.

La stratégie politique d'Henri V visait à attiser le séparatisme normand dans l'espoir de gagner la population à sa cause. La date de son débarquement, le 1^{er} août 1417, tant de fois évoquée dans les documents émis par les Anglais en Normandie, ne doit rien au hasard. Il s'agissait de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, célébrant la libération du saint par un ange qui lui ôta ses chaînes : de la même manière Henri allait libérer les Normands de leurs chaînes françaises.

Ces objectifs à la fois militaires et politiques transparaissent dans le choix d'Henri V d'enregistrer à la chancellerie l'ensemble des décisions

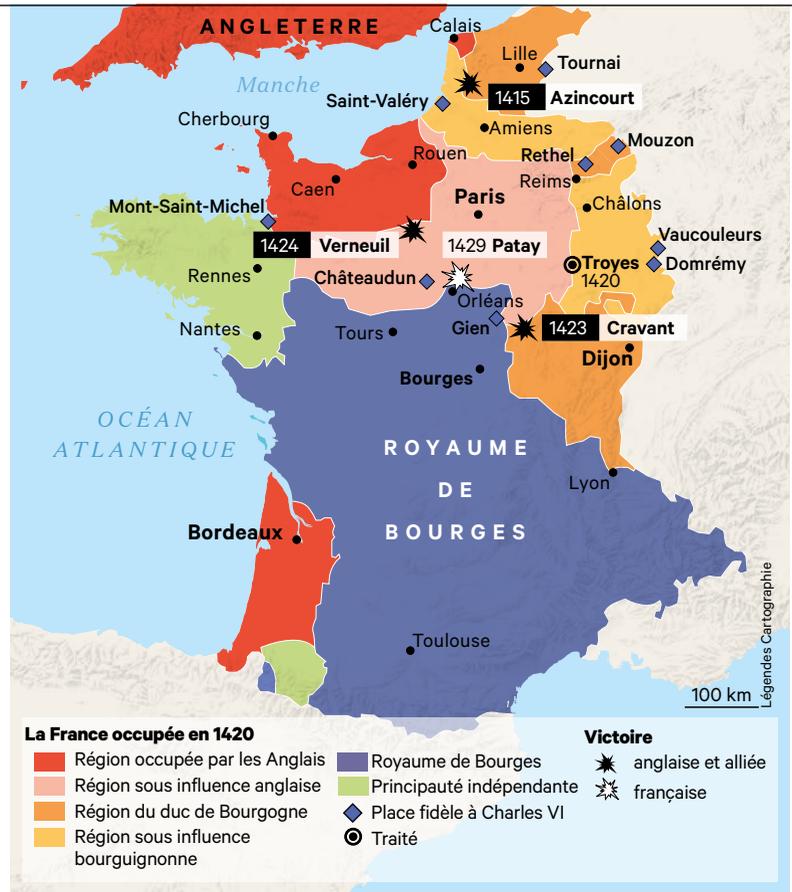
royales prises lors de sa conquête. Ces *rotuli normanniae* (rôles normands), qui subsistent dans la série C64 des Archives nationales anglaises, font état de près de 8 000 concessions ou décisions royales prises entre le 1^{er} août 1417 et la mort du roi le 31 août 1422, concernant un grand nombre d'individus et d'institutions normands, ainsi que les Anglais à qui des terres ont été concédées.

Durant ses neuf ans et demi de règne, Henri V passa au moins le tiers de son temps en Normandie. Il effectua plusieurs visites au cours des deux années qui ont suivi la signature du traité de Troyes, mais, surtout, il passa près de deux ans sans interruption en Normandie entre 1417 et 1419. En juin 1419, Henri semble avoir été disposé à conclure un accord avec les Français, fondé sur trois éléments : la restauration des terres qui avaient été concédées par le traité de Brétigny de 1360, la pleine souveraineté sur la Normandie et son mariage avec Catherine, fille de Charles VI.

Si les négociations ont échoué, c'est que de leur côté les Français gardaient l'espoir d'une réconciliation entre le duc de Bourgogne et le Dauphin réfugié à Troyes. La réaction d'Henri fut rapide. Bien qu'il continuait de dire souhaiter poursuivre les négociations avec le roi de France, il entama sa marche vers Paris, en commençant par un assaut sur Pontoise le 28 juillet. Désormais, il ajoutait l'ensemble du Vexin à ses revendications territoriales.

Mais tout espoir de réconciliation entre Armagnacs et Bourguignons disparut de façon spectaculaire le 10 septembre 1419. Ce jour-là une entrevue entre le Dauphin et Jean sans Peur fut décidée sur le pont de Montereau. Alors que le duc de Bourgogne s'agenouillait devant le Dauphin, il fut frappé à coups de hache puis achevé par Tanguy du Chatel et ses compagnons – un meurtre probablement prémédité par le camp du Dauphin. Craignant qu'Henri ne poursuive son avancée vers Paris, le Conseil royal accepta d'ouvrir des négociations avec le roi anglais.

Mais le roi d'Angleterre, qui connaissait bien la situation politique interne du camp français, était désormais en position de force. L'étude des événements qui se déroulent entre le meurtre de Montereau en 1419 et la signature du traité de Troyes en 1420 montre que les termes essentiels de ce dernier répondent aux demandes d'Henri, énoncées pour la première fois au Conseil royal le 27 septembre : la revendication du trône par Henri devrait être reconnue, les deux royaumes d'Angleterre et de France auraient le même roi une fois qu'Henri ou ses héritiers seraient arrivés sur le trône de France. La notion de double monarchie a également été établie, les deux royaumes devant vivre dans une amitié et une paix mutuelles, avec la garantie qu'aucun des deux royaumes ne soit subordonné à l'autre. Henri et Catherine de Valois se mariaient,



Trois France

Avec le traité de Troyes, le royaume est divisé en trois ensembles : les Anglais dominant directement la Guyenne et la Normandie et étendant leur influence jusqu'à la Loire au sud et jusqu'à la Champagne à l'est. Leurs alliés bourguignons sont à la tête d'une large frange orientale. Ne reste au Dauphin qu'un « royaume de Bourges », certes assez vaste mais sur lequel sa tutelle reste assez lâche dans un premier temps.

MOTS CLÉS

Armagnacs

A la mort de Louis d'Orléans, son fils Charles est trop jeune : son beau-père Bernard d'Armagnac devient le chef du parti, qui soutient ensuite le Dauphin Charles.

Bourguignons

Parti ennemi des Armagnacs, autour du duc de Bourgogne, allié aux Anglais à partir de 1419.

mais Henri n'exigerait aucune dot de la part des Français.

Au cours des mois suivants, les exigences du roi d'Angleterre augmentèrent encore. En octobre 1419, l'idée d'une régence pour Henri V durant le règne de Charles VI fut explicitement énoncée. A Noël, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, accepta les propositions d'Henri et, à Troyes, le 17 janvier, Charles VI confirma cet accord franco-bourguignon tout en condamnant les actions du Dauphin.

Le duc de Bourgogne avait été poussé à accepter cet accord contre plusieurs concessions en faveur de son parti, reprises ensuite dans le traité, mais surtout dans la perspective d'une vengeance : Henri V acceptait de ne pas faire de trêve avec le Dauphin et ses partisans. Au moment de la rédaction définitive du traité, une clause obligea Henri d'user « de son pouvoir le plus tôt qu'avec profit il se pourra faire » pour amener à l'obéissance tous ceux qui étaient membre ou soutenaient le « parti vulgairement appelé du Dauphin et d'Armagnac ». ▶▶▶

Le Traité n'était pas populaire en Angleterre où l'on estimait qu'Henri V s'était vendu aux Français

►►► Le traité de Troyes était présenté comme un traité de paix, mais il engageait donc Henri à poursuivre la guerre contre les Armagnacs. Immédiatement après la signature, le 21 mai 1420, le roi d'Angleterre partit d'ailleurs assiéger Sens puis de Montereau, où le corps de Jean sans Peur fut récupéré. Il passa ensuite une grande partie de son temps en actions militaires en France.

Le bon roi Henri ?

Comment Henri V, chef de l'« ancien ennemi » anglais, qui avait humilié les Français sur le champ de bataille et déjà conquis une partie du royaume, a-t-il pu être accepté comme héritier du trône ? Le meurtre de Jean sans Peur fut à n'en pas douter le catalyseur. Ce moment de division et de désarroi augmenta la crainte face à la progression militaire vers Paris d'Henri V.

Un autre élément cependant doit être pris en compte en lien avec la politique menée par le roi d'Angleterre en Normandie. Une assemblée de nobles, d'hommes d'Église et de représentants de la ville, réunis à Troyes au début du mois d'avril 1420, recommanda d'accepter les termes demandés par Henri V. Ils avaient entendu dire qu'on disait du roi qu'il était « *prudent et sage, aimant Dieu, la paix et la justice* » et qu'il était sincèrement préoccupé par la situation précaire et la division du royaume causées par le Dauphin et son parti. A leurs yeux, le Dauphin avait rompu son accord avec le duc de Bourgogne et n'était donc plus digne d'honneur ou d'obéissance. Le traité proposé fut donc jugé « *moult convenable, moult profitable et nécessaire* ».

Certes, les Français n'avaient d'autre choix que d'accepter les conditions d'Henri compte tenu des circonstances. Mais sa réputation de justice et de bon gouvernement était reconnue même par ses ennemis. Les conditions de capitulation des places fortes normandes, dont nous conservons de nombreux traités, montrent aussi un roi à la fois ferme, mais capable de faire preuve d'indulgence et de miséricorde : à quoi bon gouverner un duché réduit en cendres et dont la population lui serait entièrement hostile ?

C'est dans ce sens également que, dès les premiers jours de sa conquête de la Normandie, il avait proposé la réconciliation. Ceux qui ont accepté son gouvernement ont vu leurs possessions et leurs droits confirmés. Seuls ceux qui ont fui virent leurs terres confisquées et concédées aux Anglais. Même les hommes qui avaient d'abord résisté furent souvent ramenés au bercail, voire élevés à de hautes fonctions, comme Guy Le Bouteillier, qui avait tenu tête pendant le

long siège de Rouen, ou Louis Bourgeois, qui fut nommé président de la Chambre des comptes normande.

Le roi d'Angleterre fut aussi attentif, par exemple, à ce que les droits du clergé soient confirmés (contre un serment de fidélité prêté au nouveau roi), même s'il veilla à disposer de soutiens certains sur les sièges stratégiques. Mis à part l'évêque d'Avranches, tout l'épiscopat normand fut renouvelé entre 1420 et 1423 au profit de proches des Bourguignons ou d'Italiens.

On a déjà noté qu'Henri avait encouragé la fierté des Normands à l'égard de leurs propres droits et privilèges. Il accorda une attention particulière à la protection des habitants du duché contre les excès de ses soldats, la prise de provisions sans paiement et le comportement arbitraire des fonctionnaires, ainsi qu'à la protection de l'Église et du commerce. Dans les rôles normands, on trouve plein d'exemples de droits des habitants non seulement confirmés mais aussi exercés dans la pratique.

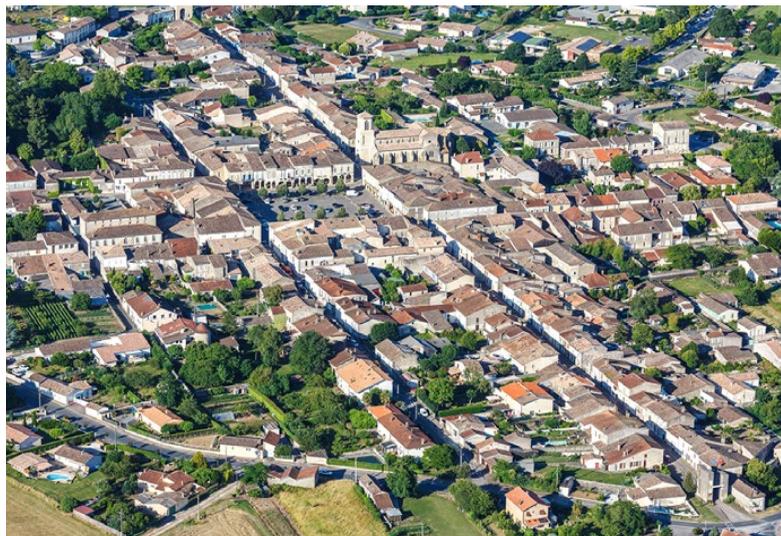
En ce temps de guerre civile en France, il n'est guère surprenant que le règne d'Henri sur la

À SAVOIR

La Guyenne : trois cents ans anglaise

La Guyenne est au cœur des conflits entre Capétiens et Plantagenêts depuis le ^{xii}e siècle et les mariages successifs d'Aliénor d'Aquitaine avec Louis VII puis Henri II Plantagenêt. Même si le roi d'Angleterre en reste duc au ^{xiii}e siècle, ce n'est qu'à la condition de prêter hommage au roi de France : cette situation est source de conflits à la fin du siècle, Édouard III réclamant la pleine souveraineté sur la région et ses 300 à 400 000 habitants. Une série d'opérations militaires et

diplomatiques ont lieu entre 1294 et 1327 mais, quand la guerre de Cent Ans éclate, la question n'est pas réglée. Et la Guyenne, avec une étendue variable (très grande après le traité de Brétigny de 1360, très réduite en 1380 après la reconquête de Charles VI...), restera anglaise. La Guyenne ne revient pleinement au roi de France que lors de la victoire de Charles VII, à Castillon, en 1453, après trois cents ans de domination anglaise *de facto* ou *de jure*.



Sauveterre-de-Guyenne, une bastide construite au temps des Anglais.



Le régent Bedford

Frère d'Henri V, Jean de Lancastre, duc de Bedford, devient régent du royaume de France à la mort de son frère. Pendant les années 1420, il parvient à maintenir les positions anglaises. Grand mécène, il commande aussi de nombreux manuscrits enluminés, dont le livre d'heures d'où est extraite la miniature ci-contre.

En effet, certains signes indiquent que le traité de Troyes n'était pas populaire en Angleterre. On estimait qu'Henri, dans une certaine mesure, s'était vendu aux Français. Le chroniqueur gallois Adam d'Usk considérait par exemple que « *les meilleurs hommes et l'argent du royaume ont été pitoyablement gâchés dans cette entreprise* ». Et au Parlement de décembre 1420, des craintes explicites ont été exprimées quant à une possible subordination future de l'Angleterre à la France.

Henri V avait accompli plus que tous ses prédécesseurs dans la guerre contre la France. Chef réaliste, il avait compris que la revendication anglaise sur la France ne pouvait être satisfaite que si les Français la reconnaissaient et que sa propre domination en tant qu'héritier et régent dépendait de sa capacité à s'appuyer sur le soutien que les Français devaient à leur roi reconnu, Charles VI.

Son réalisme l'accompagna jusqu'à son lit de mort : il insista pour que les Anglais ne cessent jamais de tout faire pour conserver la Normandie, reconnaissant qu'il ne serait pas facile pour son successeur d'appliquer les termes du traité de Troyes. La Normandie continua donc d'occuper une place particulière dans son esprit jusqu'à la fin.

Lorsqu'il mourut le 31 août 1422, laissant son très jeune fils (à peine 11 mois) Henri VI comme roi d'Angleterre et héritier du trône de France, la Normandie resta bien sous domination anglaise : le sceau qu'Henri V utilisait dans le duché fut remis à son frère Jean de Lancastre, duc de Bedford, qui devint régent d'Angleterre et gouverneur de Normandie, agissant au nom d'Henri VI. Le destin voulut que Charles VI meure seulement quelques semaines après Henri V. Conformément au traité de Troyes, Henri VI devint roi de France, mettant fin à l'administration séparée de la Normandie, qui revint sous le contrôle direct de la couronne française d'Henri VI.

Les affaires de France furent essentiellement gérées par Bedford, les affaires anglaises revenant à l'autre frère d'Henri V, Humphrey de Lancastre, duc de Gloucester. Bedford œuvra largement à poursuivre la politique d'Henri V. Comme gouverneur de Normandie, il chercha à installer durablement la domination anglaise, fondant par exemple une université à Caen en 1432. Sur le plan militaire, la domination des Anglais fut confirmée à plusieurs reprises, comme à la bataille de Verneuil en 1424, jusqu'à ce que Charles VII, notamment grâce aux chevauchées de Jeanne d'Arc (1429-1430) et surtout à la fin de l'alliance anglo-bourguignonne, reprenne la main. Après la mort de Bedford en 1435, Henri VI, devint cependant pleinement roi à sa majorité en 1437. Mais ce n'était déjà plus que fiction. Jamais ce souverain ne fut en situation de maintenir la double monarchie créée pour lui par son père. ■

(Texte traduit par Fabien Paquet.)

Normandie l'ait fait paraître comme remplissant toutes les qualités attendues d'un roi militaire – un protecteur de son peuple aussi efficace avec les armes que dans l'exercice de la justice.

Lors de sa régence (juin 1420-août 1422), il s'occupa avec diligence du gouvernement, réformant la monnaie et accordant une sérieuse attention à l'ordre public. A cet égard, il tint les promesses qu'il avait faites à Troyes, dont beaucoup avaient été incluses dans le traité à sa demande. Il avait dit que la justice serait administrée selon les lois, les coutumes et les droits du royaume, sans exception de personnes, pour maintenir le peuple dans la paix et la tranquillité et le défendre contre toute violence ou oppression.

Il ne ferait pas d'exactions déraisonnables et inutiles sur la population. Il prendrait conseil. Il maintiendrait les institutions françaises, travaillerait au profit et à l'honneur du royaume, nommerait des personnes compétentes, protégerait et honorerait le roi et la reine.

Alors qu'Henri, selon les termes du traité, devait conserver la Normandie jusqu'à ce qu'il devienne roi, il était obligé de faire des concessions – même dans le duché – puisque tout le parti bourguignon devait être dédommagé. Il n'y aurait pas de coup de force anglais ; il promit que Charles VI resterait dans le royaume et que lui-même ne s'appellerait plus roi de France.

Ce que dit vraiment le « traité »

Cette charte médiévale, frappée d'illégitimité par l'histoire nationale, doit être redécouverte pour ce qu'elle est d'abord : un contrat de mariage politique.

Par Yann Potin

Comprendre ce que la tradition historiographique a qualifié de « traité » de Troyes pose un défi de méthode, d'analyse et de restitution pour l'historien : comment éviter l'anachronisme et tenter de faire la part entre la vision des vainqueurs et celle des vaincus ?

Peut-être en signalant tout d'abord que le document est à la fois bien plus et bien moins qu'un traité, au sens où l'entend le droit international dont les prémices sont à peine contemporaines du xv^e siècle. En fait de traité, il s'agit d'une charte, ou plutôt d'une paire de chartes symétriques, échangées entre le roi de France Charles VI et celui qu'il appelle, dès le préambule, son « fils », Henri V d'Angleterre. Ces chartes rédigées en latin sont destinées à être enregistrées par les cours souveraines des parlements respectifs, mais aussi « jurées » par les principaux corps qui forment le royaume, d'où sans aucun doute l'existence de versions solennelles en français. Il résulte de cette procédure d'accord qu'au moins six originaux de l'acte officiel, c'est-à-dire scellé, sont conservés aujourd'hui de part et d'autre de la Manche.

Un traité en six exemplaires

Les exemplaires les plus importants sont les versions symétriques produites par la chancellerie de France et celle de l'Angleterre, conservés aujourd'hui à Paris et à Londres dans les Archives nationales des deux pays. Ces quatre documents originaux seuls forment le « traité » proprement dit, en latin comme en français, et c'est cette langue qui semble avoir été privilégiée, tant pour



L'AUTEUR
Archiviste aux Archives nationales, maître de conférences associé à l'université Paris Nord, Yann Potin a notamment publié « 1420. La France aux Anglais ? », P. Boucheron (dir.), Histoire mondiale de la France, Seuil, 2017, pp. 228-232.

l'enregistrement au parlement de Paris que pour les textes du serment. Philippe Contamine a relevé que ce dernier fut effectivement juré par plusieurs villes du nord du royaume, et à plusieurs reprises par les corps constitués de la ville de Paris, dont l'Université dès le 3 juin 1420. Le 15 juillet 1429, soit deux jours avant le coup de force du sacre à Reims du « soi-disant Dauphin », une assemblée de bourgeois de Paris jurera encore de respecter les conditions de la paix de 1420...

Au noyau franco-anglais des actes originaux il faut adjoindre deux autres exemplaires, aux mains du duc de Bourgogne, garant de l'accord entre les deux rois. Ces deux autres actes scellés sont aujourd'hui dispersés entre les Archives départementales de la Côte-d'Or et les Archives diplomatiques (à La Courneuve). Intégré aux archives du secrétaire d'État des Affaires étrangères à la charnière des xvii^e et xviii^e siècle, cet exemplaire du traité forme, par paradoxe, le premier

DANS LE TEXTE

« Notre fils »

“ Et afin que concorde, paix et tranquillité entre les royaumes de France et d'Angleterre soient, pour le temps advenir, perpétuellement observées [...], que, de l'avis et consentement des trois états desdits royaumes, [...] soit ordonné et pourvu que, du temps que notredit fils sera venu à la couronne de France, ou aucun de ses hoirs, les deux couronnes de France et d'Angleterre à toujours mais, perpétuellement, demeureront ensemble, et seront en une même personne [...] qui sera pour le temps roi et seigneur souverain de l'un et l'autre royaume, comme dit est, en gardant toutefois en toutes autres choses à l'un et à l'autre royaume ses droits, libertés et coutumes, usages et lois.”

Article 24.



et le plus ancien d'une collection d'autant plus officielle qu'elle est toujours celle qui conserve les traités contemporains (cf. p. 45).

Concorde et paix perpétuelle

En fait de « traité », ces chartes ou lettres patentes sont intitulées par les archivistes, au lendemain de leur expédition respective, comme des « lettres de concorde faites entre les rois et les royaumes de France et d'Angleterre ». En l'absence d'un quelconque « titre » au traité, cette mention inscrite au dos du parchemin est une clé décisive de compréhension : elle peut nous permettre de revenir sur la raison politique, dynastique et diplomatique sous-jacente qui commandait la validité et la légitimité de cet accord.

Précisons d'emblée qu'à cette date la coutume qui veut que le roi n'est pas propriétaire de la Couronne est encore balbutiante et minoritaire : elle apparaît en fait au même moment, sous la plume du juriste nîmois Jean de

Fleurs de lis et léopards

Lettre patente d'Henri V composant le traité.

Sur ce parchemin scellé de cire verte sur lacs de soie, la lettre H initiale ornée associée aux trois fleurs de lis (armes de France) trois léopards superposés (armes d'Angleterre).

Archives nationales, Paris, AE III 254.

Terrevermeille, peut-être avant la fin de l'année 1419, dans un traité *Contra rebelles suorum regum* qui connut une diffusion restreinte. Cumulé à la mystique de Jeanne d'Arc, ce nouveau principe extra-juridique, vis-à-vis du droit romain, imposera par la suite, mais de manière rétroactive, le caractère inessicible et imprescriptible de la Couronne par son dépositaire.

En 1420, le traité de paix est d'abord et avant tout un genre de « concordat », ou encore un « accord de paix » à fin perpétuelle, mais « moyennant un mariage », pour reprendre les termes d'une autre mention du xvi^e siècle. La question du douaire de la mariée occupe en effet les articles 3 à 5. Ce que l'on nomme donc pour simplifier le « traité de Troyes » est bien un acte d'exception, sous couvert d'une union de Couronnes, scellé par une union matrimoniale entre deux personnes : en somme, c'est d'abord un contrat de mariage, entre les Valois et les Lancastre comme entre la France et l'Angleterre.

Leibniz, dans son *Codex iuris gentium diplomaticus* de 1693, monument du droit international en plein essor, ne s'y trompera pas, ▶▶▶

►►► en qualifiant encore les chartes de 1420 de « *traité de mariage* ». L'union permanente des Couronnes par les personnes est le garant de la paix perpétuelle, avec le « *consentement des trois états du royaume* » (art. 24).

Mariage et paix visent à donner au roi, non seulement un gendre, mais un fils, à part entière, c'est-à-dire un héritier à la Couronne. C'est bien ce qu'institue le premier « article » de la charte : « *par l'alliance du mariage fait, pour le bien de ladite paix, entre notre dit fils le roi Henri et notre très chère et très aimée fille Catherine, il est devenu notre fils.* » Ce n'est pas un hasard si le texte insiste de manière inhabituelle sur la filiation induite par le principe de l'union de la chair (*una caro*) qui assimile, comme par adoption, le gendre à un fils à part entière : « *Notre fils nous aimera et honorera et notre dite compagne, comme père et mère* ». A 56 reprises, l'expression « *notre fils* » irradie le texte de la paix, au point d'en paraître incantatoire.

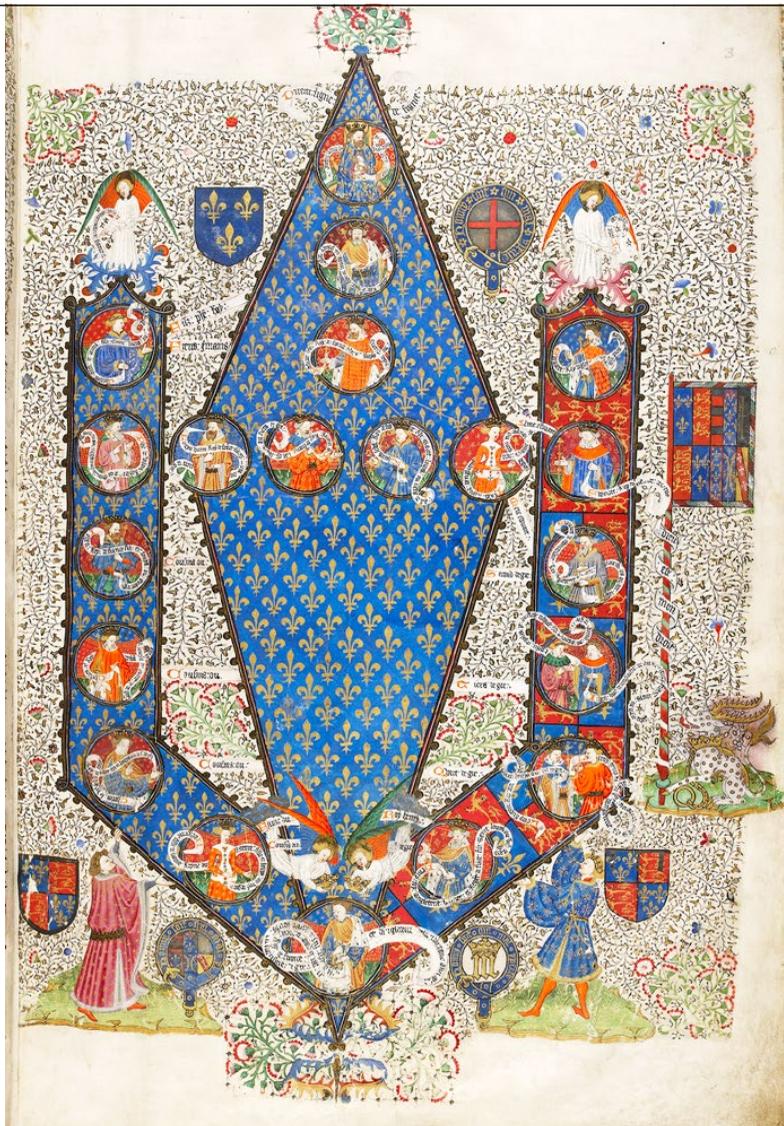
Les « *horribles et énormes crimes et délits pétrés* » par le « *soi-disant dauphin de Viennois* » (art. 29) ont en effet privé Charles VI de son dernier fils « biologique » : en tant que criminel de lèse-majesté, une assemblée de notables et universitaires de la ville de Paris avait jugé indigne de la Couronne le futur Charles VII dès la fin de septembre 1419.

Le traité entend donc résoudre un double, voire un triple, problème juridique, politique et diplomatique : l'absence d'héritier légitime en France, doublée d'une guerre civile endémique entre Armagnacs et Bourguignons depuis 1407 et, en dernier lieu, d'une guerre « étrangère » au long cours et à rebondissements, qu'il est convenu d'appeler « guerre de Cent Ans » et qui fait sans cesse rejouer la légitimité acquise de la dynastie des Valois depuis 1328.

On pourrait ajouter un quatrième problème à résoudre : si victoires et conquêtes ont permis à Henri V, le fils de l'usurpateur Henri IV de Lancastre, de faire en partie oublier le coup d'État de 1399, sa légitimité reste en Angleterre fragile : n'aurait-il pas, dans le nouveau contexte issu du meurtre de Montreuil en 1419, autant, voire plus, de titres à prétendre à la couronne de France qu'à celle d'Angleterre ?

Le titre de duc de Lancastre provient en dernier lieu de l'un des fils d'Édouard III, Jean de Gand, lui-même père de Henri IV, l'usurpateur de 1399. Ce dernier descend donc en ligne directe des Plantagenet par les pères, mais aussi d'Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, et par là donc des Capétiens et de Saint Louis. Son fils, le

Par son père et sa mère, Henri V pouvait revendiquer d'être la source d'une réconciliation entre toutes les branches capétiennes



Descendant en « directe ligne » de Saint Louis

A la mort d'Henri V en 1422, selon les termes du traité de Troyes, son fils Henri VI devint roi de France et d'Angleterre. Pour légitimer cette double monarchie, des arbres généalogiques symboliques comme celui-ci, mettent en scène le retour à la « directe ligne de France », comme l'indique la symétrie du losange fleurdelisé (Maître de Talbot, *Dedicatory Verses and Genealogical Diagram*, 1444-1445, Londres, The British Library, Royal Royal 16 E, VI, f.3).

futur Henri V, acquiert par sa mère des prétentions supplémentaires à la couronne de France : Jeanne est en effet à la fois Navarre par son père et Valois par sa mère.

Par son père et sa mère, Henri V pouvait donc revendiquer d'être un dynaste providentiel, source d'une réconciliation radicale et d'une union rare entre toutes les branches capétiennes se disputant la couronne de France – Évreux-Navarre, Plantagenêt, et Valois. Henri V se rattache même doublement à ces derniers, avant et après 1328, mais toujours par les femmes, bien entendu. Car au bout de neuf décennies, la « loi salique » de primogéniture mâle peinait toujours à s'imposer.

Du point de vue anglais, les « usurpateurs » Lancastre ne sont que les cousins issus de germain du dernier roi légitime, Richard II Plantagenêt, mais ils sont en revanche beaucoup mieux dotés que ce dernier en ascendances capétiennes, et notamment au regard du lignage de Saint Louis. Par son père le Prince Noir, Richard II héritait certes du sang sanctifié de Capétiens, mais par sa mère, Jeanne de Kent, il ne descendait que du rival de Saint Louis, Henri III d'Angleterre. Ainsi donc Henri V de Lancastre peut-il escompter faire coup double en jouant l'une contre l'autre et l'une avec l'autre les fondements de sa légitimité.

L'union politique des Couronnes

Comme l'a souligné Jean-Marie Moeglin, la croyance, diplomatique et canonique, que seul un mariage pourrait rétablir la « concorde » défective anciennement par une union malheureuse (en l'occurrence entre Isabelle de France et Édouard II) constitue un facteur décisif pour comprendre les enjeux du traité de Troyes. En 1396, à l'issue des conférences de Leulinghen, donc avant la guerre civile, l'alliance matrimoniale entre Richard II et une autre fille de Charles VI n'avait pas d'autre but, et ceci explique largement pourquoi un nouveau mariage pouvait être perçu en 1420 à la fois comme une union charnelle, à valeur dynastique, et une adoption spirituelle, à valeur politique.

Précisons que le motif d'une pacification entre France et Angleterre par adoption avait été

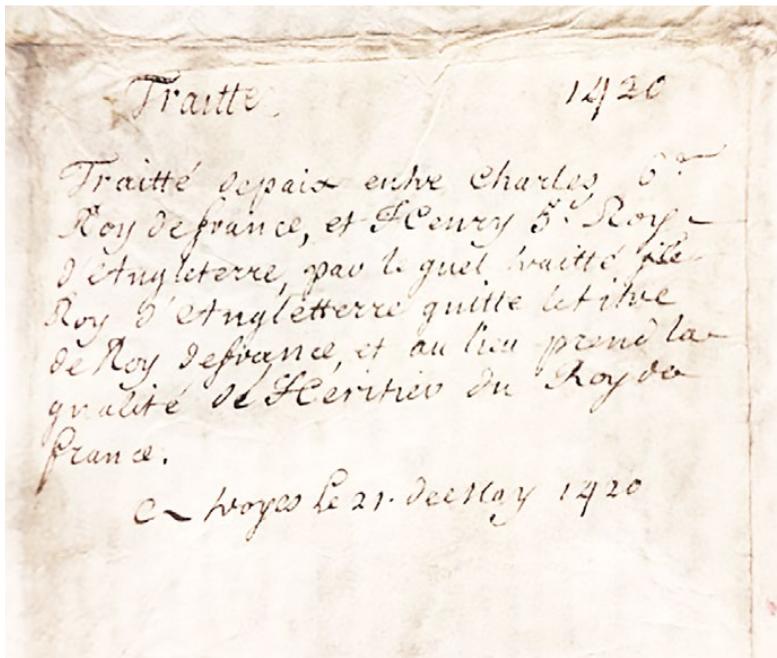
Le rêve d'unité qui travaille en profondeur la théologie politique médiévale avait donc trouvé à Troyes un formidable terreau

suggéré par une prophétie de Brigitte de Suède énoncée dès 1348, au lendemain de la bataille de Crécy. Henri V avait une grande dévotion pour cette figure mystique, canonisée sainte en 1391, et pour l'ordre de laquelle il avait fondé, l'année même d'Azincourt, un monastère au sud-ouest de Londres, à Richmond. L'apparition d'Henri V sur une scène politique française déchirée par la guerre civile pouvait donc paraître aussi providentielle et prophétique que celle d'une bergère à Domrémy.

Au-delà du traditionnel recours à l'union mystique des princes, la « paix perpétuelle » instituait surtout une union des Couronnes, interprétée à tort par la suite comme l'amorce d'un requiem de la souveraineté française. Or ce motif d'association de souveraineté apparaît au contraire comme adapté à l'horizon politique d'États modernes en gestation. Depuis l'union de Krewo entre la Pologne et le grand-duché de Lituanie en 1385 ou celle des trois royaumes scandinaves de Norvège, de Suède et de Danemark à Kalmar en 1397, avant les unions personnelles de Pologne, Bohême et Hongrie au cours du xv^e siècle, les unions de Couronnes apparaissent en harmonie avec les représentations politiques.

Soixante ans après l'union manquée à Troyes, c'est bien une association fondatrice entre couronne de Castille et d'Aragon qui commandera, à partir de 1479, la formation d'un empire espagnol destiné à être séculaire. La France elle-même n'avait-elle pas, avec la couronne de Navarre, expérimenté entre 1284 et 1328, une union efficace ? Redevenue effective dans un autre contexte, de 1589 à 1789, elle en est même devenue proverbiale ! Et bien entendu, le « Royaume-Uni » n'est rien d'autre, à partir du xvii^e siècle et jusqu'à nos jours, qu'une union de couronnes souveraines.

Le rêve d'unité qui travaille en profondeur la théologie politique médiévale avait donc trouvé à Troyes un formidable terreau, d'autant que cette « concorde » était susceptible d'être étendue dans les « huit mois » à l'ensemble de la Chrétienté (art. 26). Au-delà d'une paix finale entre France et Angleterre, l'union de Troyes semblait une prévention contre le schisme qui déchirait encore l'autorité universelle d'une papauté contestée par les églises « nationales » en gestation. Pas plus, mais pas moins, que la mystique nationale et patriarcale de la geste de Jeanne d'Arc, le régime de paix imaginé à Troyes, assurait ainsi la convergence entre le droit et l'eschatologie politique. ■



Un « traité » sur le tard Le terme ne s'impose qu'à l'époque moderne au dos de l'acte. Les diplomates ne retiennent alors que le fait que le roi d'Angleterre s'engageait à abandonner définitivement « le titre de roi de France ». La paix de Troyes est aussi un jalon vers la genèse de la notion de « ratification ».

Exposition

Troyes, 1420-2020

La grande exposition prévue à Troyes pour les 600 ans du Traité est reportée à l'automne. Préfiguration.

Par Valérie Toureille



L'AUTEURE
Professeure à Cergy-Paris-Université, Valérie Toureille est commissaire scientifique de l'exposition « Troyes, 1420 » avec Arnaud Baudin (direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube).



▲ **Bague de Jean sans Peur**

Le chaton de cette bague en or représente le duc de Bourgogne Jean sans Peur, taillé en camée. Ce travail associe pierres précieuses et semi-précieuses. Ces anneaux au portrait, que les princes s'offraient en étrennes, étaient à la mode au xv^e siècle. La bague conservée au Louvre est un exemple de la virtuosité des orfèvres parisiens.



◀ **Collier dit « d'esses »**

Ce collier est composé de 40 maillons en argent doré en forme de « s », avec un pendentif aujourd'hui perdu. Il appartient à la maison anglaise des Lancastre. Il était distribué à titre honorifique aux partisans de la famille, marquant ainsi leur appartenance politique. La signification du « s » semble en lien avec la devise d'Henri IV : « Soveign vous de moy » (« Souvenez-vous de moi »).



« **Troyes, 1420. Un roi pour deux couronnes** »

L'exposition se tiendra du 4 septembre 2020 au 3 janvier 2021 à Troyes (Hôtel Dieu-Le-Comte). Elle réunira près de 170 objets,

autour d'animations audiovisuelles. Rens. : www.aube.fr/1165-traite-de-troyes.htm

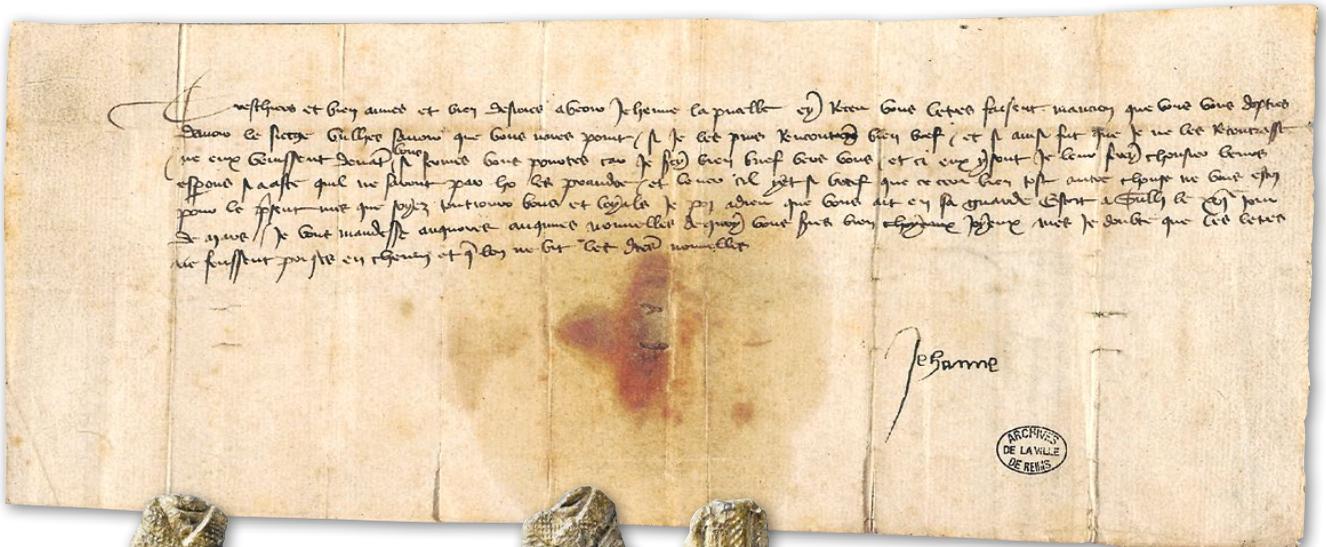


► Médaille de Charles VII

Cette médaille en or dite « calaisienne », frappée « en façon de monnaie », servait à récompenser de leur fidélité ceux qui avaient servi Charles VII, en particulier dans le contexte de reconquête de la Normandie et de la Guyenne. Ces médailles portent devise et légende louant l'action du roi.



▲ **Chapel de Charles VI** Ce casque d'apparat attribué à Charles VI a été découvert à Paris dans le puits de l'ancien donjon du Louvre. Il est composé de 155 fragments. La défense de tête arbore une couronne fleurdelisée, ornée d'émaux et portant la devise du roi « *En bien* ». Des cerfs ailés décorent le casque et renvoient à l'emblématique adoptée par le roi à la fin du XIV^e siècle.



▲ **Lettre de Jeanne d'Arc** La lettre datée du 16 mars 1430 est adressée aux habitants de Reims pour les rassurer sur une éventuelle menace de siège. Sur les 19 lettres, sommation ou défi, que la Pucelle fit rédiger, seules 3 portent sa signature. Cette lettre est un témoignage de l'importance que Jeanne d'Arc accordait à l'écrit pour conforter son action, réclamer un soutien ou défier ses adversaires, comme il était d'usage dans la guerre médiévale.

◀ **Enseigne de pèlerinage** L'exposition traite aussi de la vie quotidienne en Champagne. Cette enseigne est censée représenter le sanctuaire visité par un pèlerin. En plomb ou en argent, les enseignes de pèlerinage étaient vendues dans tous les grands lieux de dévotion. Ici il s'agit de la collégiale de Lirey, en Champagne, où était conservé et vénéré le saint suaire.



Résister aux Anglais !

Dans les années 1420-1430, les exactions de brigands dans les régions occupées par les Anglais sont nombreuses. Rouvrant le débat sur la naissance de la nation France, Valérie Toureille veut y voir une forme de résistance à l'occupant étranger.

Par Valérie Toureille

Les jeunes téléspectateurs des années 1960 ont tous été nourris aux aventures de Thierry la Fronde, qui fit probablement autant pour l'enseignement de l'histoire que les programmes scolaires de l'époque. Le héros, un jeune paysan réfugié comme un Robin des Bois dans la forêt de Sologne, lutte contre l'occupant anglais.

Son concepteur, Jean-Claude Deret, a situé le décor de l'intrigue autour de Janville. Il ignorait que ce gros village de la Beauce s'était distingué en 1429 par un acte de résistance aux Anglais, révélateur de l'esprit qui régnait alors dans les campagnes françaises. L'épisode se situe dans le prolongement de la bataille de Patay. Les troupes anglaises défaites le 18 juin par l'avant-garde de l'armée française se replient alors sur le nord jusqu'à Janville qu'elles tiennent depuis l'année précédente. Mais ses habitants ferment les portes aux fuyards, qui se voient contraints de pousser jusqu'à Corbeil.

Si Jean-Claude Deret (de son vrai nom Claude Breitman) a fait de Thierry la Fronde un résistant français, c'est sans doute en référence à sa propre histoire. En 1944, il servait dans la 2^e DB. L'année suivante, il accueillait à l'hôtel Lutetia son père, le docteur Breitman, rescapé d'un camp de concentration. L'occupation anglaise du ^{xiv}^e siècle vue par Deret est, il ne s'en cache pas, une transposition de l'occupation allemande, et le « maquis » de Thierry la Fronde un rappel des maquis de la Résistance.



L'AUTEURE
Professeure à
CY Cergy-Paris
Université,
Valérie Toureille a
notamment publié
Le Drame
d'Azincourt. Histoire
d'une étrange
défaite (Albin
Michel, 2015) et
Jeanne d'Arc à
paraître chez Perrin
en 2020.

Une comparaison qui, pour le ^{xiv}^e siècle, ne vaut pas. Si les Français de 1940 ont la claire conscience d'être occupés par un ennemi étranger, ceux de la guerre de Cent Ans avaient du royaume de France une conception trop sommaire pour le considérer comme leur patrie. La guerre que conduisaient les princes avait surgi d'une querelle dynastique, qui ne concernait guère les habitants du royaume, victimes de toutes les armées, sans distinction d'origine. Surtout, le territoire n'était pas encore, à proprement parlé, occupé. Enfin, le conflit était d'autant plus difficile à saisir qu'il opposait, au sein même du royaume, des factions rivales, toutes deux susceptibles de faire alliance avec les Anglais.

Parler de résistance aux Anglais, dans ces conditions, serait un abus de langage. Si les paysans, çà et là, s'en prenaient à des Anglais, c'était d'abord pour se défendre du pillage ou pour se venger de leurs exactions. Il n'y a, dans ces actes isolés, rien qui indique une décision commune ou un mouvement organisé. Seuls les Tuchins du Languedoc, des groupes de paysans armés, qui se sont organisés collectivement contre les exactions des routiers, reflètent ces mouvements d'autodéfense, mais ils ne traduisent aucunement une idéologie en cours de construction.

Si, en revanche, Jean-Claude Deret avait choisi de planter son décor quelques décennies plus tard, après la signature du traité de Troyes de 1420 qui abandonnait la couronne de France au roi anglais, son récit aurait davantage collé à la réalité historique. Les sources en effet à cette date



Thierry la Fronde

Dans cette très populaire série des années 1960, un jeune « maquisard » de Sologne résiste à l'occupant anglais. Au ^{xiv}^e siècle, cependant, la guerre de Cent Ans est encore un conflit féodal. Il faut attendre l'occupation anglaise et le traité de Troyes (1420) pour que naisse un premier sentiment d'appartenance à la nation.

MOTS CLÉS

Brigandage

Le terme est ambigu. Au ^{xv}^e siècle, il peut renvoyer aux actes de résistance d'une population, actes dont les autorités publiques nient toute interprétation politique, lui substituant une dimension criminelle (confondant les résistants avec les agresseurs de grand chemin). Le mot finit par désigner après la guerre de Cent Ans toute forme d'agression ordinaire.

Routiers

Ce terme qualifie les hommes de guerre, en rupture de ban, qui sont conduits par un capitaine et forment une route ou une compagnie. Il désigne, au cours de la guerre de Cent Ans, tout type d'homme de guerre livré à lui-même et pourrait être entendu comme un synonyme de « soudard ».

nous donnent les signes d'une émergence, depuis les strates populaires de la société, d'un élan de résistance contre les Anglais.

Attaques de convois et pillage

Ce rejet des Anglais est sans doute né de la confrontation à des forces d'occupation qui parlent une langue étrangère. C'est alors qu'apparaît le terme « *Godons* » (déformation du juron anglais *God damn*) pour qualifier les Anglais, un terme que Jeanne d'Arc, elle-même, utilise au cours de son procès. C'est au même moment que se distingue, dans la littérature politique, la mention de « *bons Français* » par opposition aux « *Français reniés* » ou « *faux Français* ».

Cette résistance populaire prend des formes variées. Phénomène encore largement méconnu, elle est aujourd'hui bien étudiée par les historiens dans trois régions : la Normandie, le Barrois et la Beauce.

La Normandie constitue un cas particulier. La considérant comme un lointain héritage patrimonial, les Anglais y installent leurs institutions (Parlement et Échiquier à Rouen) et même une université, à Caen (cf. p. 34). Les points de résistance y sont nombreux et la répression féroce. La situation du Barrois est révélée par l'aventure de Jeanne d'Arc : la démarche de la jeune femme de Domrémy n'aurait pas pu se concrétiser sans le concours des habitants de sa région. Quant à la Beauce, elle se distingue notamment dans les sources au cours des campagnes menées par les Anglais entre 1427 et 1429.

L'occupation anglaise n'entraîne pas partout des réactions de rejet : les Bordelais les soutiendront un temps contre les troupes françaises de Charles VII, au moment de la reconquête.

La résistance des populations intervient après la défaite d'Azincourt en 1415, qui a fait perdre à l'aristocratie sa fonction protectrice. De ►►►

Fédérés par le laboureur Boschier, et sans doute encouragés par l'approche de troupes françaises, les paysans du Val-de-Vire se soulèvent en janvier 1436

►►► nombreux « grands » du Nord, qui formaient l'armature administrative et militaire du royaume, sont morts sur le champ de bataille, ou croupissent dans les prisons d'Angleterre. Les autres ont pactisé avec l'ennemi après l'assassinat du duc de Bourgogne Jean sans Peur (1419).

Le pays est laissé à lui-même et les populations civiles s'organisent pour se défendre comme elles le peuvent face aux troupes armées qui, d'un camp comme de l'autre, ravagent les campagnes, imposent des rançons, brûlent les villages. A Domrémy, les habitants louent un château abandonné par le seigneur des lieux pour se mettre à l'abri. Et ils n'obtiennent la sauvegarde d'un chef de guerre que lorsqu'ils acceptent de payer des « appatis », sorte de taxes de protection.

En Normandie, la résistance débute dès 1417 avec la campagne menée par Henri V qui soulève une vague d'opposition. Une chanson associée au siège de Vire (1417) le dit sans détour : « *Entre nous, gens du village qui aimez le roi françois, prenez chacun bon courage pour combattre les Anglais !* » Des paysans, nombreux, prennent alors le maquis. Des nobles chassés de leurs terres s'arment et rejoignent le Dauphin, d'autres écrivent pour dénoncer cette iniquité, comme Alain Chartier, auteur de plusieurs libelles politiques, qui devint son secrétaire.

La bourgeoisie urbaine, en particulier à Rouen, est plus accommodante. Elle se plaint d'ailleurs du brigandage qui entrave le commerce avec les Anglais. Pour ces derniers, l'opposition de la population est incompréhensible : dans cette province des origines, ils pensent agir en toute

légitimité, surtout après la signature du traité de Troyes. En conséquence l'administration anglaise traite les paysans rebelles comme des bandits de grand chemin.

Pour l'édification de tous, les Anglais leur infligent des peines exemplaires : les brigands sont décapités et leurs corps exposés sur des piques. En basse Normandie, les archives conservent le nom de 300 hommes ainsi exécutés dans ces années 1420-1450, la plupart paysans ou artisans.

Trois poches de résistance sont particulièrement actives : Avranches, Saint-Lô et Vire. Les groupes armés s'attaquent aux convois de marchandises chargés de ravitailler les garnisons. Parfois, ils prennent un château ou une petite ville, mais n'y demeurent jamais longtemps. Ils fragilisent les liaisons entre les garnisons anglaises en interceptant les messagers.

Les Anglais punissent aussi tous ceux qui sont soupçonnés de porter assistance aux brigands. Ils promettent des récompenses (*rewards*) à qui en capture. Des femmes sont parfois exécutées, le plus souvent enterrées vives, pour avoir caché des brigands, leur avoir porté des vivres ou servi de messagères. Cette résistance populaire peut ainsi compter sur la solidarité de réseaux villageois, même si elle leur impose des contributions forcées pour survivre dans la clandestinité.

L'ampleur du phénomène oblige les autorités anglaises à conforter la présence en Normandie de troupes qui leur auraient été plus utiles ailleurs et à renforcer tous leurs convois par des escortes armées.

Le mouvement semble marquer le pas après la défaite de Verneuil en août 1424, qui porte un rude coup au camp français. Il reprend avec force après 1429 et l'annonce de la libération d'Orléans. En 1435, une révolte de paysans du Bessin, conduite par un écuyer, est noyée dans le sang aux portes de Caen. En janvier 1436, ce sont les paysans du Val-de-Vire qui se soulèvent, sans doute encouragés par l'approche de troupes françaises. Fédérés par le laboureur Boschier, mais sans le soutien des capitaines français, les révoltés sont contraints d'affronter les hommes d'armes anglais à Saint-Sever-Calvados. C'est un massacre. Plus de 1 000 « gens du commun » y perdent la vie et tous leurs biens sont confisqués. Plusieurs chansons populaires célèbrent la résistance du Val-de-Vire : « *Le roi anglais se faisait appeler/ le roi de France/ par cette appellation/ Il a voulu hors du pays mener/ Les bons François hors de leur nation !* »

Au sein des villes s'organisent aussi de petits groupes qui fomentent des complots contre les Anglais. Comme à Rouen, en 1424 et en 1432. La première insurrection, menée par un maître maçon de la cathédrale, se solde par l'exécution de 27 personnes. Aux marges de la Normandie, dans le Vexin, d'autres mouvements de résistance populaire se mettent sur pied. En 1424, un groupe est traqué par un détachement anglais de

DANS LE TEXTE

Décapités et pendus à Saint-Lô

« Jean Harpeley, chevalier, bailli du Cotentin, au vicomte de Carentan, salut. Nous vous mandons et chargeons que des deniers de votre recette vous payez et délivrez à Pierre Le Poitevin, serrurier, demeurant en la ville de Saint-Lô, la somme de 50 sous tournois pour sa peine et salaire d'avoir ferré et déferré en septembre dernier [...] plusieurs larrons brigands ennemis et adversaires du roi [Henri V] notre sire dont les noms suivent, c'est à savoir : Colin Le Hérichon, Guillaume Le Noir, Pierre de la Brisque, Pierre Pellehaste, Colin de La Lande, Jean Lenglois, Guillaume de Saint-Gire, Michel Le Besné dit Piquevache, Pierre Hervieu, Jean Raoul, Guillaume Le Carpentier, Colin Labarbe, Perrin Regnault, Thomas Pestel, Colin Jardin, Andrieu Ysabel, Colin Le Jendre et Thomas de La Lande dit Massot : lesquels pour leurs démérites ont été décapités et pendus audit lieu de Saint-Lô. »

Quittance délivrée le 8 octobre 1430.



À SAVOIR

Les sources

Les sources pour appréhender la résistance sont de natures diverses mais complémentaires et donnent un aperçu de l'ampleur du phénomène :

Les sources judiciaires, en particulier produites par les institutions anglaises en Normandie, parmi lesquelles les lettres de rémission. Elles permettent de connaître le nom des « brigands », la date de leur arrestation et/ou de leur exécution, parfois leur origine ou lieu de vie. Elles témoignent de la sévérité des Anglais envers les nombreux récalcitrants.

Les sources comptables et financières, produites notamment par la chambre des comptes anglaise : elles fournissent des quittances attestant du paiement de sommes à ceux qui livrent des brigands aux autorités et ceux qui les mettent à mort.

Des sources narratives, comme les chroniques, évoquent certains épisodes de brigandage.

Des libelles et pamphlets politiques parfois postérieurs aux phénomènes décrits exaltent la résistance face à l'occupation anglaise.

Des chansons populaires souvent mises par écrit après l'événement – *Le Roi anglais* a ainsi été composée après la fin du ^{xv}^e siècle et la victoire de Charles VII – mais qui traduisent bien l'appel à la résistance contre les Anglais.

Pontoise dans les bois de Neuville-Bosc. Les habitants des environs viennent les ravitailler en secret et affrontent les soldats. A Monneville, une autre bande est installée dans les bois, que les femmes du pays alimentent en informations et en vivres.

Dans les actes de résistance de la population normande les historiens ont souvent voulu voir une réaction à l'aggravation de la pression fiscale et aux exactions des troupes anglaises. Mais la discipline de l'armée anglaise est bien plus grande que dans les rangs des compagnies françaises. Quant à la pression fiscale, elle n'est pas une cause suffisante pour abandonner les siens, prendre les armes et survivre en forêt.

Il est vrai, en revanche, que les Anglais ont commis une erreur en confisquant des terres, mais aussi des maisons et des commerces. Ils ont ainsi chassé de chez eux une partie des habitants des villes pour leur accorder, dans un second temps, le droit de retrouver leur domicile contre l'engagement de se soumettre. Cette obligation de prêter serment ne semble pas aller de soi : dès février 1418, Henri V ordonne à tous ses vicomtes d'obliger les Normands qui ont fui à réintégrer leur domicile avant le 27 février. Trois ans plus tard, il doit réitérer la même prescription.

Le 27 juin 1421, le roi envoie aux officiers normands l'ordre de relever le nom des absents et de placer leurs biens « en sa main ». Dans la seule ville de Saint-Lô, 500 familles ont vu leurs biens

Brigands ou résistants ?

Les autorités anglaises qui refusent l'idée d'une opposition politique rangent leurs adversaires dans la catégorie des délinquants (détail du revers du triptyque *Le Chariot de foin* de Bosch, v. 1500).

confisqués pour ne pas avoir respecté leur obligation. A la fin de l'année 1422, on édicte un nouveau mandement destiné aux absents qui se trouvent « *en Bretagne ou ailleurs* ». Les liens entre les deux provinces ne manquent pas. A plusieurs reprises, malgré la position de neutralité du duc de Bretagne, les défenseurs du Mont-Saint-Michel ont pu compter sur le renfort de marins bretons.

Thomas Basin, évêque de Lisieux, évoquera cette guerre de partisans : « *Il y avait aussi en très grand nombre des hommes désespérés et perdus qui, soit par lâcheté, soit par haine des Anglais, soit par désir de s'emparer des biens d'autrui, soit que conscients de leurs crimes ils voulussent échapper au filet des lois, ayant quitté leurs champs et leurs maisons, n'habitaient pas à la vérité les places et les châteaux des Français et ne combattaient pas dans leurs rangs mais, à la manière des bêtes sauvages et des loups, vivaient au plus épais et au plus inaccessible des forêts.* » Il ajoute : « *Ces hommes capables de tout, qu'on appelait communément les brigands, faisaient merveille dans les terres occupées par les Anglais.* »

En Beauce et dans l'Orléanais, la situation est différente car les Anglais n'ont jamais réussi à tenir durablement le pays. Si la ville de Chartres, acquise aux Bourguignons, leur est ouverte, le plat pays est contrôlé par des places fortes françaises. Châteaudun, par exemple, tenu par Florent d'Illiers, gentilhomme de la région, ne se rendra jamais. Lorsque les Anglais entreprennent ▶▶▶

Le royaume ne peut être assujéti « à des hommes anglais étrangers desquels on ne connaît la langue »

►►► en 1427 de prendre Montargis pour ouvrir la route de la Loire, les habitants de la cité résistent au siège et quand les capitaines français La Hire et Dunois tentent de bousculer leur dispositif d'encerclement, ces mêmes habitants ouvrent les vannes des rivières pour noyer les campements anglais.

La Beauce, dès le ^{xiv}^e siècle, avait été le théâtre d'attaques contre le cantonnement anglais. Un groupe de partisans est identifié et leur chef est pendu. Cet épisode nous est connu grâce à la lettre de rémission accordée à un boulanger nommé Jehan Aubouin, accusé d'avoir été complice de ce coup de force. En 1411, indique le *Livre des trahisons*, 1 200 hommes se soulèvent (des « gens de campagne, brigands, larrons et toute manière de gens ») dans la même région contre les troupes anglo-bourguignonnes. Quant à la ville de Chartres, tenue par les Bourguignons, elle est finalement délivrée en juin 1431 grâce à la complicité de bourgeois de la ville.

À la frontière de la Lorraine, autour de l'enclave de Vaucouleurs, dans ces confins du royaume que constituent le Barrois, l'Argonne et les Ardennes, les partisans de la famille d'Orléans et du Dauphin sont encore nombreux. L'un des premiers actes de résistance de Robert de Sarrebrück, seigneur de Commercy, allié à son compagnon d'armes Robert de Baudricourt, est d'ailleurs de capturer

les ambassadeurs du duc de Bourgogne alors qu'ils se rendent à Verdun pour négocier avec le cardinal de Bar son ralliement à la cause anglaise.

La résistance du peuple, elle, est d'une autre nature. Elle s'incarne dans le soutien spontané que les habitants de Vaucouleurs apportent à Jeanne d'Arc, alors même que Baudricourt, le représentant local de Charles VII, tarde à se laisser convaincre. Les mentions de résistance concernent des régions plus exposées encore.

En 1425, en Picardie, dans le secteur de Saint-Just-en-Chaussée, deux paysans nommés Leroy de Valescourt et Pierre Vendôme commandent une compagnie qui parvient à faire des prisonniers en attaquant des convois. Ils réussissent à constituer un réseau jusqu'à Amiens. Si des recherches étaient menées en Champagne, nous trouverions sans doute des cas semblables.

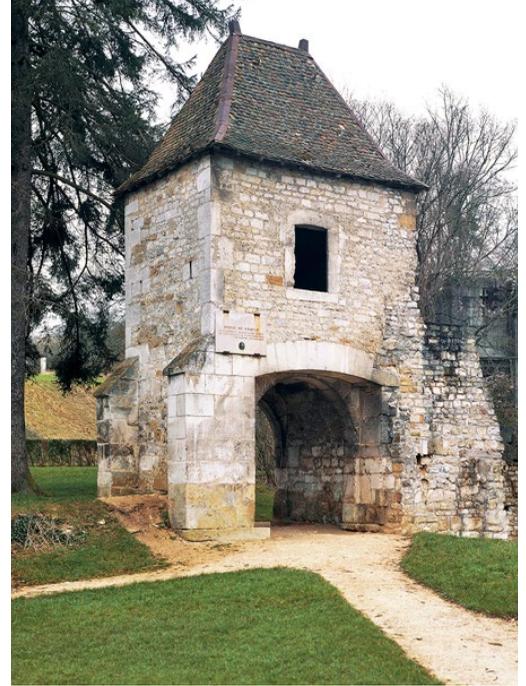
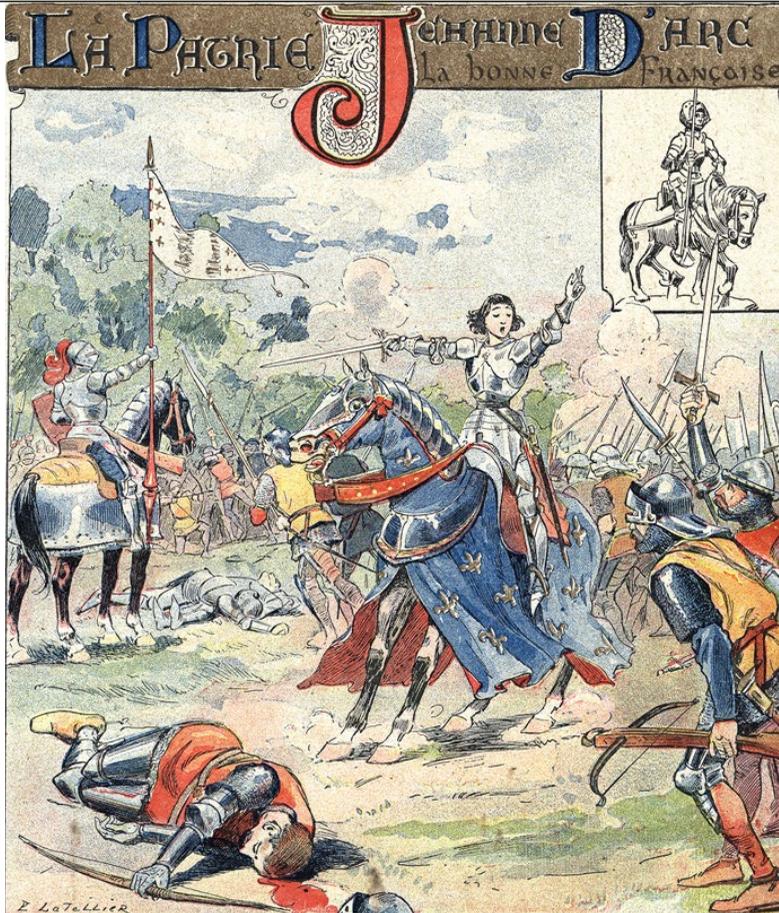
Ces actes de résistance populaire trouvent un écho dans une littérature polémique ouvertement hostile aux Anglais et au traité de Troyes. Des libelles anonymes dénoncent une paix illusoire et inique. La *Réponse d'un bon et loyal Français* défend l'idée que le royaume de France ne peut être assujéti « à des hommes anglais étrangers desquels on ne connaît la langue ». Même si Henri V manie bien le français, comme la plupart des hommes de la noblesse anglaise, il impose l'anglais comme la langue de son administration.

Le second argument est anthropologique : les Anglais appartiennent à une « gent si félonne et si brutale que leurs bêtes sont plus débonnaires que les hommes ». Les Anglais, dit-on parfois, sont « coués », c'est-à-dire dotés d'une queue, comme le renard ou le Malin. À côté des

La « journée des harengs »

À Rouvray, le 12 février 1429, des groupes armés attaquent les convois chargés de ravitailler les garnisons anglaises. Comme les convois transportaient du poisson on appela cette bataille la « journée des harengs » (*Les Vigiles de Charles VII*, v. 1484).





Confins La porte de France était l'une des portes qui ouvraient sur la cité fortifiée de Vaucouleurs. La ville était le cœur d'un territoire du roi de France et constituait une enclave française dans le territoire lorrain où les partisans du Dauphin étaient nombreux.

Jeanne d'Arc au secours du Dauphin

Jeanne d'Arc est originaire de Domrémy, un village de Lorraine qui, par sa position frontalière, a subi les ravages des routiers. En février 1429, elle sollicite le capitaine de Vaucouleurs Robert de Baudricourt pour rejoindre le Dauphin et lui apporter son aide dans la reconquête de royaume. Cette illustration du XIX^e siècle exalte la vaillance d'une héroïne nationale.

surnoms populaires, les propos anglophobes courent aussi dans des milieux cultivés, à l'instar de Robert Blondel. Ce Normand qui a dû fuir ses terres face à l'avancée des Anglais s'est réfugié à la cour d'Angers, auprès de Yolande d'Aragon. Il devient le précepteur de princes, en particulier du jeune Charles, second fils de Charles VII. Dans sa *Complainte des bons Français* rédigée au lendemain du traité de Troyes il distingue nettement les patriotes des autres : il « exhorte tous bons Français à aider monseigneur le Dauphin à défendre le pays de France ».

Le royaume de France n'est pas encore la France. Sur le champ de bataille, on meurt pour le roi, pour un parti ou pour la gloire, mais pas pour la patrie. Tout au plus se bat-on pour préserver sa « *petite patrie* » des incursions des gens de guerre. La France reste un objet juridique désigné par ses frontières et ses institutions, mais elle n'incarne pas encore la « *communauté des rêves* » de Malraux.

Le sentiment d'être Français est né de la confrontation à l'ennemi, à celui qui ne parlait pas la même langue. Les Anglais n'étaient ni plus violents ni plus injustes que les autres hommes

de guerre qui sillonnaient les provinces (les Écossais, soutiens traditionnels de la monarchie française, avaient eux aussi mauvaise réputation, de même que les Bretons ou les Lorrains). D'une certaine façon, ils étaient même plus disciplinés que les autres. Mais ils n'étaient pas légitimes.

Leur illégitimité était juridique, telle qu'elle sera énoncée en 1444 par Jean Juvenal des Ursins dans son *Traité compendieux* (« *ne peut le roi préjudicier à son héritier descendant de sa chair, ni aliéner, ou bailler le royaume en autre main* »), ou plus simplement viscérale pour les gens du peuple. Le peuple, ainsi, rejoint paradoxalement les revendications des lettrés autour de la question de la souveraineté.

L'appartenance nationale se serait affirmée dans la décennie 1420, au lendemain de la conquête de la Normandie et de la signature du traité de Troyes. Charles VII, voulant reconquérir son royaume, ne peut compter que sur des capitaines d'aventure, plus proches du peuple que des cours princières, et il lui faut, pour emporter la victoire, le soutien d'une jeune femme venue d'un village de Lorraine. Le roi, d'ailleurs, ne cesse de solliciter l'appui de la population dans son œuvre de reconquête, par une correspondance de propagande, amplement diffusée auprès des bonnes villes du royaume.

Mais, au seuil de la paix, Charles VII se passera désormais de l'aval des représentants du royaume et ne réunira plus les états généraux jusqu'à sa mort. ■

Le rêve brisé de l'union

Par Jean-Philippe Genet



Un mariage pour la paix Le rêve d'une paix perpétuelle entre la France et l'Angleterre se matérialise avec l'union d'Henri V et de la fille de Charles VI Catherine de Valois, le 2 juin 1420, dans la cathédrale de Troyes. De ce mariage naît Henri VI, fils des deux couronnes (*Chronique de Charles VII*, par Jean Chartier, deuxième moitié du xv^e siècle).

Le traité de Troyes a pu nourrir, un temps, le rêve d'une union des deux plus vieilles ennemies d'Europe. Le renforcement des États et la naissance de l'idée nationale débouchèrent au contraire sur l'affermissement d'une conscience du bien public à l'échelle du royaume. Charles VII sut en tirer profit.

Un seul roi pour deux couronnes : le fils du roi d'Angleterre, Henri V, vainqueur d'Azincourt et conquérant de la Normandie, et de son épouse Catherine de Valois, fille du vieux roi de France Charles VI – fou de surcroît –, allait régner sur les deux royaumes de France et d'Angleterre... Et c'est d'ailleurs ce qui advint : à la mort de Charles VI le 21 octobre 1422, le petit Henri VI (un bébé d'à peine 11 mois) montait sur le trône de France.

Il nous est presque impossible aujourd'hui d'imaginer que l'exécution du traité de Troyes, dont c'était la principale disposition, ait pu être sérieusement envisagée. La France et l'Angleterre sont pour nous deux nations bien distinctes, qui n'arrivent même pas à s'intégrer dans un espace supranational commun, comme le montre l'épisode actuel du Brexit.

Vu de France, le récit de la marche inéluctable à la catastrophe est d'abord le fruit des haines individuelles et partisans. Louis d'Orléans, frère de Charles VI, s'opposait violemment au duc de Bourgogne Jean sans Peur : celui-ci le fit assassiner par ses hommes de main en 1407. Les haines inexpiables qui opposent ensuite Jean sans Peur à Charles d'Orléans puis au Dauphin engendrent une guerre civile sporadique qui empêche même, face aux Anglais, l'union sur le champ de bataille d'Azincourt, où la noblesse française est décimée. Ce sont elles qui conduisent Tanguy du Chatel, prévôt de Paris, et ses compagnons à assassiner Jean sans Peur sur le pont de Montereau en présence du futur Charles VII – un meurtre vraisemblablement prémédité –, elles qui empêchent toute réconciliation et permettent à Henri V d'accroître ses exigences et de déshériter le Dauphin, meurtrier et parjure.

Du côté d'Henri V, il s'agissait d'abord d'asseoir la légitimité de la dynastie lancastrienne en Angleterre même, où elle est arrivée au pouvoir par un coup d'État. Au départ, il se serait sans doute contenté d'une vaste principauté, comme Édouard III au traité de Brétigny de 1360, mais les drames de la France et notamment l'assassinat de Jean sans Peur le décident à demander – et à obtenir – le royaume tout entier. Sans oublier qu'il se considère comme un prince français : les



L'AUTEUR
Professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Jean-Philippe Genet est notamment l'auteur de *La Genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre (PUF, 2003)*.

mariages entre Capétiens-Valois et Plantagenêts ont été très fréquents. Le traité de Troyes lui fait épouser Catherine de Valois et son propre frère, le duc de Bedford (qui sera régent de France après sa mort), épouse en 1423 Anne de Bourgogne, la sœur du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

Féodalisme d'État

Il faut néanmoins dépasser le récit des haines individuelles pour comprendre les enjeux à l'œuvre dans cette première moitié du xv^e siècle. Ces divisions en partis aristocratiques (Armagnacs et Bourguignons en France et bientôt York et Lancastre en Angleterre) ne sont pas seulement fruit des aléas de la guerre de Cent Ans. Elles caractérisent ce que l'on appelle le féodalisme d'État. Que ce soit en Angleterre ou en France, les institutions et l'emprise de l'État ont connu un extraordinaire développement depuis l'époque d'Henri II (1154-1189) et de Philippe Auguste (1180-1223). Mais la société, en dépit de l'essor des villes et des bourgeoisies marchandes, reste une société féodale, dominée par les grands lignages de l'aristocratie guerrière. Certes, le développement de l'État a donné naissance à une nouvelle aristocratie : officiers en France, membres de la gentry recevant des commissions de la Couronne ou exerçant les métiers de la justice en Angleterre. Mais ces nouveaux venus tendent à s'aligner sur les pratiques de la noblesse guerrière et se lient à elle par le mariage ou par le patronage.

C'est la grande nouveauté des xiv^e et xv^e siècles, ce que les historiens anglais appellent la « féodalité bâtarde ». Le lien d'homme à homme n'est plus matérialisé par une terre, mais par l'engagement contractuel du « seigneur » de protéger et de patronner celui qui s'engage réciproquement à lui être fidèle et à le servir (militairement ou autrement) dans ses entreprises. Le contrat (« retenue » en Angleterre, « alliance » en France) donne lieu au versement d'une pension. L'entretien de ces clientèles est une lourde charge pour les finances des grands nobles, qui y consacrent une part croissante de leurs revenus, si bien qu'ils ont besoin d'accéder à l'argent de l'impôt, ce qui lie étroitement ces pratiques à l'État.

Depuis la fin du xiii^e siècle en effet, les souverains ponctionnent de plus en plus régulièrement la société par l'impôt. Cet impôt direct est toujours plus élevé, et sa levée est quasi systématiquement motivée par la défense du royaume et des biens de ses habitants – traduisons : par la guerre. Le produit de l'impôt est redistribué par la solde des gens de guerre ou les gages et les salaires des officiers de l'État.

L'aristocratie, qui s'est longtemps opposée à ce développement de l'impôt direct, n'a pas été longue à s'apercevoir qu'elle était la principale bénéficiaire de cette redistribution. D'où son organisation en partis, dont les chefs sont les plus importants de ces nobles, les princes, qui ▶▶▶

16 juin 1940 : la Franco-British Union

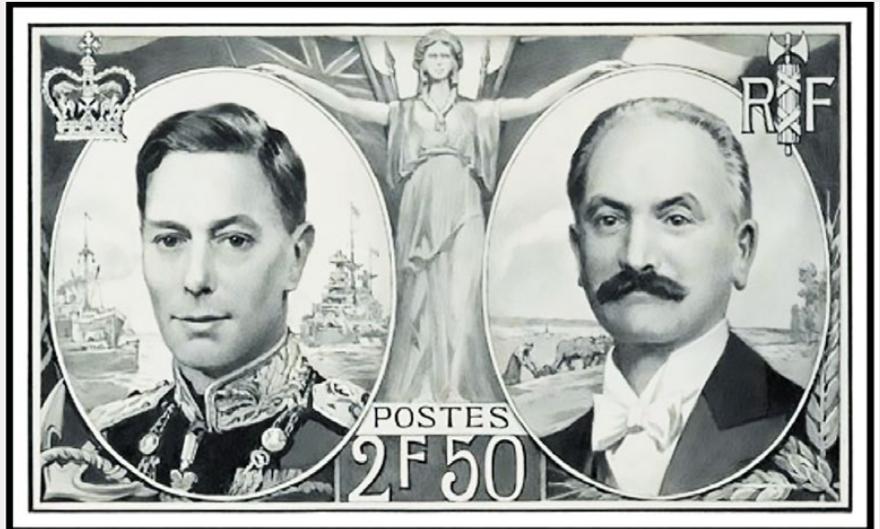
Ce jour-là, l'idée d'une fusion entre leurs deux pays pour tenir tête aux nazis a été défendue par Churchill et de Gaulle. Un mythe ?

L'après-midi du 16 juin 1940, le général de Gaulle, à Londres, téléphona au président du Conseil français Paul Reynaud à Bordeaux pour lui faire part de la proposition la plus extraordinaire de l'histoire des relations franco-britanniques : « que la France et la Grande-Bretagne ne soient plus deux nations mais une seule union franco-britannique ». Tout citoyen français jouira immédiatement de la citoyenneté en Grande-Bretagne, tout sujet britannique deviendra un citoyen de la France. Selon un témoin, alors que Reynaud, stupéfait, écoutait parler de Gaulle, « ses sourcils se sont levés si haut qu'ils sont devenus impossibles à distinguer de ses cheveux coiffés avec soin ».

Depuis dix jours, le gouvernement français était profondément divisé sur la réponse à apporter à sa cuisante défaite militaire lors de la bataille de France (mai-juin 1940). Le maréchal Pétain, soutenu notamment par le général Weygand, préconisait la signature d'un armistice avec l'Allemagne ; Reynaud et d'autres s'y opposaient et voulaient que le gouvernement se rende en Afrique du Nord pour poursuivre les combats.

Le 28 mars, la France et la Grande-Bretagne avaient signé un accord qui interdisait à l'une de quitter le combat sans l'autorisation de l'autre. Pour Reynaud, un armistice serait une violation morale et juridique de cet accord : à ses yeux, Hitler n'était pas le Kaiser mais un nouveau Gengis Khan. Le gouvernement avait quitté Paris le 10 juin. Les débats se tenaient à Bordeaux dans le chaos. Lors du conseil des ministres le 16 juin au matin, Reynaud n'avait que quelques heures pour trouver une solution. Pétain avait menacé de démissionner si aucune décision n'était prise d'ici la fin de la journée.

Depuis quelques mois déjà, l'idée d'une union franco-britannique flottait dans les cercles officiels londoniens. Parmi les défenseurs de cette idée, on trouve notamment, côté anglais, le diplomate



Projet de timbre scellant l'union franco-britannique avec George VI et Albert Lebrun (dessin d'Henry Cheffer, 21 mars 1940).

Robert Vansittart et l'historien Arnold J. Toynbee ; côté français, Jean Monnet qui dirigeait la Mission économique française à Londres. De Gaulle, membre du gouvernement de Reynaud, était à Londres pour négocier le transport vers l'Afrique du Nord. Il se laissa convaincre par Monnet que l'union franco-britannique pourrait être un dernier coup de dés pour maintenir la France dans la guerre. Churchill, sceptique lui aussi, convint qu'il n'y avait rien à perdre.

« Un enthousiasme inhabituel »

Le cabinet de guerre britannique commença à discuter de l'union à 15 heures, De Gaulle attendant à l'extérieur de la salle. Lorsqu'il lut le projet final, le général montra, selon les mots de Churchill, « un enthousiasme inhabituel ». Il téléphona immédiatement à Reynaud. Mais lorsque celui-ci informa le Conseil à 17 heures, l'idée fut rejetée avec mépris par la plupart des ministres. La maîtresse de Reynaud Hélène de Portes lui avait déjà expliqué que la France ne pouvait pas imiter Isabeau de Bavière qui, en 1420, déshérita son fils au profit d'Henri V d'Angleterre !

Pour Pétain, c'était une invitation à épouser un cadavre ; d'autres dirent que cela ferait de la France un dominion de la Grande-Bretagne. Dans la soirée, Reynaud démissionna, Pétain lui succédant. Plus tard, de Gaulle dira de cet événement que « c'était un mythe, inventé comme d'autres par Jean Monnet », ajoutant : « Ni Churchill ni moi n'avons eu la moindre illusion. » Il avait à la fois raison et tort. La proposition n'était pas un mythe ; elle avait bien existé. Mais, il est vrai, ni de Gaulle ni Churchill ne se faisaient d'illusion : il s'agissait d'un geste symbolique plus que d'un véritable acte politique. Cette histoire a néanmoins un épilogue. En octobre 1956, pendant la crise de Suez, le président du Conseil français Guy Mollet a proposé aux Britanniques une version ressuscitée de l'union... cette fois rejetée par les Britanniques. Après cet épisode, ces derniers poursuivirent la voie du rapprochement avec les États-Unis ; les Français choisirent l'Europe. *And the rest is history.* ■

Julian T. Jackson

Professeur d'histoire à Queen Mary,
University of London
(Texte traduit par Fabien Paquet.)

►►► siègent au Conseil où se décide la guerre et où se gère la redistribution. D'où aussi la concurrence entre ces partis, qui cherchent à contrôler le Conseil pour accaparer la plus grosse part du produit de l'impôt, et donc irriguer leur clientèle dont les membres, en cas de disette, seraient prêts à passer à un autre parti qu'ils espèrent plus généreux.

Les souverains peuvent ainsi développer le pouvoir de l'État sans redouter l'opposition de la noblesse, à condition de gérer l'équilibre entre les partis rivaux, tout en gardant la main sur de fortes sommes pour leur propre parti et leurs propres fidèles. A ce jeu politique, certains sont d'excellents tacticiens, comme Charles V en France ou Édouard III en Angleterre (avant qu'il ne devienne gâteux) ; d'autres en sont incapables, soit qu'ils veuillent aller trop loin et trop vite, comme Jean le Bon en France ou Richard II en Angleterre, soit qu'ils en soient tout bonnement incapables, comme Charles VI ou Henri VI, d'ailleurs héritier par sa mère Catherine de la folie de son grand-père.

Un autre élément compte : la conjoncture. Conjoncture économique d'abord : la première moitié du xv^e siècle est la période où la baisse démographique et la crise monétaire que connaît alors l'Europe occidentale sont à son nadir, raréfiant les ressources. Conjoncture militaire aussi : lorsque la guerre est victorieuse et glorieuse, en partie financée par les pertes de l'adversaire, ou lorsque la paix est celle du vainqueur repu, l'impôt rentre bien et les partis y trouvent leur compte. Quand elle tourne mal, que le territoire est occupé ou dévasté, l'impôt rentre mal, et la concurrence entre les partis s'exacerbe, allant jusqu'à la guerre civile, enclenchant un cercle vicieux.

Naissance d'une opinion publique

C'est précisément ce qu'il se passe en France depuis la mort de Charles V et la chute du gouvernement des hommes du parti royal (les « marmousets »). Les partis des princes (Anjou, Berry, Bourgogne, Bretagne, Bourbon puis Orléans) se sont livrés une concurrence telle qu'elle a fini, après l'assassinat de Louis d'Orléans, par dégénérer en guerre civile. Le traité de Troyes n'y change rien : il y a toujours deux partis en France, celui des Armagnacs et celui des Bourguignons, et les Anglais ne prospèrent que dans la mesure où ils ont l'appui de ces derniers.

C'est si vrai que, dans l'entourage du duc de Bedford, régent de France après la mort d'Henri V et de Charles VI, des voix s'élèvent pour se dégager du traité et constituer la Normandie en une véritable principauté autonome, dotée d'institutions nouvelles (l'Échiquier des comptes et l'université à Caen, l'Échiquier des causes à Rouen, peu à peu remplacé par une « Cour du conseil » destinée à soustraire la Normandie à la souveraineté du parlement de Paris), plus facile à défendre que la solution des deux royaumes.

L'impôt a aidé au développement d'une opinion publique et au-delà à l'affermissement de l'État

Les Français, soumis à leurs différents maîtres, ont d'abord réagi face au traité en fonction de leurs allégeances et de la fidélité due à leurs patrons. Mais l'impôt, s'il a favorisé la structuration de la société politique en partis, a aussi puissamment développé l'opinion publique : les finances publiques concernent tout le monde, que ce soit par la taxation directe ou indirecte. L'impôt direct est négocié avec le Parlement en Angleterre, avec les états généraux ou, quand ils ne sont pas réunis, avec des assemblées de villes ou de bailliages en France.

Certes, il s'agit là des seules élites. Mais il faut ensuite répartir l'impôt, ce qui implique de descendre au niveau des quartiers urbains et des communautés rurales. Tous sont touchés par les impôts indirects et les mutations monétaires, auxquelles la monarchie française, dont le système fiscal est encore embryonnaire, a fréquemment recours au xiv^e siècle. Tout ceci fait l'objet de débats et de discussions : ainsi naît une opinion publique, dont les préoccupations contraignent les partis à mettre en avant de véritables programmes politiques.

Les ducs de Bourgogne proclament à l'envi qu'ils vont abolir les impôts, restaurer les libertés des villes et diminuer ►►►

Impôt

Aux origines de l'État moderne, l'idée d'un impôt permanent, et surtout le consentement du peuple à celui-ci, est née de la guerre de Cent Ans (ici, un prince perçoit l'impôt de ses sujets, *Livre de bonnes mœurs* de Jacques Le Grant, xv^e siècle).



►►► le nombre des officiers – ce qu'ils ne feront évidemment jamais. Les Armagnacs, eux, exigent pour lutter contre les Anglais de lourds impôts qu'ils utilisent... contre les Bourguignons !

L'espace politique national a donc une existence bien réelle, et le système de communication qui a vu le recours à l'écrit se généraliser permet une large diffusion des informations et des opinions. La fidélité au prince ou au patron n'empêche pas d'avoir une conception du bien public à l'échelle du royaume. Si l'on prend le cas des Bourguignons, la cohabitation entre Anglais et capitaines bourguignons est loin d'être harmonieuse.

La lecture du Journal qu'un chanoine de Notre-Dame de Paris anonyme nous a laissé (connu sous le nom fautif de *Journal d'un bourgeois de Paris*) rend compte de l'état d'esprit d'un Parisien partisan du duc de Bourgogne et surtout viscéralement ennemi des Armagnacs : tout partisan qu'il est, il pense à la France et, après 1436, ne voit plus dans les Anglais que des envahisseurs ; surtout, il pense au commun et aux pauvres qui subissent le fléau des gens de guerre, quelle que soit leur affiliation.

Un bien commun à défendre ?

Or c'est dans ce commun que naît un rejet des gens de guerre en général et de la noblesse, et plus encore des Anglais. Les familles de l'élite, en Normandie notamment, ont souvent su trouver un arrangement pour survivre à la crise : pour éviter la confiscation des biens familiaux, une partie de la famille reste à Rouen

et à Caen et sert les Anglais sans trop de scrupules ; une autre partie émigre et se rend auprès du Dauphin à Poitiers ou à Bourges ! Rien de tel chez les gens du commun : des révoltes spontanées, sauvagement réprimées, éclatent tout au long de cette période, en Normandie surtout et même en Ile-de-France.

Ce n'est pas un grand embrasement patriotique, mais une « *résistance croissante dont l'assise sociale fut la masse rurale à laquelle des éléments issus de la masse urbaine ont fourni un encadrement militaire* » (Guy Bois). L'aspect social de cette guerre des partisans n'est d'ailleurs pas du goût du gouvernement de Charles VII : lors de la grande révolte du pays de Caux en 1435, les routiers du roi de France, stationnés à Dieppe, ne lèvent pas le petit doigt pour empêcher le massacre des paysans par les Anglais.

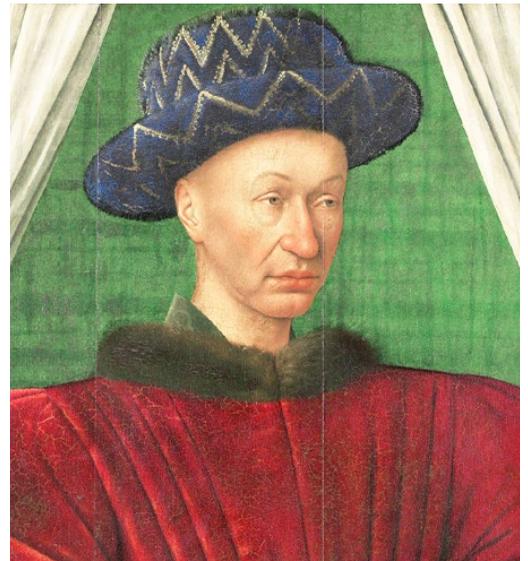
C'est pourtant du fond de ce peuple, peu à peu éclairé par les échecs anglais qui suivent l'apparition de Jeanne d'Arc, que surgit progressivement l'adhésion populaire qui fait naître la nation France, pour paraphraser la belle expression de Colette Beaune, cette nation à laquelle la victoire royale conduit finalement les élites à adhérer, en délaissant – très lentement – ses jeux partisans.

Philippe le Bon a compris l'épuisement anglais : il se réconcilie avec Charles VII au congrès d'Arras (1435) et les Anglais doivent rapidement se replier sur la Normandie et la Guyenne (où les Bordelais les soutiennent) : Paris a ouvert ses portes au partisan des Bourguignons le maréchal de l'Isle-Adam en 1436, Charles VII y fera son entrée solennelle l'année suivante. Mais pour le gouvernement anglais, dont les caisses sont vides, la Normandie doit financer sa défense, et la pression fiscale que subit la province aliène ses derniers partisans. Les capitaines anglais hésitent entre deux stratégies également néfastes, l'une offensive qui échoue faute de

L'épreuve a été terrible pour les Français qui ont enfin compris que seul un État fort garantirait l'union

Charles VII le victorieux

Ce portrait du roi peint par Jean Fouquet vers 1450 célèbre le « très victorieux roi de France », en l'honneur duquel a été également tissé le dais ci-contre. Deux anges fleurdelisés, depuis le ciel, apportent la couronne de France, surplombée par un soleil, pour manifester la gloire de celui qui a bouté les Anglais hors de France. La guerre de Cent Ans prend fin en 1453 avec la victoire de Castillon.





POUR EN SAVOIR PLUS

Guerre de Cent Ans

F. Autrand, *Charles VI. La folie du roi*, Fayard, 1986.

B. Bove, *Le Temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Belin, 2009.

P. Contamine, *Charles VII. Une vie, une politique*, Perrin, 2017.

V. Gazeau, J.-P. Genet (dir.), *La France et les îles Britanniques : un couple impossible ?*, Éditions de la Sorbonne, 2012.

B. Schnerb, *Armagnacs et Bourguignons*, Perrin, « Tempus », 2009.

V. Toureille (dir.), *Guerre et société, 1270-1480*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2013.

M. Vale, *Henry V. The Conscience of a King*, New Haven, Yale University Press, 2016.

« La guerre de Cent Ans. Deux nations face à face », *L'Histoire* n° 380, octobre 2012.

Conquête et domination anglaises

C. T. Allmand, *Lancastrian Normandy, 1415-1450. The History of A Medieval Occupation*, Oxford, Oxford University Press, 1983 ; *Henry V*, [1968], New Haven, Yale University Press, 2011.

A. Curry, *Agincourt. A New History*, Cheltenham, Tempus Publishing, 2005.

A. Curry, V. Gazeau (dir.), *La Guerre en Normandie, x^e-xv^e siècle*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2018.

F. Neveux, *La Normandie pendant la guerre de Cent Ans*, Rennes, Ouest-France, 2008.

V. Toureille, *Le Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, Albin Michel, 2015.

Le traité de Troyes et la France anglaise

A. Baudin, V. Toureille (dir.), *Troyes, 1420. Un roi pour deux couronnes*, Éditions Snoeck-Conseil départemental de l'Aube, 2020.

P. Contamine, « La "France anglaise" au xv^e siècle. Mythe ou réalité ? », *La « France anglaise » au Moyen Age*, Éditions du CTHS, 1988, pp. 17-29.

J.-P. Genet, « Le roi de France anglais et la nation française au xv^e siècle », R. Babel, J.-M. Moeglin (dir.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne, du Moyen Age à l'Époque moderne*, Ostfildern, Thorbecke, 1997, pp. 39-58.

J.-M. Moeglin, « Récrire l'histoire de la guerre de Cent Ans. Une relecture historique et historiographique du traité de Troyes (21 mai 1420) », *Revue historique* n° 664, octobre 2012, pp. 887-919.

Y. Potin, « 1420, traité de Troyes. Le rêve oublié d'une paix perpétuelle », P. Boucheron (dir.), *Histoire du monde au xv^e siècle*, Fayard, 2009, pp. 320-324.

L'« union de 1940 »

J. T. Jackson, *De Gaulle*, Seuil, 2019.

É. Roussel, *16 juin 1940. Le naufrage*, Gallimard, 2009.

Le centre historique d'Azincourt

Entièrement repensé et rénové en 2019, le centre historique **Azincourt 1415, le Moyen Age en 7 vallées** met en scène, de manière ludique, sur le site même de la bataille, la défaite française du 25 octobre 1415.

Rens. : azincourt1415.com

moyens, l'autre diplomatique qui permet par des trêves à Charles VII de se renforcer sans restaurer les finances anglaises.

Ainsi, Henri VI est marié en 1445 à Marguerite d'Anjou, fille du « Bon Roi René » et cousine de Charles VII. Cette « paix » toute relative permet à Charles VII de passer à l'offensive en 1449 : les places anglaises, faute d'artillerie et de renforts, tombent les unes après les autres, y compris Rouen où une révolte éclate. Une troupe d'à peine 3 000 hommes débarque bien à Cherbourg, mais elle est écrasée à Formigny le 15 avril 1450 : Falaise, Caen et Cherbourg tombent à leur tour, la Normandie est à nouveau française.

Les Anglais attendaient une attaque sur Calais, mais La Hire et Xaintrailles marchent sur la Guyenne : Bordeaux se rend en juin 1451. La ville est reprise en octobre 1452 par l'armée que les Anglais ont enfin réunie : confiée à leur meilleur général, Talbot, elle est détruite par l'artillerie royale de Jean Bureau à Castillon (juillet 1453). Le traité de Troyes n'est plus qu'une chimère, la guerre de Cent Ans est finie, et les Anglais plongent à leur tour dans la guerre civile (celle des Deux-Roses).

L'épreuve a été terrible pour les Français, qui ont enfin compris que seul un État fort garantirait l'union et les sauverait des ravages de la guerre et de l'occupation : Charles VII en profitera pour obtenir le droit de lever l'impôt sans avoir à demander l'accord des états généraux (1439) et pour créer la première armée de métier permanente (1445). ■

La guerre des Deux-Roses

L'Angleterre des années 1450 connaît une situation similaire à celle de la France dans les années 1410-1420 : Henri VI devient fou à partir de 1453 et, en 1455, éclate la guerre civile qui couvait depuis un demi-siècle. La maison d'York, à la rose blanche, conteste le trône à la rose rouge des Lancastre. Ce n'est qu'en 1485, à la mort de Richard III d'York, que la situation se résout : Henri Tudor, réunissant les deux branches, devient roi sous le nom d'Henri VII (fresque de Henry Payne, 1908, située au Parlement anglais et représentant le déclenchement de la guerre).

L'Atelier des CHERCHEURS

■ Tito et l'idée yougoslave p. 60 ■ Et le Moyen Age inventa le couscous p. 68
■ Trieste au XVIII^e siècle : port franc, ville-monde p. 72 ■ Décryptage d'image p. 78

Tito et l'idée yougoslave

Exclue du bloc soviétique en 1948, la Yougoslavie de Tito a été le terrain d'une expérimentation originale fondée sur l'autogestion et le non-alignement. Le dirigeant a également imposé le concept d'un État fédéral contre les velléités nationalistes. Quarante ans après sa mort, quel bilan peut-on faire de son règne ?

Par Ivo Goldstein

Le partisan victorieux de la Seconde Guerre mondiale, l'homme d'État courageux qui résiste à Staline, le fondateur du mouvement des non-alignés, l'inventeur de l'autogestion regardée comme un modèle à l'Ouest. Ou alors le personnage brutal qui élimina sans pitié ses opposants, le dirigeant mégalomane et intransigeant à la tête d'un régime répressif, celui enfin qui, indirectement, fut responsable de



L'AUTEUR
Historien,
Ivo Goldstein
est professeur à
l'université de
Zagreb. Il a été
ambassadeur de
Croatie en France
et à l'Unesco de 2013
à 2017 et a
notamment publié,
avec Slavko
Goldstein, Tito
(Zagreb, Profil,
2015, 2^e éd. 2020).

l'explosion de son pays... Vingt ans après la fin du processus, sanglant, de dislocation de la Yougoslavie socialiste (1991-1999), il est possible de faire une histoire plus nuancée de Josip Broz, dit Tito, celui qui a conçu et gouverné ce pays pendant trente-cinq ans, de 1945 jusqu'à sa mort en 1980.

Un Austro-Hongrois

Josip Broz est né en 1892 dans un village pauvre de Croatie, qui appartient alors à l'Empire austro-hongrois, à la frontière avec la Slovénie, d'un père croate, paysan, et d'une mère slovène. Ce qui deviendra la Yougoslavie est alors en grande partie austro-hongrois (Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Voïvodine), tandis que la Serbie et le Monténégro sont indépendants. Josip quitte l'école assez tôt. Il apprend le métier de machiniste, puis s'installe à Zagreb où il travaille comme ouvrier métallurgique. De 1910 à 1913, le jeune homme travaille successivement en Bohême, en Allemagne puis en Autriche avant de ►►►

Décryptage

Depuis une quinzaine d'années les recherches sur la Yougoslavie socialiste se sont multipliées en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et désormais dans l'espace post-yougoslave. La personnalité de Tito, elle, est laissée de côté. Elle reste cependant au centre des interrogations sur la viabilité d'une Yougoslavie composées de plusieurs peuples et minorités nationales.



Chef de guerre Tito lors d'un discours en juin 1944. Sa stature de chef de la résistance le dote d'une aura en Yougoslavie comme à l'étranger.

MOTS CLÉS**Autogestion**

Traduit du serbo-croate *samoupravlanje*.

D'abord appliqué à la gouvernance des entreprises en 1950 (les entreprises sont gérées par des conseils ouvriers), le terme devient, dans les années 1960-1970, le principe d'organisation sociale de la Yougoslavie. L'autogestion se heurte cependant au principe de planification, celle-ci étant maintenue jusqu'en 1965.

Titisme

Le terme désigne le régime communiste développé par Tito à partir de 1948. Le titisme se caractérise notamment par l'autogestion et le non-alignement, deux principes qui le distinguent du régime stalinien.

« Narodi »

Peuples ou nations (au sens ethnique). Dans la Yougoslavie socialiste, ce sont les Serbes, Croates, Monténégrins, Macédoniens, Slovènes puis, à partir de 1971, les Musulmans.

« Narodnosti »

Nationalités ou « minorités nationales ». En Yougoslavie socialiste, ce terme est utilisé pour qualifier les Hongrois, Juifs, Roumains, Albanais, etc.

Ouvrier

Derrière, au centre, Josip Broz en 1912 (il a alors 20 ans), serrurier d'une aciérie à Kamnik, en Slovénie. Il a adhéré au Parti social-démocrate et au syndicalisme.

►►► rentrer en Croatie, où il est mobilisé dans l'armée austro-hongroise, juste avant que n'éclate la Première Guerre mondiale. Après 1914, il devient sergent et commande une escouade.

Il est d'abord envoyé, avec son régiment, sur le front du Danube, contre la Serbie (ce fait, qui aurait pu ruiner sa carrière, est resté caché des Yougoslaves jusqu'en 1977), puis se bat en Galicie (alors autrichienne). Il est rapidement fait prisonnier et, gravement blessé, met beaucoup de temps à se rétablir dans la lointaine province russe de l'Oural où il est captif. A l'été 1917, il est libéré et est exilé en Sibérie. Quand la révolution d'Octobre éclate, il vit à Omsk. S'il partage les idées des bolcheviks, il ne participe pas directement à la révolution. Il se marie avec une jeune femme russe et rentre en 1920 dans ce qui est devenu, avec la défaite de l'Autriche-Hongrie et le démembrement de cet empire, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, nouveau pays indépendant dirigé par le roi Pierre.

L'ascension dans le Parti

Josip Broz mène alors une paisible vie de famille. Ce n'est que très progressivement qu'il s'engage dans les syndicats de gauche et dans le Parti communiste yougoslave (KPJ), créé en 1919 sous la tutelle du Komintern (l'Internationale communiste fondée quelques semaines plus tôt à Moscou), et qui est alors illégal. Petit à petit, son engagement s'affermi et il devient un personnage important du Parti à Zagreb, un révolutionnaire professionnel.

En 1928, il est arrêté par la police, qui a découvert dans son appartement non seulement ►►►

**CHRONOLOGIE**

1892 Naissance de Tito dans l'Empire austro-hongrois.

1910 Voyage en Bohême, Allemagne et Autriche, pour y travailler comme ouvrier.

1914 Mobilisé dans l'armée d'Autriche-Hongrie. Tito participe brièvement à la guerre en Serbie avant d'être envoyé sur le front en Galicie.

1915 Blessé, Tito est fait prisonnier en Russie.

1917 Tito est libéré au moment de la révolution d'Octobre, dont il partage les idées sans y participer.

1918 Fondation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

1920 Tito rejoint le Parti communiste Yougoslave, qui relève du Komintern.

1928 Arrêté par la police pour son engagement communiste, Tito est condamné à cinq ans de bague.

1935 Tito devient le pseudonyme de Josip Broz.

1939 Nommé secrétaire général du Parti communiste yougoslave (KPJ) par le Komintern, Tito le restera jusqu'à sa mort.

1941 Les troupes de l'Axe envahissent la Yougoslavie. Le KPJ lance une insurrection avec Tito à sa tête. Après de faibles résultats en Serbie, il gagne la Bosnie-Herzégovine.

1943, 29 novembre Alors que le pays est toujours occupé, le Conseil antifasciste de libération nationale de Yougoslavie (AVNOJ), organe de direction des partisans, se proclame gouvernement de la Fédération démocratique de Yougoslavie, dirigé par Tito.

1944, 20 novembre Avec l'aide de l'Armée rouge, les partisans prennent Belgrade. Tito remporte ensuite des victoires dans le reste du pays.

1945, 29 novembre La République fédérative populaire de Yougoslavie est fondée après un plébiscite. Elle adopte une nouvelle Constitution le 31 janvier 1946. Tito est président et secrétaire général du Parti communiste yougoslave.

1948 Rupture Staline-Tito.

1950 Début de la mise en place de l'autogestion.

1955 La conférence de Bandung (Indonésie) réunit 29 pays, dont la Yougoslavie, qui se réclament du mouvement des « non-alignés ».

1956 Tito, Nasser et Nehru se rencontrent sur l'archipel yougoslave de Brioni.

1961 Première Conférence des non-alignés, à Belgrade.

1965-1966 Grande réforme qui fait de l'économie yougoslave la plus libérale du monde communiste. Fin de la planification, début du « socialisme de marché ».

1971-1972 Crise politique en Croatie, avec des répercussions en Slovénie et en Serbie. Vague de limogeages, d'abord en Croatie puis en Serbie et dans les autres républiques.

1980, 4 mai Mort de Tito.

1987 Slobodan Milosevic devient l'homme fort de la politique serbe et yougoslave.

1991 A la suite des déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.



Résistant

Tito entouré de son équipe dans le quartier général qu'il a établi à l'été 1944 dans une grotte sur l'île croate de Vis. Tenue par les Alliés et les partisans, l'île est devenue une plaque tournante du ravitaillement de la Résistance yougoslave.

Un pays divisé



1941, la Yougoslavie est envahie par l'Allemagne et démembrée. La Croatie des Oustachis, pro-Allemands, se proclame indépendante. La guerre civile et la lutte contre l'envahisseur déchirent l'ancien royaume. En 1945, Tito, victorieux, prend la tête d'une « république fédérative » composée de six républiques. Au début des années 1970, la réponse que Tito donne aux demandes de démocratisation passe par un surcroît de pouvoir accordé aux républiques, au risque d'altérer leur solidarité mutuelle.

►►► du matériel de propagande communiste, mais aussi des armes. Il est condamné à cinq ans de baigne : là-bas, notamment grâce à son compagnon de cellule Mosa Pijade, il fait son éducation marxiste-léniniste si bien qu'il appellera plus tard sa prison « l'université communiste ». A sa libération, désormais convaincu que seul un parti organisé peut mener à bien la révolution, Josip Broz prend le pseudonyme de Tito (un prénom de sa région natale) et, obéissant aux instructions du Parti, il part pour Moscou en 1935.

En 1937-1938, alors que ses camarades ont été limogés et ont péri dans la vague d'épuration lancée par Staline au cours de la Grande Terreur, Tito y échappe : il a su éviter les conflits dans lesquels il aurait pu être remarqué par les services de renseignements. De plus, il avait pour

lui d'être ouvrier (et non pas « intellectuel » !), de connaître l'allemand et le russe, les langues officielles du Komintern. C'est ainsi qu'il finit par être nommé secrétaire général du Parti communiste yougoslave par le Komintern en 1939. Il a alors 47 ans.

Le temps des partisans

A la faveur de la crise économique de 1929 et à l'approche de la guerre, l'organisation du KPJ monte en puissance. En avril 1941, les forces de l'Axe occupent le royaume de Yougoslavie¹. Après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne le 22 juin, Tito lance une insurrection et met sur pied le mouvement des partisans pratiquement à partir de rien. Il estime qu'il arrivera à rassembler suffisamment de résistants prêts à combattre, ►►►

Note

1. Neutre au début de la guerre, la Yougoslavie finit par s'allier le 25 mars 1941 aux puissances de l'Axe. Cette décision provoque un coup d'État et l'alliance est dénoncée. En représailles, l'Allemagne avec ses alliés (Italie, Hongrie, Bulgarie) envahit le pays.

►►► dans un pays plongé dans la guerre et déchiré. Le royaume est en effet morcelé entre la Croatie, qui a proclamé son indépendance sous l'autorité des Oustachis fascistes, alliés à l'Allemagne, la Serbie sous occupation allemande, la Slovénie partagée entre l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie, le Kosovo et le Monténégro passés sous la domination italienne, la Macédoine scindée entre la Bulgarie et l'Albanie italienne.

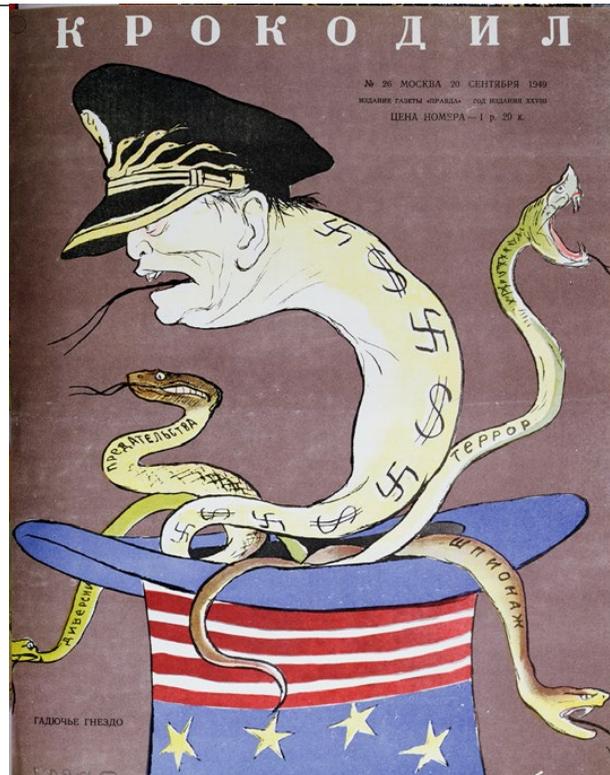
Le conflit international se double d'une guerre civile entre la Résistance et les Oustachis, qui multiplient les exactions, et au sein de la Résistance elle-même divisée entre les tchetniks, royalistes serbes soutenant le gouvernement en exil à Londres, et les partisans de Tito.

Pendant la guerre, Tito parvient à jouer un rôle qui est allé au-delà de celui de pion des Soviétiques qui lui avait été assigné – il refuse notamment l'union avec les tchetniks réclamée par Moscou. Il s'est distingué comme un commandant qui apprend très vite, y compris de ses erreurs, qui sait donner des ordres et établir des relations avec ses subordonnés. Sur le plan politique, le mouvement des partisans s'adresse à tous les peuples ou nations (*narodni*) et minorités ou nationalités (*narodnosti*) qui composaient la Yougoslavie, en promettant la fin des inégalités de l'avant-guerre, qui se manifestaient, selon Tito, par l'exploitation de classe et l'hégémonie de la Grande Serbie. Mais cette guerre devient aussi pour lui le moyen de prendre le pouvoir.

Après l'échec en 1941 de sa tentative d'organiser en Serbie du Sud la République d'Uzice, dans des territoires libérés trop tôt et mal défendus, Tito passe en Bosnie-Herzégovine, où les autorités oustachies, en commettant de graves crimes, ont déjà provoqué une forte résistance et la vengeance sanglante des tchetniks, notamment en Bosnie orientale. C'est en Bosnie-Herzégovine et dans une grande partie de la Croatie que Tito obtient le plus grand nombre de soutiens à son mouvement.

Il met à profit ces quatre années de guerre pour élaborer sa promotion personnelle, faisant notamment de son état-major (dans lequel sont représentés les différents peuples et minorités nationales) le symbole actif du mouvement de la Résistance. Dans les territoires libérés, Tito organise tout de suite, avec ses fidèles, les bases de l'autorité civile, l'AVNOJ (Conseil antifasciste de libération nationale de Yougoslavie), créé en novembre 1942, dont la structure s'est progressivement élargie mais où dominent les communistes. Un an plus tard, l'AVNOJ met en place un gouvernement provisoire. La fin de la guerre approchant, ses instances sont capables de prendre le pouvoir dans tout le pays.

L'évolution extérieure a évidemment contribué à la victoire finale des partisans : la capitulation italienne en septembre 1943, l'aide des Britanniques à partir de l'automne 1943, l'intervention de l'Armée rouge au nord de la



Agent de l'ennemi

Couverture de *Krokodil*, journal satirique soviétique, le 20 septembre 1949. Tito est présenté comme le serviteur des États-Unis. Après que la Yougoslavie a été exclue du Kominform, le pays et son dirigeant concentrent les attaques du bloc de l'Est. L'accusation de « titisme » est notamment utilisée lors des purges des dirigeants des pays communistes.

Serbie à partir d'octobre 1944. Mais le facteur décisif a sans doute été la force du mouvement des partisans.

Un régime original

A l'issue du conflit, Tito arrive donc à la tête d'une Yougoslavie composée de plusieurs peuples et minorités nationales qui s'est agrandie de l'Istrie, de la ville de Zadar, des îles de la baie de Kvarner et de la Slovénie occidentale prise sur l'Italie. La République fédérative populaire de Yougoslavie est fondée le 29 novembre 1945 : fédérale donc, pour corriger le centralisme d'avant-guerre et tenter de trouver une solution aux dissensions entre groupes nationaux, populaire comme les différentes « démocraties populaires » peu à peu imposées dans les pays occupés par l'armée soviétique. La Yougoslavie s'est, elle, libérée essentiellement grâce aux partisans et l'Armée rouge n'est pas restée stationnée dans le pays. Mais Tito, en fidèle kominternien, y met en place un véritable système bolchevique similaire alors à celui des autres pays d'Europe de l'Est.

En 1948, un conflit entre la Yougoslavie et le bloc de l'Est sous la férule de l'Union soviétique éclate. Pour la plupart, les causes de ce conflit résident dans la lutte entre les deux dirigeants,

Staline et Tito. Après la guerre, le second est devenu un leader conscient de lui-même auquel Staline ne peut plus imposer sa volonté. De plus, dans certains pays du bloc soviétique, Tito est désormais plus populaire que Staline.

Ce dernier décide donc de se débarrasser de Tito. Il pensait que cela ne serait pas difficile. En fait, il a sous-estimé la force du dirigeant yougoslave et sa réputation dans la population. De plus, des milliers d'anciens combattants sont prêts à se battre pour lui. Le Kominform se réunit à Bucarest en l'absence des Yougoslaves et adoptent, le 28 juin 1948, une résolution condamnant la politique des dirigeants du KPJ accusé de dérive nationaliste et appelant le Parti et la population à les destituer. Or Tito résiste à toutes les pressions, y compris militaires : 100 gardes-frontières sont tués dans des incidents frontaliers.

Dans les mois qui suivent, il n'a plus d'autre choix que de s'éloigner du bloc de l'Est ; il entame un processus de libéralisation et de démocratisation – limitées. Petit à petit, des contacts avec l'Occident sont établis ; les voyages deviennent possibles, journaux et livres sont publiés ouvrant un espace de liberté.

C'est ainsi qu'à partir de 1950 est né et s'est développé en Yougoslavie ce qu'on a appelé le « tittisme », au départ de manière péjorative dans le camp soviétique pour accuser un adversaire et l'éliminer, mais qui a fini par désigner un système de valeurs et de pratiques politiques dont Tito est le personnage clé. C'est, selon un de ses nombreux interprètes, un mot qui donne à entendre « une Yougoslavie unifiée sous de nouvelles formes et le début d'une version originale et relativement libérale de communisme ». Sans être un idéologue mais porté par les circonstances, Tito a ainsi fait

Tito se démarque du stalinisme. Il n'ordonne pas de purges massives, pas de procès avec exécutions capitales

de son pays un terrain d'expérimentations qui ont séduit nombre de personnes à l'Ouest, en particulier l'autogestion².

Après la rupture avec l'URSS, Tito se démarque également des aspects les plus violents du stalinisme. Il n'ordonne pas de purges massives au sein du Parti. On n'assiste pas à de grands procès, avec exécutions capitales de personnes accusées à tort, du type de ceux qui sont organisés à cette époque dans les autres pays du bloc soviétique. De plus, il n'y a ni vague antisémite ni répression dure dans le domaine de la littérature ou de la culture en général. L'un des écrivains les plus importants, Miroslav Krleža, dans son discours au Congrès des écrivains yougoslaves en 1952, marque définitivement la rupture avec le « réalisme socialiste » : les écrivains et les artistes ne sont plus sommés d'y adhérer.

Dernière expérimentation qui a fini par caractériser le régime de Tito : le non-alignement. Le dirigeant yougoslave y joue un rôle majeur dès son lancement en 1955. Pour la Yougoslavie, le mouvement est important puisqu'il lui permet d'être indépendante des deux blocs antagonistes. Tito devient un acteur essentiel dans les relations internationales. Dans le contexte de la guerre froide en Europe, le poids stratégique du pays est considérable. La Yougoslavie est alors une sorte de médiateur entre l'Est et l'Ouest. Mais le monde connaît beaucoup mieux Tito que le pays qu'il représente. ▶▶▶

Note

2. Cf. F. Georgi, *L'Autogestion en chantier. Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave, 1948-1981*, Nancy, Arbre bleu édition, 2018.)

Les tâtonnements de l'autogestion

Après avoir rompu avec Staline, Tito et ses collaborateurs commencent à s'écarter de la doctrine soviétique en matière de développement économique. En lançant en 1950 le slogan « *Les usines aux ouvriers, la terre aux paysans* », il renonce, de façon pragmatique, au système collectiviste à la soviétique, notamment aux coopératives agricoles. Il crée les bases de la liberté dans les entreprises et l'ensemble de la société. Il est prévu de créer des organes à travers lesquels les travailleurs gèreraient les entreprises (« *radnicki savjeti* », « conseils ouvriers »), suivant l'exemple de la Commune de Paris de 1871.

Les premiers conseils ouvriers sont créés dès 1950. Le concept d'une économie planifiée centralisée est largement abandonné l'année suivante. Puis de nouvelles mesures libéralisent le marché. Cette libéralisation est l'une des principales raisons de l'accélération du développement économique de la Yougoslavie pendant les années 1950 et 1960. Mais, en même temps, le système se bureaucratise et devient de moins en moins efficace. Ce qui n'empêche pas ce modèle autogestionnaire d'apparaître comme une voie économique d'avenir et de susciter à l'étranger, notamment en France, l'adhésion enthousiaste d'une partie de la gauche non communiste.



Ci-dessus : un conseil des ouvriers dans l'usine de Slowenski Brod en 1952.

►►► Surtout, à long terme, l'engagement dans les affaires du tiers-monde pour un pays aussi petit et relativement faible empêche la Yougoslavie de traiter des problèmes fondamentaux dans le voisinage qui l'affectent directement. Ainsi, Tito a visité 14 fois l'Égypte, 7 fois l'Inde, 5 fois l'Algérie et le Soudan, mais 3 fois seulement la France et le Royaume-Uni.

Sclérose

À la fin des années 1960 Tito interrompt le mouvement des réformes. C'est en effet à cette époque qu'il est confronté aux premières grandes contestations dans le pays : débats sur le développement économique, sur l'orientation à donner aux révisions institutionnelles, sur la politique internationale. Le président, âgé, ne comprend pas les conceptions nouvelles qui apparaissent dans le pays ; il craint notamment la poussée nationaliste et les idées libérales dans les républiques, particulièrement en Croatie et en Serbie.

Les réformes menées au cours des deux décennies précédentes ont atteint un degré qui commence à remettre en cause le monopole du pouvoir détenu par la Ligue des communistes (nom du Parti communiste depuis 1952). Or, pour Tito, pas question d'abandonner ce monopole : « *La Ligue des communistes doit être l'élément majeur du pouvoir* ». « *Qui, ajoute-t-il, sinon les communistes, sera responsable du développement de la Yougoslavie socialiste ?* »

Tito a tenté de surmonter la crise par des méthodes dépassées. En 1971-1972 il a recouru à nouveau au dogmatisme, aux conceptions qui sont devenues anachroniques, à la poursuite d'objectifs désormais, comme le projet de créer une société socialiste autogérée (*samoupravno socijalisticko drustvo*).

Il prend aussi des mesures de répression, les opposants politiques sont envoyés en prison. Il lance une vague de limogeages, d'abord en Croatie puis en Serbie et dans les autres républiques. Il s'est ainsi rapproché des communistes conservateurs de l'Europe centrale et de l'Est.

À SAVOIR



Monténégro en 2006. Ci-dessus : la une de *Newsweek*, novembre 1976.

La fin de la Yougoslavie

Dix ans après la mort de Tito, la Yougoslavie explose : dans la continuité des premières élections pluralistes et des référendums organisés en 1990, quatre des républiques fédérées de Yougoslavie font sécession (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine). En 1991, l'armée fédérale attaque la Slovénie puis la Croatie. Suit en 1992-1995 le sanglant conflit en Bosnie-Herzégovine, puis, en 1999, au Kosovo. Le nom de Yougoslavie est abandonné en 2003 : le pays est alors rebaptisé Communauté d'États de Serbie-et-Monténégro, jusqu'à l'indépendance du

Tito savait préserver l'équilibre des pouvoirs et accorder, de manière autoritaire, à chaque groupe un dosage égal de liberté et de répression



Non-alignés

Tito, au volant, conduisant le président égyptien Nasser et le Premier ministre indien Nehru réunis à Brioni, en Yougoslavie, en 1956, pour lancer le mouvement des non-alignés.

En dépit de nombreuses réformes, de la hausse du niveau de vie, et de quelques succès comme le développement de l'économie du tourisme ou l'ouverture vers le monde, le modèle économique de la Yougoslavie de Tito a sans aucun doute échoué. Cela est clairement apparu lors de la crise des années 1980 au cours de laquelle la population exprime sa déception.

La Yougoslavie socialiste a développé le culte de Josip Broz Tito. Dans un pays pauvre, celui-ci vivait dans le luxe. Les diplomates étrangers parlaient de son extravagance et les cercles bourgeois se scandalisaient en cachette ; au fil des années, ses détracteurs sont de plus en plus nombreux.

Néanmoins, la mort de Tito le 4 mai 1980 a été entourée de ferveur. Ses obsèques ont réuni beaucoup de chefs d'État étrangers dont Indira Gandhi, Margaret Thatcher, Willy Brandt ou Leonid Brejnev (au total 127 pays sont représentés). Un mausolée est édifié pour lui dans les faubourgs de Belgrade. Lui succède une présidence collégiale et tournante.

L'impossible démocratisation Trois grandes idées ont caractérisé le règne de Tito : d'abord la fidélité au communisme (dans sa forme titiste), ensuite l'existence d'une Yougoslavie fédérale et unie, enfin le concept du non-alignement. Ces trois idées ont été emportées dans le tourbillon de l'histoire : la Yougoslavie a éclaté dans un conflit sanglant, le socialisme a disparu de la surface de l'Europe et, au début du XXI^e siècle, les non-alignés sont des fantômes du passé. Tout ce à quoi Tito a consacré sa vie n'est plus une décennie après sa mort. Les trois idéaux de

Tito se sont évanouis, soit parce que le temps les a broyés, soit parce que ceux qui les défendaient, dans la décennie qui a suivi la mort de Tito, n'ont pas su ou n'ont pas pu s'adapter aux rapides changements du monde.

Tito ne pouvait concevoir d'autre forme d'association entre États, dont il serait le sommet, que cette Yougoslavie. Jusqu'à la fin de sa vie, il est resté prisonnier de ses idéaux de jeunesse, communiste convaincu, dogmatique, mais jugeant aussi qu'il était un réformateur du système. Il a estimé qu'il était possible de remédier aux conséquences négatives du stalinisme dans les pays de l'Europe de l'Est, car il pensait que le communisme n'était pas, en soi, un mauvais régime. Il était et il est resté l'élève du Komintern qui ne supportait pas le capitalisme occidental. Enfin, il est devenu après 1970 l'emblème du mouvement des non-alignés, puisqu'il en était le dernier fondateur vivant après la mort ou la disparition de la scène politique de Nasser, Sukarno, Nkrumah, Nehru, mais cela n'a pas renforcé le mouvement des non-alignés.

Dans les années 1960 et 1970, il aurait probablement pu aller plus loin dans la voie de la démocratisation. Il ne l'a pas fait et c'est sans nul doute là que se situe sa plus grande responsabilité.

Reste que, pendant trente-cinq ans, Tito a réussi à régner sans trop de perturbations et il est mort en recevant tous les hommages imaginables, en Yougoslavie et à l'étranger. Au moment de son décès, le mécontentement dans la population restait marginal.

Pendant longtemps encore le jugement sur l'action de Tito restera dépendant de l'opinion que l'on a sur ce qu'était la Yougoslavie communiste. Sans doute le communisme était-il voué à l'échec, mais la Yougoslavie devait-elle aussi sombrer avec lui de façon aussi sanglante ? Le pays était-il, dès le début, condamné à l'éclatement ? Si tel est le cas, alors Tito est un docteur miracle

POUR EN SAVOIR PLUS

I. Duda, R. Archer, P. Stubbs (dir.), *Social Inequalities and Discontent in Yugoslav Socialism*, Abington, Routledge, 2016.

F. Georgi, *L'Autogestion en chantier. Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave, 1948-1981*, Nancy, Arbre bleu Éditions, 2018.

A. Madelain, F. Georgi, I. Duda, « Écrire l'histoire de la Yougoslavie socialiste », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2019/1.

J. Pirjevec, Tito. *Une vie*, CNRS Éditions, 2017.

Nostalgie ?

A Podgorica (anciennement Titograd), au Monténégro, une statue de Tito a été réinstallée au cœur de la ville en décembre 2018. Nombreux sont encore ceux qui dans l'ex-Yougoslavie admirent la figure de ce chef d'État.

qui a tenu sous son autorité le monstre qu'il avait lui-même créé, et qui a survécu dix ans après sa mort. À l'inverse, si la Yougoslavie était une création bien conçue, Tito n'a-t-il pas, en apportant des solutions inadaptées, été l'obstacle à une évolution satisfaisante du régime ?

Lorsqu'on analyse ses nombreux discours publics, il apparaît clairement que Tito n'était ni antiserbe ni anticroate, contrairement à ce que prétendaient, et prétendent encore aujourd'hui, des milieux nationalistes extrémistes. Il était conscient des problèmes sérieux qui existaient entre les peuples yougoslaves ; mais il ne savait pas y répondre d'une façon démocratique. Il avait tendance à les combattre d'une manière typiquement communiste : slogans de propagande sur la « fraternité et l'unité » accompagnés de répression, d'excommunications et de châtements. Il a fondé un système qui, même s'il reposait sur des bases nouvelles, n'a pas réussi, aux yeux de l'opinion publique et de l'élite politique, à résoudre de façon satisfaisante le problème de la structure institutionnelle du pays.

La crise constitutionnelle qui était constante sous la monarchie (1918-1941) s'est poursuivie, sous des formes différentes, dans la Yougoslavie socialiste. La Constitution de 1974 était probablement l'un des textes les plus compliqués de ce type au monde. La Yougoslavie y est définie comme un État fédéral « de nations volontairement unies et de leurs républiques socialistes ». La décentralisation de la prise de décision y est affirmée, conduisant dans certains cas à des absurdités.

Le pays s'est néanmoins maintenu relativement longtemps stable en apparence, essentiellement grâce à la façon dont Tito savait préserver l'équilibre des pouvoirs et accorder, de manière autoritaire, à chaque groupe (national, social, etc.) un dosage égal de liberté et de répression.

Bien entendu, du vivant de Tito, on ne pouvait pas parler librement de ces difficultés entre groupes nationaux, mais, dans tous les milieux, il y eut de plus en plus de gens convaincus que la Yougoslavie de Tito protégeait « l'autre nation » ou « l'autre peuple » au détriment du sien propre, vu comme « dominé », « méprisé » ou « privé de ses droits ». Après la mort de Tito, ces convictions très répandues, mais complètement étouffées, ont tout à coup éclaté, s'exprimant dans des débats et des conflits publics que les autorités de l'après-Tito étaient incapables de maîtriser.

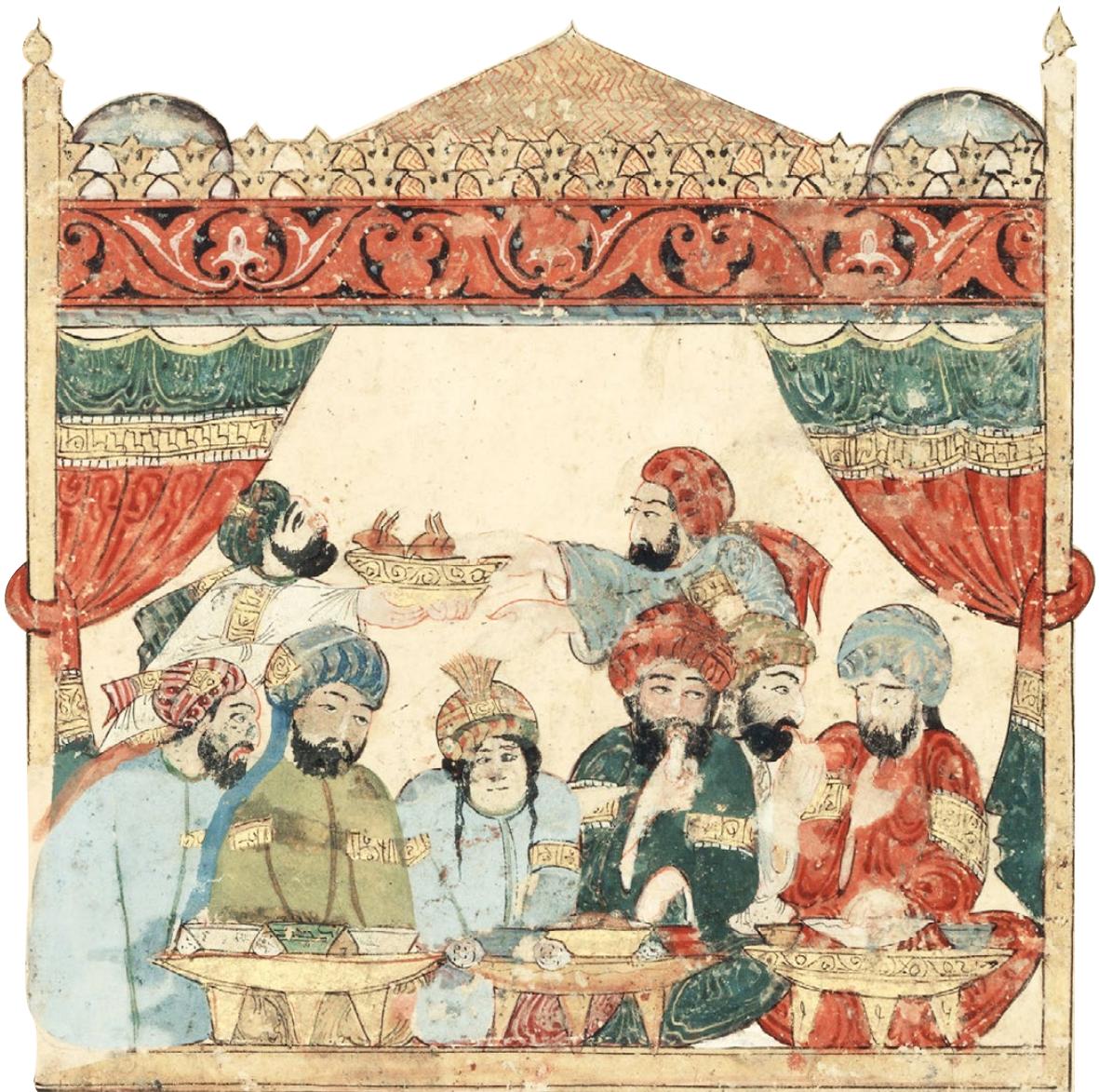
Une communauté composée de plusieurs groupes nationaux peut fonctionner, mais à condition qu'elle dispose d'institutions réellement démocratiques, ce que n'offrait pas la Yougoslavie de Tito. Cet étouffement des libertés a eu des conséquences fatales, surtout dans le cas des sentiments nationaux, favorisant le développement de nationalismes extrémistes. ■



Et le Moyen Age inventa le couscous

Si ses origines exactes sont encore obscures, le couscous aurait été inventé par les communautés rurales du Maghreb au Moyen Age. Avant de devenir un plat de fête consommé par tous.

Par Marianne Brisville



En Orient Le couscous est né au Maghreb occidental, mais il était aussi connu en Orient comme le prouvent trois livres de recettes retrouvés en Syrie et en Égypte, peinture d'Al-Wasiti illustrant les *Maqamat* (*Séances*) du poète Al-Hariri.

Plat emblématique de l'Afrique du Nord, le couscous se compose communément d'une semoule de blé dur arrosée de bouillon et garnie de viande et de légumes. Mais ses saveurs et ses appellations varient selon les lieux, les époques, les saisons, les occasions. Son origine, qui serait plutôt berbère qu'arabe, fait débat. Une certitude : le couscous est né au Moyen Âge au Maghreb (l'Afrique du Nord entre l'Atlantique et la Cyrénaïque). Il aurait plus précisément été inventé dans le Maghreb occidental et central (Maroc et Algérie actuels) d'où il s'est diffusé vers la péninsule Ibérique (Al-Andalus), au Maghreb oriental (Tunisie actuelle) et probablement en Sicile, qui fut musulmane entre le IX^e et le XI^e siècle.

Le terme arabe *kuskusu*, qui désigne aussi bien la semoule que le plat, apparaît dans les livres de cuisine de l'Occident islamique médiéval à partir du XII^e-XIII^e siècle. On peut le reconnaître dès le XI^e siècle sous le vocable de *taam* (nourriture, céréales) dans des récits de saints. La plus ancienne mention évoque un repas offert par les habitants d'Ouargla (dans le nord-est de l'Algérie) à un mystique : « *Ils préparèrent un taam surmonté de saucisses.* »

Nous connaissons les recettes de ce plat grâce à deux ouvrages : *Genre de pharmacopées dans la préparation de toutes sortes de mets* (une compilation anonyme du XII^e-XIII^e siècle) et *Les Délices de la table, des meilleurs nourriture et genre de mets* d'Ibn Razin al-Tujibi et Ibn al-Khatib (XIII^e siècle). Sur 900 recettes, 8 sont consacrées au couscous. L'une d'elles indique que « le couscous habituel arrosé de bouillon est connu de tous ». Trois recettes différentes sont ensuite déclinées : une dénommée *fityani* à Marrakech (la semoule est versée dans le bouillon), une autre à base de miettes de pain remplaçant la semoule et enfin un couscous préparé avec du poulet, des navets et des prunes.

La brièveté des explications contraste avec la minutie dont fait preuve Ibn Razin al-Tujibi quand il décrit les trois étapes de la préparation. Il faut d'abord rouler la semoule dans les paumes des mains jusqu'à obtenir des grains « *de la taille de têtes de fourmi* ». Vient ensuite la confection du bouillon réalisé à base de viande

DANS LE TEXTE

Comment on égrene la semoule



“ On prend la semoule fraîche, on la met dans le pétrin, on l'arrose avec de l'eau dans laquelle on a délayé un peu de sel, on la mélange du bout des doigts jusqu'à ce que [ses grains] s'agglutinent les uns aux autres, on les frotte délicatement entre les paumes des mains jusqu'à ce qu'ils deviennent de la taille de têtes de fourmi, puis on les vanne dans un tamis fin jusqu'à ce qu'ils perdent leur surplus de farine et on les conserve aérés et couverts.”

Texte du XIII^e siècle cité par M. Oubahli, *La Main et le pétrin. Alimentation céréalière et pratiques culinaires dans l'Occident musulman du Moyen Âge*, Casablanca, Fondation du roi Abdul-Aziz, 2011, p. 405.



L'AUTEURE
Docteure en histoire à l'université Lyon-II et membre du Ciham, Marianne Brisville va publier *L'Alimentation carnée dans l'Occident islamique médiéval. Productions, consommations et représentations* (Éditions de Boccard).

de bœuf, d'épices et de « *légumes de saison tels que des choux, des navets, des carottes, de la laitue, du fenouil, des fèves vertes, de la calabasse-courge, de l'aubergine* ». La recette indique enfin la manière de dresser le plat, en surmontant la semoule imbibée de bouillon des morceaux de viande et des légumes, puis en saupoudrant de cannelle, de poivre et de gingembre.

Les cinq autres recettes varient sur l'usage d'ingrédients – des noix ou des fèves – ou sur l'ordre des procédés culinaires – par exemple, placer la semoule dans le bouillon jusqu'à ce qu'il soit absorbé.

Bon pour la santé

Le couscous est aussi mentionné dans des ouvrages diététiques rédigés en Al-Andalus au XIII^e-XIV^e siècle¹. Ces textes médicaux indiquent que ce plat se prépare avec de la viande grasse et qu'il constitue un aliment bon pour la santé si sa digestion est complète et rapide. Un des auteurs, Ibn al-Khatib, le présente comme l'équivalent occidental du *tharid*. Ce plat constitué de morceaux de pain émiettés et arrosés d'un ▶▶▶

Décryptage

Marianne Brisville travaille sur les pratiques et les discours alimentaires de l'Islam médiéval. Elle a soutenu une thèse dédiée à la viande dans l'Occident islamique. Ses recherches portent aujourd'hui sur les consommations, les représentations et les circulations des savoirs en croisant les textes (culinaires, médicaux, juridiques, agronomiques) et les données matérielles fournies par l'archéologie.

►►► bouillon était largement répandu dans le monde islamique médiéval. Sans connaître une diffusion analogue, le couscous était aussi consommé dans l'Orient islamique : trois livres du XIII^e-XV^e siècle rédigés en Syrie et en Égypte rapportent des recettes en qualifiant le plat de « maghrébin ».

La mobilité des hommes dans le bassin méditerranéen a contribué à la circulation des pratiques culinaires. Ainsi, Ibn al-Azraq (1427-1491), originaire de Malaga et devenu ambassadeur à Jérusalem, qualifie le couscous de « noble et distingué ». A la même époque, le couscous attire la curiosité du voyageur flamand Anselme Adorne, qui a séjourné à Tunis en 1470. Convié à un repas « chez un Maure, hors de Tunis, dans sa maison de campagne », il décrit

Comme les pâtes, la graine de couscous permettait de conserver les céréales et notamment le blé dur

Ustensile

Une louche du Maghreb (Paris, Quai Branly).



la « collation du soir [constituée d'] un grand plat rempli d'une pâte qui se présentait comme du riz ; cette pâte se confectionne avec de la fleur de farine de blé : on appelle ce mets "couscous" ; il est d'une consommation courante dans le pays, et on le considère comme un aliment délicat, nourrissant et propre à faire grossir. Nous l'avons vu préparer plusieurs fois [...]. Sur ce mets, le couscous, étaient disposés des morceaux de viande et de poulet enveloppés dans des choux. Ils prennent de ce plat avec

A la conquête de l'Europe

Dès la fin du Moyen Âge, le couscous commence à être connu de l'Europe chrétienne, en tout cas chez les élites lettrées. Dans la péninsule Ibérique, le théologien catalan Francesc Eiximenis (1330-1409) mentionne un *cuçço* tandis qu'un *cuscusso* est évoqué dans le *Tirant lo Blanc* (1490), roman de chevalerie catalan. Le plat est attesté au Portugal sous la plume de Gil Vicente (1465-1536) qui le nomme *crúz cruz*. En Castille Cervantès (1547-1616) évoque le *cuscus* et Calderón (1600-1681) l'*alcuzcuz*.

Le traité culinaire de Bartolomeo Scappi (1500-1577), cuisinier italien au service du pape Pie V, indique un « plat de semoule avec différents ingrédients à la mauresque, appelé *sucusu* ». Mais les recettes ibériques ne sont véritablement importées en Europe qu'au XVII^e siècle à travers les livres de recettes des élites. Un chapitre de *l'Arte de cozinha dividida em quatro partes* (1680) portugais s'intitule « Cuscus como se faz », tandis que dans son *Arte de cocina* (1611) Francisco Martinez Montañó, cuisinier du roi d'Espagne, détaille soigneusement la préparation de la semoule, du bouillon et la présentation du mets. Cette mention est d'autant plus paradoxale qu'entre 1609 et 1614 les décrets expulsent les morisques, ces descendants des musulmans demeurés dans les royaumes chrétiens (les mudéjars) après la conquête de la péninsule Ibérique (*Reconquista*) qui s'acheva en 1492. Or, au milieu du XVI^e siècle, les procès de l'Inquisition identifiaient le dénommé *alcuzcuz* à l'identité morisque, en le considérant comme une preuve à charge contre les suspects accusés d'être de « mauvais chrétiens ».



Pantagruel, gravure de Gustave Doré. Le *coscosson* est mentionné par Rabelais en 1532.

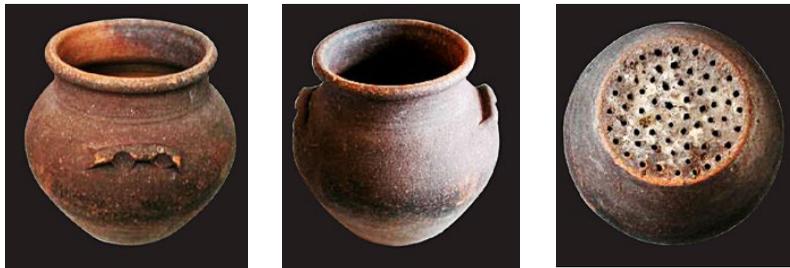
En revanche, dans le nord de l'Italie, les représentations associent, à partir du milieu du XIX^e siècle, le *coscusu* ou *cuscusu* aux communautés juives, en particulier celles de Livourne, Florence et Pise, où le plat aurait été introduit par des immigrés nord-africains au XVIII^e siècle. Dans le sud de la Péninsule, les habitants de la Sicile sont considérés, dès le début du XVI^e siècle, comme des mangeurs de *cuscus*. A Noël 1694, les religieuses du monastère du Salvatore mangèrent en effet un *cuscusso* doux abondamment sucré tandis que les tarifs municipaux de Palerme documentent au XVI^e siècle le commerce de couscous et de semoule. La consommation du plat peut dès lors être héritée de la période islamique de l'île (IX^e-XI^e siècle) et facilitée par les réseaux commerciaux établis avec le Maghreb.

En France, Rabelais, dans son *Pantagruel* (1532), mentionne un *coscosson* ou *coscoton* – mais s'agit-il bien du plat de semoule ? Un *courcousson* est décrit en 1630 par Jean-Jacques Bouchard. Ce voyageur parisien rapporte, parmi les nourritures de Provence, ce plat composé de « petits grains comme du riz » tandis que les journaux expliquent sa préparation suite à la visite d'un ambassadeur du Maroc.

Dans l'Europe moderne, le couscous semble ainsi resté un mets « exotique ». Tout change après la colonisation de l'Afrique du Nord. Si le couscous compte parmi les recettes du *Grand Livre de la cuisine* (1929) et du *Manuel du cuisinier militaire* (1940), sa consommation semble s'être durablement établie en France seulement après 1962, à la faveur des migrations consécutives à la guerre d'Algérie.

M. B.

Marmite trouée ou couscoussier ?



Un couscoussier ramené par des habitants des Açores faits prisonniers par des pirates en Algérie au xvi^e siècle (musée de Santa Maria).

Dans les livres de cuisine médiévaux, le couscoussier est évoqué par les expressions « marmite trouée » (*qidr mathqub*) ou « marmite à couscous » (*qidr al-kuskusu*), cette dernière formule étant employée également pour cuire du pain lors de la préparation du *tharid*. Le nom de *kaskas*, désignant au Maghreb le récipient troué destiné à la cuisson du couscous, n'apparaît dans les sources qu'à partir du xvii^e siècle. Dès lors identifier un récipient céramique perforé comme un couscoussier prête à discussion : la seule présence de perforations n'est pas un critère significatif puisqu'une passoire ou une fromagère en possède. Les études ethnologiques ont de plus montré que le couscoussier pouvait être fabriqué en fibres végétales, qui laissent peu de vestiges. **M. B.**

leurs cinq doigts, et ils forment avec la main une boule qu'ils projettent dans leur bouche »².

Léon l'Africain, qui a grandi au Maroc avant d'être capturé et offert au pape Léon X en 1518, raconte dans sa *Description de l'Afrique* les habitudes alimentaires de la population de Fès : l'« hiver on mange de la viande bouillie avec un mets qu'on appelle cuscusu, qui se fait avec de la pâte réduite en grains de la grosseur de la graine de coriandre, grains que l'on fait cuire dans une marmite trouée qui reçoit la vapeur d'une autre marmite. On mélange cette pâte cuite avec du beurre et on l'arrose de bouillon. [...] Quand [les Africains] mangent le cuscusu, tous les convives puisent dans le même plat et prennent le cuscusu sans cuillère »³. Encore au xvi^e siècle, l'Espagnol Luis del Marmol présente l'*alcuzcuçu* comme la nourriture la plus ordinaire des populations d'Afrique du Nord.

Variations actuelles

Comme le montrent ces récits, le couscous est un plat que l'on mange à plusieurs, notamment durant les fêtes – bien que les sources textuelles ne permettent pas de savoir quand exactement. Des indices suggèrent que dès le Moyen Âge il était consommé par une large frange de la population. Comme les pâtes, la graine de couscous permettait de conserver les céréales et notamment le blé

dur. Elle était donc sans doute consommée par les communautés rurales – la grande majorité de la population –, qui devaient l'agrémenter avec des denrées issues de leurs terroirs ou disponibles sur les marchés : légumes, laitages, viandes, poissons, épices ou aromates.

Le couscous s'est ensuite diffusé jusqu'à compter parmi les plats décrits dans les livres de cuisine médiévaux destinés aux élites urbaines.

Déjà au xiv^e siècle, le grand voyageur Ibn Battuta signalait un couscous de fonio consommé dans l'Afrique sahélienne. Aujourd'hui, au Maroc, le *k'sksu qadra* – littéralement « couscous marmite » – accommode la semoule de blé avec des oignons, des raisins secs et de la cannelle qui lui donnent une saveur plus sucrée. Il en est de même avec un couscous appelé *mesfuli* ou *mesfuf* en Kabylie, qui se consomme avec du sucre, du beurre et de la graisse, et parfois des raisins secs.

Le blé dur de la semoule peut être remplacé par l'orge dans un plat qui porte alors le nom d'*abelbul*, *aberbus* et *barbusa* au Maroc et en Algérie et de *meltut* à Tunis. Le couscous de sorgho consommé au Maroc porte le nom berbère d'*aferfur*. Ailleurs, on prépare le couscous de manioc (*attiéké*) et le couscous de mil (*bassi salté*), le *cuscusu trapanese* en Sicile (poisson de roche et bouillon dans lequel a cuit le poisson) et même un couscous de maïs (*baddaz*), aliment d'origine américaine (dans le sud du Brésil notamment) que n'auraient pu consommer les communautés médiévales. En huit cents ans, le couscous est parti à la conquête du monde. Acclimaté en France métropolitaine dans les années 1960, il compte aujourd'hui parmi les plats préférés des Français. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

L. Bolens, « L'étonnante apparition du couscous en Andalousie médiévale, xiii^e siècle : essai d'interprétation historique », *L'Andalousie, du quotidien au sacré*, Londres, Variorum, 1990.

A. Cour, C. Pellat, « Kuskusu », *Encyclopédie de l'Islam*, [en ligne].

S. Debbabi, K. Stengel (dir.), *La cuisine du Maghreb n'est-elle qu'une simple histoire de couscous ?*, L'Harmattan, 2020 [à paraître].

H. Franconie, M. Chastanet, F. Sigaut, *Couscous, boulgour et polenta. Transformer et consommer les céréales dans le monde*, Karthala, 2010.

H. Mouhoub, C. Rabaa Claudine, M. S. Sedjal (illustr.), *Les Aventures du couscous*, Arles, Sindbad-Actes Sud, 2003.

M. Oubahli, La Main et le pétrin. Alimentation céréalière et pratiques culinaires dans l'Occident musulman du Moyen Âge, Casablanca, Fondation du roi Abdul-Aziz, 2011.

B. Rosenberger, « Diversité des manières de consommer les céréales dans le Maghreb précolonial », M. Marin, D. Waines (dir.), *La Alimentación en las culturas islámicas. Una colección de estudios*, Madrid, AEI, 1994.

Notes

1. Il s'agit des traités d'Ibn Halsun (milieu xiii^e siècle), d'Al-Uryuli (xiii^e-xiv^e siècle) et d'Ibn al-Khatib (xiv^e siècle), tous trois originaires d'Al-Andalus.

2. Cf. A. Adorne, *Itinerarium*, trad. R. Brunschvig, Larose, 1936, pp. 203-205.

3. Cf. Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, trad. A. Épaillard, Adrien Maisonneuve, 1981, pp. 208-209.

Trieste au XVIII^e siècle : port franc, ville-monde

Fantasmée, détournée, parfois confisquée, l'histoire de Trieste et de son port franc interpelle. Au XVIII^e siècle, la fortune de la ville s'explique d'abord par sa position stratégique en Méditerranée.

Par David Do Paço



Puissance et gloire

L'empereur Charles VI (ci-contre, par Josef Kiss et Friedrich Mayrhofer) a créé le port franc de Trieste en 1719. Le palais Carciotti a été bâti sur le front de mer pour un Grec enrichi par le commerce des tissus de Bohême.



CHARLES VI

En 1857, Marx comparait Trieste aux États-Unis, attribuant dans les deux cas leur succès économique à l'absence de « traditions » qui auraient pu l'entraver. Pour lui, comme pour beaucoup d'historiens, Trieste aurait été façonnée par les Habsbourg. Elle n'aurait pris forme qu'en 1719 avec les dispositions organisant son port franc et permettant l'arrivée massive de « marchands-aventuriers ». « Ville des miracles », « des vents » ou « des limbes », l'histoire de Trieste est enchantée à défaut d'être comprise. Pourtant les sources ne manquent pas.

Une vieille république maritime

Trieste est d'abord une commune. Cité pérégrine¹ intégrée à la marche d'Istrie, Tergeste se romanise rapidement en raison de sa position stratégique sur le *limes*, et devient une colonie romaine en 33 av. J.-C.

Son histoire est ensuite celle d'une municipalité italienne qui, en 1382, s'est volontairement placée sous la protection de la maison d'Autriche pour résister à la République de Venise et au patriarcat d'Aquilée. Désormais tributaire des Habsbourg, Trieste voit sa charte de libertés confirmée jusqu'au XVIII^e siècle. En 1684, la ville est citée par le conseiller de l'empereur Léopold I^{er} Philipp von Hörnigk comme un port essentiel au développement des États patrimoniaux des Habsbourg d'Autriche. A Vienne, comme à Versailles, le mercantilisme s'impose. L'accumulation des richesses liées aux taxes prélevées sur les importations est envisagée pour faire prospérer la monarchie. Or le port de Trieste est affecté par la position dominante de Venise en mer Adriatique. De plus, en 1702, au cours de la guerre de Succession d'Espagne, la ville subit un lourd bombardement par la flotte française qui nuit à la capacité de la commune à se relever d'elle-même.

L'idée d'instaurer un port franc à Trieste est acquise à Vienne en 1717. La même année Charles VI déclare la liberté du commerce en Adriatique, puis obtient l'aval de la municipalité fin 1718. Entre-temps, à Passarowitz, il conclut un traité de paix et de commerce avec le sultan ottoman qui encourage la libre circulation des marchands sur le territoire des Habsbourg. Les deux patentes que l'empereur délivre les 15 et 18 mars 1719 fixent la nature des privilèges accordés. Elles rappellent que les marchands qui s'établiront « sur les confins de la mer en Hongrie et Croatie, sur les côtes et dans les ports de ▶▶▶



L'AUTEUR
Assistant professor au Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP), David Do Paço est notamment l'auteur de *L'Orient à Vienne au dix-huitième siècle* (Voltaire Foundation, 2015).

Décryptage

Écrire l'histoire de Trieste au XVIII^e siècle nécessite de ne pas s'en tenir aux frontières des États-nations. Le regard de l'historien se déplace en permanence entre Trieste et Vienne quand il ne suit pas les acteurs du développement de la ville à New York, Cadix ou Istanbul. David Do Paço a ainsi étudié des sources en allemand, en anglais, en français et en italien et s'est appuyé sur des travaux utilisant des documents en grec, en turc ou en hébreu.

►►► *l'Autriche intérieure* » pourront « librement et sans aucun empêchement exercer la navigation, équiper des vaisseaux marchands, et faire leur commerce ». Le pavillon impérial est offert aux marchands et des logements sont mis à leur disposition. De plus, les chemins menant au port sont élargis, entretenus et protégés afin de garantir la sécurité du commerce.

L'article 3 de la patente du 18 mars se veut plus explicite encore : « Nous déclarons ports francs ceux des villes de Fiume et de Trieste sur la mer Adriatique, où tous les négociants étrangers, voisins et autres [...] pourront [...] avoir par là occasion de faire un gain considérable. » Plus loin l'empereur ajoute qu'« afin que lesdits négociants puissent mieux trouver leur compte nous les assurons de les vouloir gratifier, aussi bien que leur famille et nation, de tous les privilèges [...] qui jamais aient été accordés dans d'autres villes marchandes ».

Trieste devient dès lors une ville double. A sa commune, dont les privilèges ont été confirmés

DATES CLÉS

- 1382**
Protection des archiducs d'Autriche.
- 1719**
Création du port franc.
- 1809-1813**
Occupation française.
- 1921**
Annexion par le royaume d'Italie.

en 1713, s'ajoute un port franc directement placé sous l'autorité de Vienne. Les deux institutions entrent en compétition. La création d'un tribunal du commerce, d'une intendance, d'une capitainerie, et les conflits de juridiction qui se multiplient font progressivement passer la commune de Trieste également sous le contrôle des institutions des Habsbourg. La mise en place d'un gouvernement en 1776 affecte encore un peu plus l'exercice des libertés communales et entérine l'intégration de la ville au port franc.

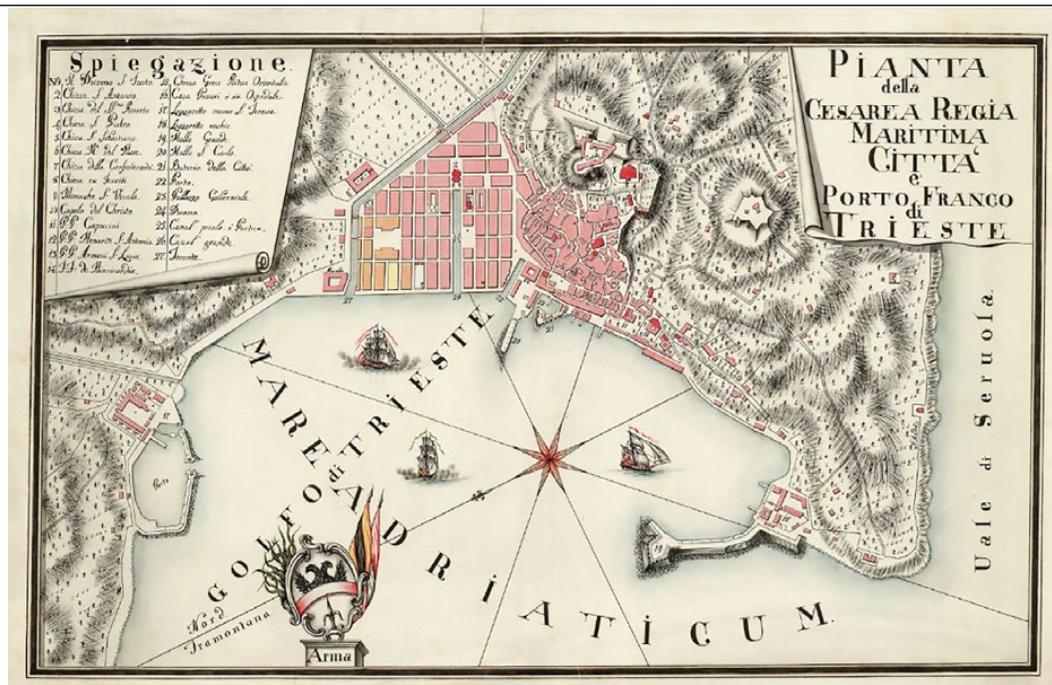
Une ville globale au XVIII^e siècle

En 1785, le patricien Antonio De Giuliani décrit le port franc avec un mélange de sentiment de supériorité et de fascination, en particulier à l'égard du commerce triestin qui s'est imposé en Adriatique grâce à l'immigration d'« une population composée de diverses nations, et en partie de fugitifs, de bandits, de malfaits, et d'étrangers démunis ». Dans les années 1720 et 1730, Charles VI

De la Méditerranée au monde



Sous Charles VI et Marie-Thérèse, Trieste est intégrée à l'économie de la Méditerranée orientale. Dès 1722 la ville est connectée à Smyrne et, grâce aux négociants ottomans, jusqu'au Caire et à Alexandrie. Dans les années 1750-1770 son influence grandit en Méditerranée et sur les autres mers européennes. Marseille, Naples et Barcelone sont alors des partenaires privilégiées. Sous Joseph II (1780-1790) le commerce triestin devient mondial, avec les comptoirs habsbourg en Afrique orientale et sur le sous-continent indien.



Città Nuova

Sur ce plan de 1775, on distingue au nord (à gauche), la Città Nuova (Borgo Teresiano) qui s'étend de la ville médiévale au Canal Grande entre 1719 et 1740, puis du canal à la rivière après 1740.

avait en effet associé les corsaires de l'Adriatique pour garantir le respect de son pavillon, notamment contre les Vénitiens et les « Barbaresques ». L'exemple de la famille Mainati de Zante est intéressant : en 1734 l'aîné, Nicolò, défend le commerce de Trieste en se rémunérant sur ses prises tandis que son cadet, Giovanni, s'installe en ville, où il base l'essentiel de ses activités marchandes.

A l'exportation du sel et à la pêche s'ajoute un cabotage reliant Trieste à Venise, Ancône et Fiume et qui profite notamment de la foire de Senigallia, où la réputation du port franc grandit auprès des marchands grecs. Les importations consistent majoritairement en matières premières textiles et alimentaires, les exportations en bois, pour la construction de bateaux des marchands ottomans, puis de produits manufacturés comme le rosolio, liqueur qui incarne la réussite de la ville.

En effet, sous les règnes de Charles VI (1711-1740) et de Marie-Thérèse (1740-1780), Trieste est intégrée à l'économie de la Méditerranée orientale grâce à l'invitation faite aux sujets de la Porte de s'y installer. Les premières connexions directes sont établies avec Smyrne en 1722 et la ville voit ses intérêts garantis par le puissant réseau diplomatique et consulaire des Habsbourg en Méditerranée orientale. Les marchands ottomans relient la ville à un espace économique plus large. Les frères Curtovic de Trebinje, en Herzégovine, déploient, dans les années 1770, un réseau commercial s'étendant de Smyrne à Vienne en passant par Istanbul et Trieste. Ces grandes maisons marchandes participent à une intégration régionale des empires Habsbourg et ottoman.

La création des premiers consulats occidentaux dans les années 1750-1770 élargit encore cette influence en Méditerranée et sur les autres mers européennes. Marseille, Naples et

Cadix deviennent des partenaires privilégiées de Trieste, qui concurrence à présent Hambourg dans le Saint Empire. La Suède et la Russie y prennent également leur part. En 1774, le marchand anglais Nath Greene s'étonne que le roi d'Angleterre n'ait pas encore nommé de consul dans le port franc où il s'est installé pour faire fortune ; il propose ses services. Grâce à lui, non seulement la communauté anglaise de Trieste s'agrandit, mais elle dispose d'une chapelle et le nouveau gouverneur, Karl von Zinzendorf, associe très étroitement son représentant à l'administration économique de la ville.

Au début des années 1780, les Habsbourg détournent une partie du commerce de l'East India Company avec la complicité des consuls britanniques

Enfin, sous Joseph II (1780-1790), le commerce triestin devient mondial. L'entrepreneur néerlandais William Bolts aide les Habsbourg à ouvrir des comptoirs en Afrique orientale et à établir des traités avec les princes de la péninsule indienne. Trieste est déjà sur la route de la soie. Son commerce dans l'océan Indien et en Asie s'associe à celui d'Ostende ; il atteint même Canton (Guangzhou). Le tour de force des Habsbourg est surtout, au début des années 1780, de détourner une partie du commerce de l'East India Company – avec la complicité des consuls britanniques. Capté à Bassora (dans l'Irak actuel), ce commerce remonte l'Euphrate, et est reversé en Méditerranée au niveau d'Alep. Via l'Égypte et le réseau des frères Rossetti, il vient alimenter le port de Trieste.

Le commerce de Trieste se fait également transatlantique. Tout au long du XVIII^e siècle, ►►►

Note

1. Dans l'Empire romain, les cités pérégrines conservaient leurs propres lois après leur annexion.

►►► des marchands du Saint Empire obtiennent des lettres de naturalité du roi d'Angleterre, ce qui leur permet de pénétrer le marché colonial britannique. C'est le cas de la famille Grahl, des Juifs de Dresde dont une partie émigre à Londres, où ils passent à la Réforme. Johann y épouse une fille de huguenot ayant des biens en Pennsylvanie. Par son mariage, un autre marché s'ouvre. Alors que la guerre d'Indépendance américaine entrave son commerce, il déplace ses activités à Trieste, où des négociants locaux associés à des entrepreneurs américains fondent la première compagnie marchande entre Trieste et les États-Unis en 1784, avec la bénédiction du futur représentant de la jeune république à Paris, Thomas Jefferson.

Johann Grahl relance son commerce en impliquant son gendre Lorenzo Da Ponte, ancien librettiste d'opéras pour Mozart, qui émigre en Pennsylvanie puis à New York en 1810. De là, Da Ponte réactive ses réseaux triestins tout en s'appuyant sur ceux de son épouse pour organiser un commerce de livres italiens. En 1802, le premier consul américain à Trieste ne peut que s'enthousiasmer face au potentiel du port franc. Il ne s'agit pas simplement pour lui de connecter Boston, New York, Baltimore ou Philadelphie à la Méditerranée ou la Méditerranée à l'Europe centrale. Il s'agit aussi, pour les États-Unis, d'accéder au commerce de l'océan Indien *via* Trieste.

Les conséquences de l'occupation de la ville par les armées de Napoléon restent difficiles à évaluer. En 1809, après la victoire de Wagram sur l'armée autrichienne et le traité de Schönbrunn, l'empire français réorganise la côte orientale de l'Adriatique, de Trieste à Raguse (actuelle Dubrovnik), et la divise en « provinces illyriennes ». Si Napoléon était conscient de la nécessité de conserver ouvertes les routes

MOT CLÉ

Port franc
Si Livourne en est l'archétype, les ports francs se multiplient à travers la Méditerranée tout au long de l'Époque moderne. Espaces où le commerce est libre et non taxé, ils favorisent l'essor de sociétés globales et sont de véritables laboratoires sociaux et juridiques.

commerciales entre Trieste et son arrière-pays, ces aménagements n'ont pas endigué la perte d'attractivité économique et la chute de population du port franc à la suite du blocus continental britannique. Mais, dès 1813, la reconquête de Trieste par l'Autriche relance l'économie et le commerce.

L'histoire de Trieste est, enfin, celle d'une ville globale. Un siècle après la création du port franc, la société et le paysage urbains sont profondément transformés. Le port franc se développe sur les vieilles salines, au nord de la ville, qu'il draine et assèche pour déployer son plan orthonormé. Le collecteur des salines devient, en 1753, le Canal Grande, aménagé par un ingénieur vénitien afin d'amener les barques jusqu'aux entrepôts. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il est au cœur de la Città Nuova.

Située sur les murs, l'église Saint-Pierre commande, quant à elle, l'accès tant physique que symbolique à la ville par le port. Sa destruction en 1780 témoigne de l'intégration des espaces urbains. Au bout du môle San Carlo s'installent les nouvelles institutions autour desquelles la Città Vecchia et la Città Nuova s'articulent. Un autre élément fondamental est la création sous Marie-Thérèse d'un nouveau lazaret, au nord, pour mettre en quarantaine les voyageurs susceptibles d'avoir la peste avant d'autoriser leur accès en ville. En 1769, son inauguration est célébrée en grande pompe à l'occasion de l'arrivée d'un navire ottoman comme une promesse de prospérité accrue.

Après dîner, on se rend au casino pour une partie de whist, de trictrac ou de billard, avant, en été, de retourner au café se rafraîchir avec une glace

DANS LE TEXTE

« Tous les peuples du monde se voient avec indifférence »

« Séjourner à Trieste conduit à l'inévitable conclusion que les individus issus de tous les peuples du monde se voient avec indifférence, et que la plupart du temps, contrairement à ce que nous aurions voulu, nous arrivons devant eux vaincus par l'empire des habitudes et de la tolérance humaine [...] »

Le Dalmate audacieux, l'Ottoman maussade et indolent, le Grec rusé, l'Italien joyeux et dramatique, l'Allemand philosophe et diligent, l'Arabe volubile et brun, l'Anglais sérieux et blond, le lourd Carniole, [qui] ne peuvent autrement être reconnus que par leurs différences [...] »

Les groupes de tant de peuples, qui déambulent dans les rues tout comme ils peuplent Vienne, offrent ici un plaisir incomparablement plus grand que sur le Graben, où règne une forme commune et monotone de vêtement et de coutumes.»

Giuseppe Di Brodmann, *Memorie politico-economico della città e territorio di Trieste*, Venise, 1821, pp. 13-14.

Le paysage religieux aussi se transforme. L'ancien ghetto juif est aboli en 1771. Les orthodoxes, qui se réunissaient auparavant chez les grands marchands grecs pour vivre leur foi de façon privée, reçoivent en 1751 le droit de bâtir sur le Canal Grande une église dédiée à San Spiridione. En 1782, la scission de la communauté entre Grecs orientaux et Grecs illyriens pousse les premiers à fonder une nouvelle église sur le front de mer, San Nicolò. Les marchands arméniens, quant à eux, s'installent dans le Borgo Giuseppino.

A partir de 1774, le consul d'Angleterre se fait le protecteur des protestants puis les édits de tolérance de Joseph II, en 1781, permettent aux luthériens et aux réformés d'avoir leurs lieux de culte respectifs. La sécularisation des monastères en 1784 libère un nouvel espace, au sud. Les docks modernes se multiplient le long du front de mer et forment le Borgo Giuseppino, ainsi nommé en l'honneur de l'empereur.



A Smyrne

Les relations commerciales entre les empires habsbourg et ottoman débutent officiellement en 1606. A partir des années 1720, Trieste et Smyrne sont connectées de plus en plus étroitement. Ci-contre : Ferdinand Maximilien et son frère Charles Louis d'Autriche, à Smyrne, lors d'un banquet en 1850.

Restent les nombreux marchands musulmans, de passage ou permanents, dont le culte n'est ni reconnu ni autorisé, ni interdit. A la diversité religieuse et à la polyglossie des liturgies s'ajoute celle des rues. En 1782, le directeur de théâtre Christian Hieronymus Moll notait, en allemand, que, « dans les villages on parle le cranje [slovène], en ville une sorte d'italien. A l'image de toutes les villes de commerce, on rencontre également à Trieste d'autres langues qui ne sont pas inconnues ».

La ville semble encore entièrement transformée par le commerce. Le statisticien Giuseppe Di Brodmann se réjouit que « cette liberté qui favorise le commerce manifeste aussi son influence sur les cercles sociaux, non de façon abrupte et rigoureuse en divisant les différentes classes de personnes comme cela se pratique le long des côtes asiatiques, ou comme cela s'observe avec un scrupule vraiment ridicule dans les provinces allemandes de l'Empire d'Autriche. Le ton ouvert et libéral de la société distingue avantageusement les hommes à Trieste [...] et en particulier les négociants qui composent la première et plus distinguée des classes ».

Toutefois, en 1788, le pamphlétaire Pierre Sylvain Maréchal propose un constat plus âpre en soulignant qu'à Trieste « l'intérêt divise encore plus les hommes que la diversité des cultes ». « Ces cercles sociaux » évoluent dans des modes de sociabilité différents. Dans les années 1780, le gouverneur Zinzendorf se rend presque tous les jours au café et au casino de la Piazza Grande. Ces visites se font essentiellement le soir. Le café n'est qu'une étape après une promenade le long de l'ancien aqueduc romain ou un dîner. On se rend ensuite au casino pour une partie de whist, de trictrac ou de billard, ou encore pour flirter, avant, en été, de retourner au café se rafraîchir avec une glace.

Le café est un lieu mixte où hommes et femmes, marchands, administrateurs et nobles de la

région se croisent et s'assemblent. Le carnaval de Trieste montre néanmoins une distinction symbolique forte entre la noblesse, qui le célèbre au théâtre, et la bourgeoisie marchande qui se rend dans un hôtel particulier ouvert à tous pour l'occasion. Maréchal y décrit l'atmosphère libertine et sensuelle et mentionne les jeunes paysannes vêtues « à l'orientale » dans une tentative maladroite d'imiter les dames de la ville qu'elles côtoient au marché.

Car Trieste est surtout une ville populaire. Aux cercles privés des puissants, aux cafés des « gens de commerce, leurs agents, les courtiers, les marins et les étrangers de toutes les nations » que décrit Johann Kollmann en 1807 et aux *Biergarten* des jeunes Allemands et des fonctionnaires s'ajoute le monde souterrain des tavernes. Girolamo Agapito les décrit en 1824 « ouvertes à tous les coins de rue de la ville » et où « les personnes de la classe la plus basse consomment leur revenu journalier et incertain dans de longues gorgées bues sans le moindre soin, dans des jeux trépidants et dans des chants rauques qui étourdissent tout le voisinage ».

Ce peuple ordinaire de Trieste, à qui la ville doit son essor, est brièvement décrit par Kollmann comme composé des « porteurs, hommes de main, les charretiers qui arrivent ici depuis toutes les régions d'Italie, et qui sans maître gagnent aléatoirement leur vie au quotidien ». Plus loin encore, il les affuble du sobriquet de *lazzaroni* qui, à Naples, désigne le peuple jugé incontrôlable de la vieille ville.

Vivante et cosmopolite, Trieste montre ainsi, dans son histoire longue, que les ports francs ont été, très tôt, des lieux de grande diversité, religieuse, culturelle, sociale. Une diversité qui ne s'oppose pas à l'unité et nous invite à récuser nos idées arrêtées sur les identités exclusives de l'Europe. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

D. Andreozzi (dir.), *Maria Teresa e Trieste. Storia e culture della città et del suo porto*, Crocetta del Montello, Antiga edizioni, 2017.

D. Do Paço, « Trieste : les horizons d'une ville centre-européenne, 1690-1820 », *Monde(s)* n° 14, 2018/2, pp. 71-96.

L. C. Dubin, *The Port Jews of Habsburg Trieste. Absolutist Politics and Enlightenment Culture*, Palo Alto, Stanford University Press, 1999.

R. Finzi, G. Panjek, L. Panariti (dir.), *Storia economica e sociale di Trieste. La città dei traffici, 1719-1918*, 2 vol., Trieste, Lint, 2001-2003.

La guerre spectacle :

Par Sylvain Venayre

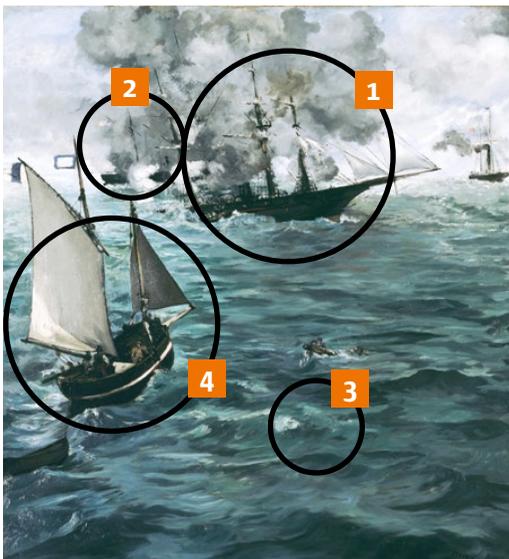
Le dimanche 19 juin 1864, durant la guerre de Sécession, l'*USS Kearsarge*, de la marine de l'Union (nordiste), affronta le navire *CSS Alabama*, de la Confédération (sudiste), au large de Cherbourg. C'était la première fois que la guerre civile américaine se donnait à voir, pour de vrai, aux yeux d'un public européen. Le combat fut d'autant plus spectaculaire que l'*Alabama*, commandé par le capitaine Raphael Semmes, était alors une célébrité. Ce corsaire avait déjà capturé une soixantaine de bâtiments de commerce de l'Union. Chaque fois, Semmes faisait transborder les équipages sur son propre navire avant de les débarquer à bon port. Accusé de piraterie après la guerre, il fut d'ailleurs acquitté et finit sa carrière, très honorablement, comme professeur de littérature et de philosophie à l'université de Louisiane. Les journaux rendirent compte de l'événement, qui fit un mort du côté nordiste, neuf du côté sudiste, et vit couler le fameux navire. Édouard Manet n'était pas à Cherbourg ce jour-là. Il peignit *Le Combat du Kearsarge et de l'Alabama* en s'inspirant des descriptions et des illustrations parues dans la presse. Il n'était pas le seul : le peintre de marines Henri Durand-Brager livra une toile sur le même thème d'actualité. Mais Manet imposa à son sujet un traitement original qui dérouta les spectateurs. Pourquoi, contrairement à tant d'autres, avoir représenté le combat si loin ? Pourquoi avoir placé l'horizon si haut ? Que signifiait ce modeste voilier au premier plan ? ■



L'AUTEUR
Sylvain Venayre est professeur d'histoire contemporaine à l'université Grenoble-Alpes. Il a notamment publié *Une guerre au loin*. Annam, 1883 (*Les Belles Lettres*, 2016).

1 ▲ Le combat

A la suite du blocus des ports du Sud, décrété par Lincoln en avril 1861, la Confédération s'était lancée dans une guerre de course. Le 11 juin, le *CSS Alabama* avait relâché à Cherbourg, où le navire demandait à être approvisionné et réparé. Informé de sa présence, l'*USS Kearsarge* rejoignit Cherbourg pour lui livrer combat. Les deux navires, fonctionnant à la vapeur, étaient également pourvus de mâts. Lorsqu'un obus de l'*USS Kearsarge* endommagea les chaudières du *CSS Alabama* celui-ci (ci-dessus) fut contraint de déployer ses voiles. Il finit par être coulé.



Fiche technique

Édouard Manet (1832-1883) réalisa *Le Combat du Kearsarge et de l'Alabama* dans le mois qui suivit l'événement en 1864. Il s'agit d'une huile sur toile de grandes dimensions (137,8 x 128,9 cm). Acheté par Paul Durand-Ruel en janvier 1872, le tableau fut exposé au Salon de Paris au mois de mai de la même année. Vendu en 1888 à un avocat américain, John G. Johnson, il est actuellement conservé au Museum of Art de Philadelphie.

« Kearsarge » vs « Alabama »

2 ▼ Bateaux en bois

Le drapeau de l'Union est bien visible à la poupe de l'*USS Kearsarge*. Alors que les premiers navires cuirassés avaient fait leur apparition dans les années 1850, pendant la guerre de Crimée, les deux navires qui s'affrontèrent avaient des coques en bois (les corsaires évitaient de toute façon les coques en fer pour être sûrs de trouver partout dans le monde des ouvriers capables d'effectuer des réparations). La coque du bâtiment de l'Union avait néanmoins été entourée de chaînes, ce qui constituait un blindage de fortune.



3 ▲ La mer

Le choix de consacrer les deux tiers de la toile à la mer elle-même, avec un horizon très haut, était surprenant. Certains critiques, tel Jules Claretie, imputèrent le choix de Manet à l'influence nouvelle des estampes japonaises, notamment les paysages marins de Hiroshige, que les Français découvraient depuis quelques années.



4 ◀ Les spectateurs

Ce qui intriguait plus encore, c'était l'idée de situer le sujet principal au second plan. En plaçant au premier plan un des bateaux-pilotes français qui assistèrent au combat, le peintre témoignait pourtant d'une caractéristique remarquable de l'événement de Cherbourg : la présence de milliers de spectateurs. Prévu depuis plusieurs jours, le combat avait été annoncé dans les journaux. De nombreux touristes parisiens étaient venus en badauds, d'autant plus qu'on inaugurerait à Cherbourg, ce dimanche-là, un nouvel établissement de bains de mer et le casino. Plus que la guerre, Manet peignait ainsi le trouble et lointain désir de son spectacle.



GUIDE *Livres*

■ Les livres du mois p. 80 ■ Les revues du mois p. 88 ■ La bande dessinée p. 90 ■ Le classique p. 91

Machiavel, au plus près

En enquêtant sur tous les écrits de Machiavel, notamment sa correspondance, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini retracent, quasi au jour le jour, la vie de l'auteur du Prince. Une existence auprès des gouvernants, dans une Italie bouleversée par les guerres, qui éclaire la genèse de son œuvre.

Par Joël Cornette*

Machiavel. Une vie en guerres

J.-L. Fournel, J.-C. Zancarini

Passés composés, 2020, 624 p., 27 €.

Une extraordinaire « œuvre-vie ». C'est ainsi qu'il faut qualifier la somme que constitue ce livre qui se propose d'embrasser la totalité des écrits de Nicolas Machiavel (1469-1527) afin de retracer, pas à pas, presque jour après jour, les étapes de son itinéraire : ses lettres, ses dialogues, ses traités, ses discours, sont tous analysés et largement cités. Cette « vie des mots » permet de faire réentendre l'auteur du *Prince*, comme jamais sans doute il n'a été entendu, au plus près de ce qu'il a vécu, alors que, depuis 1494, les guerres d'Italie bouleversent la péninsule. Elles ont fait entrer, constate Francesco Guicciardini dans son *Histoire d'Italie*, publiée en 1567, « une flamme, une peste qui, non seulement changea les États, mais aussi la façon de les gouverner et les façons de faire la guerre ».

L'année 1498 est celle de la naissance politique et professionnelle de Machiavel : âgé de 29 ans, déjà en pleine maturité, il entre comme secrétaire dans la

deuxième chancellerie de la République de Florence, en charge de la politique étrangère. Cette fonction va lui faire sentir et respirer la « *qualité des temps* », vivre et d'observer de l'intérieur la politique comme une histoire en mouvement. Il ne cessera d'en tirer les leçons au moyen d'une écriture jusqu'alors inédite : une argumentation ferme, la volonté d'entrer dans le vif du sujet, le désir de mesurer les alternatives d'action avec force et netteté, sans aucun artifice de style. « *La fortune, écrira-t-il en 1513, a fait que, puisque je ne sais pas raisonner du métier de la soie ni du métier de la laine, ni des gains, ni des pertes, il me faut bien raisonner sur l'État et je dois, soit rester coi, soit raisonner sur cela.* »

Très rapidement, Machiavel se retrouve au cœur de multiples affaires, à toutes les échelles (urbaine, locale, régionale, internationale). Il reste encore aujourd'hui dans les archives de Florence plus de 4 100 cotes de lettres autographes administratives, signées, annotées ou corrigées de sa main. Grâce à ces sources exceptionnelles, nous pouvons

le suivre, en pleine action, par exemple quand Florence tente de reprendre Pise par la force : sa présence au plus près des combats, en 1508-1509, remet en cause le lieu commun d'un homme de cabinet sans connaissance véritable de ce dont il parle. Tout au contraire, au long de sa vie, Machiavel s'est employé à retrouver

une maîtrise du temps de la guerre qui permette de la penser pour mieux la conduire à partir des faits constatés, sur le terrain.

Il fut ainsi l'un des mieux placés pour « raisonner sur l'État », car sa fonction l'a conduit, entre 1498 et 1512, date du retour des Médicis au pouvoir à Florence, à

multiplier les missions dans toute l'Europe. Nous sommes avec lui en France (à quatre reprises), mais aussi à Milan, en Allemagne ou encore à Rome. Dans tous les cas, le secrétaire de la chancellerie florentine a été confronté à des figures politiques majeures qui l'ont impressionné par leur capacité de décision, la clarté de leurs objectifs, la fermeté de leurs propos. Ils seront les héros du *Prince*, son œuvre phare : Sforza, le maître de Milan,





Le prince Sur ce tableau du xvi^e siècle, le seigneur italien Cesare Borgia (en noir), discutant avec Machiavel (à droite, habillé en rouge), devant le cardinal Pier Luigi de Borgia (au centre).

Louis XII, le roi de France, Jules II, le pape guerrier et, surtout, Cesare Borgia. Tous différents, mais chacun tendu vers la conservation de son pouvoir, ces quatre « princes nouveaux » sont des « exemples », des « embrayeurs de la pensée » qui lui offrent la matrice d'une réflexion.

Et voici la formidable « invention » de Machiavel : « *J'examine comment on acquiert une principauté, comment on la conserve, comment on la perd.* » Mais comment, précisément, ne pas la perdre ? « *Le prince doit ne s'éloigner pas du bien, s'il peut, mais savoir entrer au mal, s'il y a nécessité* », écrit-il dans le chapitre XVIII du *Prince*. Pour conserver son pouvoir, il est indispensable au souverain de devenir « *demi-bête et demi-homme* » car, de ces deux natures, « *une sans l'autre n'est pas durable* ». Le fond du message de Machiavel s'incarne ainsi dans la figure d'un prince qui, « *forcé de savoir bien user de la bête* », doit apprendre à modeler sa conduite à la fois sur celle du lion et celle du renard.

C'est cette conclusion renversante qui lui vaudra une réputation de perversité diabolique parmi les moralistes chrétiens. Le personnage de « l'assassin Machiavel », du « prince d'Enfer », devient

rapidement une caricature établie sur la scène du xvi^e siècle, provoquant une indignation horrifiée sur l'œuvre et sur son auteur. Il suscita même, au siècle des Lumières, l'ire du roi de Prusse Frédéric II, qui écrit un retentissant *Anti-Machiavel*.

Machiavel mourut le 21 juin 1527, quelques semaines après le sac de Rome par les lansquenets de Charles Quint, l'année même où la seconde expulsion

Machiavel a pensé la guerre à partir des faits du terrain

des Médicis fut suivie du rétablissement d'une république. Une république éphémère qui ne dura que trois ans et fut la dernière de l'histoire florentine.

Cinq ans plus tard paraissaient les 26 brefs chapitres du *Prince*, le petit traité sans doute le plus lu, le plus passionnément commenté de la philosophie politique. Si sa pensée a une telle force, toujours actuelle, c'est parce que Machiavel est l'un des premiers à séculariser un pouvoir qui, jusqu'alors, ne

pouvait se concevoir indépendamment de la volonté de Dieu qui légitimait et authentifiait son fonctionnement. Or, à la place des commandements divins, le prince de Machiavel exécutera les décrets de la « *nécessité naturelle* », et cela sans autre justification que sa propre survie.

Écrire, c'est agir : Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, par ailleurs traducteurs de Machiavel, nous offrent, dans ce livre-somme, d'une impeccable érudition, une autre façon de penser et de dire le présent, car Machiavel a détenu une forme de savoir singulier sur la guerre et sur la politique : les « *actions des hommes grands* », cette « *longue expérience des choses modernes* », confrontée à sa « *lecture continue des choses anciennes* », notamment cette histoire romaine qu'il n'a cessé de méditer. Avec lui, la politique n'est plus un enchaînement de concepts abstraits, mais l'histoire vécue au jour le jour, en perpétuel mouvement, car « *il est plus convenable de suivre la vérité effective de la chose que l'image qu'on en a* ». ■

* Professeur émérite à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis

Livres

Dans le miroir de Stendhal

Emmanuel de Waresquiel teste sa parenté avec le romancier.

J'ai tant vu le soleil

Emmanuel de Waresquiel

Gallimard, 2020, 128 p., 13 €.

Ce petit livre, consacré à Stendhal, écrit au fil de la plume dans la lumière de l'été, sans le secours des bibliothèques, affranchi de toute note, obéit, selon son auteur, à une seule mais impérieuse nécessité : déchiffrer sa propre vie dans le miroir promené sur la grand-route de Stendhal. C'est un élégant aérolithe, tombé dans les plates-bandes de deux tribus sourcilleuses, celle des stendhaliens, celle des historiens. D'emblée, Emmanuel de Waresquiel s'inquiète de l'accueil qu'elles vont lui réserver.

Pour la première, qu'il se rassure. Son livre, tout frémissant d'empathie, est un ticket d'entrée pour une famille agitée de conflits, mais soudée dans l'idée d'appartenir aux « happy few ». Quant

à la famille des historiens, dont il est né natif, comment pourrait-elle chicaner son intérêt à la traversée, même au galop, d'une immense mutation historique ? De révolution en république, puis en Empire et en monarchies, l'une restaurée, l'autre singée, le siècle trébuche entre glorieux départs et mornes retours, précarité des régimes et volte-face des hommes. Ici, cependant, le propos de l'auteur est surtout de tester sa parenté avec Stendhal. Il l'établit à travers les signes énigmatiques du destin : une mère éprise, comme Stendhal, de la civilisation d'Ancien Régime ; un oncle qui a fait, lui aussi, quoiqu'à l'envers, la route entre Paris et Moscou. Et lui-même ? Il scrute ce qu'il partage avec Stendhal : la quête du bonheur, le goût des grandes âmes. Et l'Italie, commune patrie du cœur.



Restent au lecteur, le livre fermé, des perplexités : est-il judicieux de confier la carte de son identité à un homme qui a passé sa vie, à travers masques, déguisements et pseudonymes, à brouiller la sienne ? Sans autre cohérence que celle des rêves ? A un tyranicide amoureux de Napoléon, à un républicain que la fréquentation du peuple importune ? Sans compter ce paradoxe central : l'élection, par une plume historienne, d'un héros qui refuse le legs du passé, prétend n'être né que de lui-même, n'a épousé son temps ora-

geux que pour s'en évader et mieux s'établir, toute histoire répudiée, dans la paix immobile de l'Arcadie. ■

Mona Ozouf

Directrice de recherche émérite à l'École des hautes études en sciences sociales

Philosophes, mais aristocrates

Un voyage dépaysant aux côtés des philosophes grecs et romains.

La Philosophie antique.

Essai d'histoire Pierre Vesperini

Fayard, 2019, 496 p., 24 €.

L'ambition de cet essai très réussi est immense : rendre l'histoire de la philosophie antique aux historiens, ce qui implique de briser un triple tabou. Cette histoire ne se réduit pas à celle des grandes figures, de Thalès à Marc Aurèle en passant par Socrate ou Épicure. Elle n'est pas non plus l'étude des pratiques de la sagesse au quotidien, ce « souci de soi » si cher à Foucault. Elle ne peut pas non plus se confondre avec l'énoncé d'idées abstraites se réalisant dans une succession de doctrines.

Pierre Vesperini se défie des grands récits et cherche à situer les individus qui s'adonnent aux plaisirs de la *sophia*

dans le monde auquel ils appartiennent, en considérant les lieux où ce savoir se constitue : les cités de la Grèce d'Asie Mineure à l'époque archaïque, l'Athènes classique, l'Alexandrie hellénistique, la Rome impériale. Les principes sont solidement affirmés dans une première partie. Quatre développements décrivent une réalité philosophique toujours différente, mais inspirée par des fêtes de l'esprit, qui ont pour théâtre l'espace privé ou celui de la cité. Un trait commun de ce mode d'être est la référence à un idéal politique aristocratique.

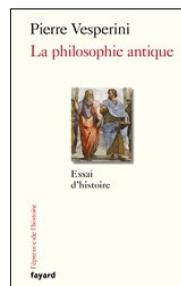
Ce livre, écrit avec allant, brille aussi par ses analyses de détail. Lorsque Thalès fit fortune pour avoir prévu une excellente récolte d'olives – il loua à bas prix

les pressoirs à huile de Chios et de Millet pour mieux les sous-louer au prix fort –, ce ne fut pas grâce à l'observation des planètes, mais parce qu'il avait vu dans les astres son succès, comme le gagnant d'une loterie croit à sa bonne étoile. N'en déplaise à Platon, les sophistes du siècle de Périclès sont les animateurs de ce passe-temps festif, véritable spectacle de paroles, qu'est la joute dialectique. Quant à Sénèque, il ne ressemblait pas à ce marbre identifié à Hésiode, qui le montre traits émaciés, cheveux hirsutes et barbe négligée, mais à un riche Ro-

main, au visage gras, empreint d'une certaine ironie à l'égard du monde. ■

Hervé Duchêne

Professeur à l'université de Bourgogne



Antiquité

Retrouver son latin

Les Dix Mots latins qui racontent notre monde

Nicola Gardini

Éditions de Fallois, 2019, 248 p., 18 €.



Après *Vive le latin* en 2018 et en même temps qu'*Avec Ovide. Le bonheur de lire un classique* (Éditions de Fallois), l'auteur, qui enseigne la littérature comparée

à l'université d'Oxford, s'est penché sur dix mots latins et leur évolution depuis deux millénaires jusqu'à leur emploi aujourd'hui. Dix chapitres qui se nomment : *Ars, Signum, Modus, Stilus, Volvo, Memoria, Virtus, Claritas, Spiritus, Rete* et qui déclinent avec une finesse souvent empreinte d'humour les avatars de ces termes que nous prononçons, écrivons ou entendons tous les jours. Ils sont issus du latin, cette langue qui constitue le fondement de notre identité et qui, seule, peut raconter notre histoire.

Il faut, en ces temps troublés, lire ce grand livre et ne pas oublier que si nous savons, depuis Valéry, que les civilisations sont mortelles, leur agonie commence dès que l'on a oublié le sens profond des mots. En perdant son latin.

Antiquité

Ironie à la romaine

Le Pouvoir des bons mots.

« Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e siècle a.C. à l'avènement des Antonins

Pascal Montlahuc

Rome, École française de Rome, 2019, 500 p., 37 €.



« Faire rire » : une arme politique, c'est là une approche originale, que Pascal Montlahuc, maître de conférences à l'université Paris-Diderot, développe en

trois parties chronologiques dans ce livre stimulant, issu de sa thèse.

Qu'est-ce que le « faire rire », d'abord aux deux derniers siècles de la

république, ensuite de César à Auguste et enfin sous l'empire, d'Auguste à Domitien ? Chaque empereur ayant un sens différent de l'humour (le terme est ici anachronique) ou de l'ironie, selon celui qui s'en sert (l'empereur ou ses sujets) et sur qui ils s'exercent (sur l'empereur ou sur ses ennemis). On ne s'étonnera pas de constater que Caligula avait un caractère un peu particulier, dans ce domaine aussi ; que Claude a subi, dès son enfance et jusqu'après sa mort, quolibets et moqueries ; que Néron a eu le plus souvent une attitude bienveillante envers la moquerie. Mais il semble bien que celle-ci ne fut pas toujours partagée – à cause de ses origines modestes ? – par Vespasien, ni par son fils Domitien, ce « Néron chauve » dont la calvitie faisait rire.

Ainsi, grâce à ce livre plein d'une érudition qui ne tombe jamais dans l'austérité (sujet oblige), tous ceux que les blagues romaines ne faisaient pas rire vont enfin pouvoir retrouver le sourire.

Antiquité

Religions à Ostie

Dieux et hommes à Ostie, port de Rome

Françoise Van Haeperen

CNRS Éditions, 2020, 296 p., 25 €.



Le petit ouvrage de Françoise Van Haeperen, professeure à l'Université catholique de Louvain, conduit le lecteur à Ostie pour découvrir toute la richesse, la pluralité et la complexité des pratiques religieuses dans le monde romain. L'auteure prend en compte à la fois l'archéologie des monuments, l'épigraphie et les sources littéraires, en s'appuyant sur les recherches les plus récentes.

Elle étudie le sujet à partir des pratiques des populations de ce port cosmopolite où abordaient les navires qui devaient ravitailler Rome, s'intéressant tout autant aux populations dans leurs diversités, aux dieux qu'elles vénèrent et aux lieux. Commencant par les cultes publics, elle s'intéresse ensuite aux cultes privés et aux pratiques spécifiques des militaires stationnés à Ostie, pour terminer par un chapitre consacré à l'exceptionnelle

situation de pluralisme religieux qu'a connue le monde romain entre la fin du III^e siècle et le V^e siècle, quand dévots des dieux, Juifs et chrétiens coexistaient dans les mêmes espaces.

Richement illustré de photos et de plans, le livre donne une intelligence nouvelle du merveilleux site archéologique du port de Rome et, à partir de cette étude de cas, ouvre toutes les portes de la compréhension de la vie religieuse aux premiers siècles de notre ère.

Antiquité

La traque d'un codex

Moi, un manuscrit. Autobiographie de l'Anthologie palatine

Simone Beta

Les Belles Lettres, 2019, 210 p., 17 €.



Qui se soucie du long et hasardeux chemin parcouru par les manuscrits antiques avant de parvenir jusqu'aux premières presses d'imprimerie ? Se glissant entre les

feuilles de la plus gigantesque collection d'épigrammes antiques connue, l'*Anthologie palatine*, le philologue italien Simone Beta écrit un véritable thriller qui conduit le lecteur de la Constantinople du début du X^e siècle jusqu'à notre époque, où l'œuvre désormais numérisée devient accessible à chacun depuis son bureau. Quelle histoire ! D'abord pour rassembler autant d'épigrammes composées durant toute l'Antiquité et réunies au X^e siècle par l'érudite byzantin Constantin Céphalès. Ensuite, en assurant la survie dans un monde en proie à la guerre relève du miracle : quelle main a arraché *in extremis* le codex à son étagère pour le déplacer en Italie et lui épargner les flammes du conquérant musulman ? De Padoue à Londres, que de voyages, de lecteurs, d'accidents de parcours (le manuscrit partagé en deux entre Paris et Heidelberg) et de menaces ! Car un tel trésor est aussi un enjeu diplomatique pour les princes et les États.

Au terme de cette lecture passionnante, on mesure mieux quelle chance il a fallu à une poignée de manuscrits – sûrement pas le dixième de ce qui a été écrit – pour traverser les siècles et irriguer la pensée occidentale.

Le coup de cœur de Jean-Pierre Rioux

Vaincre la « peur bleue »



Par ce temps confiné il s'agit aussi, entre autres viatiques, de faire retour aux vieux livres qui nous apostrophent. En voici un, paru en 1951, de ce Jean Giono qui conte le périple d'Angelo, un jeune hussard fou de liberté, aussi généreux que fat, du côté de Manosque. Nous voilà sous le soleil blanc à l'été de 1832, quand la « peur bleue » venue du Gange (notre expression familière date de ce moment-là), le « Scélérat Morbus », fauchait en Provence.

Cette vague de choléra en France (19 000 morts au cœur de Paris et autant vers Marseille), pendant un XIX^e siècle qui en comptera sept, nous la connaissons bien. Grâce aux historiens : Louis Chevalier, pionnier comme toujours, dès 1958 ; puis Patrice Bourdelais et Jean-Yves Raulot en 1987. Grâce aussi aux vieux classiques : rouvrons les *Mémoires d'outre-tombe*, où Chateaubriand décrit ce fléau qui « s'est promené d'un air moqueur à la clarté du jour » ; relisons Alexandre Dumas qui, dans ses *Mémoires*, guette « le terrible démon de l'Asie » qui, « bien qu'on fermât portes et fenêtres, se glissait par les gerçures des contrevents, par les serrures des portes » ; ou Eugène Sue qui fait du Juif errant la cause première du malheur. On pourrait en citer bien d'autres.

Giono, lui, a élaboré un roman réaliste et symbolique. Réaliste par la description des corneilles qui picorent les chairs mortes, des odeurs nauséabondes, « des dernières grimaces des moribonds », des cadavres qui « continuaient à se soulager dans des suaires » improvisés, des charretiers conduisant les corps au bûcher et des survivants « qui s'accrochaient à leur propre vie avec des gestes de poupons ». Réaliste aussi par le constat de la diarrhée sociale et de l'évanouissement de l'autorité, maires et curés désemparés ou gendarmes serrant nerveusement leur arme ; des confinements inutiles, des crapuleries multipliées et des bamboches ultimes ; de la barricade vaine à l'entrée du village ; des campements de fortune dans la garrigue ; de l'assassinat hystérique des prétendus empoisonneurs des points d'eau : images noirâtres de la trouille qui renforce la pandémie et répand « l'égoïsme absolu ».

Dès lors « bien peu étaient capables de croire encore aux vertus des anciens points cardinaux ». Sauf la nonne héroïque qui fume le cigare tout en lavant les morts à la brosse de chien pour qu'ils soient propres au jour du Jugement et le « petit Français », ce médecin qui meurt tout en frictionnant le malade qui « passe ». Ainsi s'installe le « grand malentendu » cholérique qui disloque les êtres. Angelo « était curieusement séparé en deux : un qui était aux aguets dans du sommeil et un qui agissait en dehors de lui, comme un chien au bout d'une laisse ». Et ce dédoublement ruine d'un coup la symbolique sociale avec ses règles morales, religieuses et civiques. L'homme qui vient de le sauver du lynchage par la populace l'en avertit : « Si vous avez besoin d'assassins, prenez toujours des froussards. Ils y vont de bon cœur parce que ça les calme. Pendant qu'ils tuent ils ne pensent pas à leur frousse. »

Mais l'homme est « lui aussi un microbe têtue ». Même si l'autodéfense est dérisoire, il y a un espoir de survie par l'altruisme instinctif. Et, au passage, Angelo connaîtra même l'amour fou avec Pauline. ■

Le Hussard sur le toit Jean Giono Gallimard, « Folio plus », [1951], 1995, 576 p., 9,10 €.

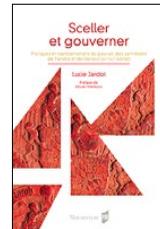
Moyen Age

Pouvoir au féminin

Sceller et gouverner. Pratiques et représentations du pouvoir des comtesses de Flandre et de Hainaut, XIII^e-XV^e siècle

Lucie Jardot

Rennes, PUR, 2020, 388 p., 28 €.



Hérité de l'Antiquité, le sceau connaît au Bas Moyen Age un essor considérable tant dans l'espace géographique que social. Objet et image aux multiples fonctions, il sert à valider un acte diplomatique, mais également à marquer l'autorité et la présence du « sigillant », son appartenance à un groupe tout autant que sa singularité. Cet ouvrage, issu d'un master 2 ayant obtenu, en 2018, le prix Mnémosyne, réunit un corpus inédit de sceaux, toujours mis en regard avec les actes au bas desquels ils sont apposés : ainsi est éclairé le parcours de 21 princesses, de Marguerite de Constantinople à Marie de Bourgogne, qui ne sont pas seulement filles, épouses ou mères, mais avant tout des femmes régnautes. A rebours d'une recherche qui a trop souvent considéré le règne des princesses comme une anomalie, l'analyse de Lucie Jardot sur les sceaux des comtesses de Flandre et de Hainaut démontre qu'à la fin du Moyen Age le pouvoir se conjugue aussi au féminin.

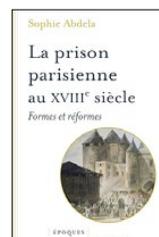
XVI^e-XVIII^e siècle

La voix des détenus

La Prison parisienne au XVIII^e siècle. Formes et réformes

Sophie Abdela Ceyzérieu,

Champ Vallon, 2019, 320 p., 25 €.



Jusqu'alors la naissance du pénitencier disciplinaire au XIX^e siècle avait relégué la prison d'Ancien Régime dans l'antichambre de l'histoire carcérale. Sophie Abdela, professeure à l'université de Sherbrooke (Canada), montre au contraire que des

rapprochements peuvent être faits entre les deux institutions, d'autant que, loin d'être figée, la prison se transforme au XVIII^e siècle : réformateurs et administrateurs éclairés repensent les conditions de captivité pour rendre ces établissements de rétention conformes à ce qu'ils considèrent être de nouvelles normes de sécurité et d'hygiène. Néanmoins, l'intérêt principal du livre réside dans ce qu'il nous dit de la vie matérielle des prisons parisiennes, de leur emprise sur l'espace urbain ou des réseaux financiers qui les animent. Derrière les murs épais des geôles perce la voix de détenus qui réclament, revendiquent et protestent devenant ainsi des acteurs essentiels de leur propre enfermement.

XVI^e-XVIII^e siècle

Noms d'artistes

Se faire un nom. Une anthropologie de la célébrité à la Renaissance

Christiane Klapisch-Zuber

Arkhé, 2019, 190 p., 18,50 €.



Notre système anthroponymique reposant sur le couple prénom + nom de famille est le fruit de multiples et complexes évolutions. Pour en illustrer les enjeux, Christiane Klapisch-Zuber (EHESS) s'intéresse aux noms des artistes dans les *Vies des artistes* de Giorgio Vasari (et autres coauteurs).

Dans une Toscane où l'individu était traditionnellement identifié par son nom de baptême associé au nom du père, voire d'autres ancêtres, et rarement par le nom de famille (*cognome*), ces textes montrent l'incroyable labilité et plasticité du nom des artistes. On pense aux artistes qui furent identifiés par leur ville d'origine, mais l'essentiel de l'ouvrage est consacré à ceux qui prirent le nom de leur maître, ou qui furent identifiés par leur œuvre, une reconnaissance ambiguë pour qui peignait des pendus ! Les interprétations que Vasari donne de ces noms confirment l'importance de l'onomastique tant elles s'inscrivent pleinement dans son projet d'établir des lignées artistiques à travers les générations, ainsi que le démontre cet ouvrage bref, lisible et stimulant.

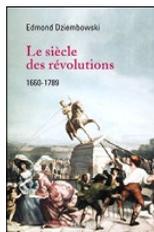
XVI^e-XVIII^e siècle

Le grand brasier

Le Siècle des révolutions, 1660-1789

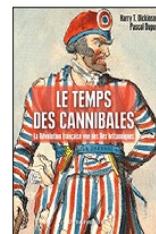
Edmond Dziembowski

Perrin, 2019, 576 p., 27 €.



Cent trente années qui ont fait notre monde : ce pourrait être le sous-titre de cette fresque écrite comme un roman, consacrée aux soubresauts qui ont agité le Vieux Continent avant d'embraser l'Amérique du Nord. Là où l'historien juxtaposait jusqu'ici les expériences révolutionnaires pays par pays, en insistant sur leurs différences, Edmond Dziembowski fait émerger les forces qui les traversent et les rapprochent. Ce long siècle qui démarre avec la Restauration des Stuarts en 1660 et s'achève avec l'année 1789 voit émerger un nouvel équilibre en Grande-Bretagne, construit autour d'une monarchie tempérée par la consolidation de franchises et de privilèges. Le laboratoire britannique sert d'inspiration, après bien des aménagements, aux réformateurs du XVIII^e siècle, en Suède, en Pologne, dans le saint Empire ou en France. Puis, aux révolutions des libertés vont succéder les révolutions de la liberté. Une autre temporalité prend naissance avec la « seule et unique » Révolution française. Ceci est une autre histoire... Comprendre le long siècle qui précède 1789 est d'autant plus nécessaire que les valeurs qu'il porte – libertés religieuses, progrès, réforme, équilibre des pouvoirs – sont celles qui inspirent à nouveau notre époque, plus que jamais critique envers les excès des régimes qui se sont réclamés des idées de 1789.

« Si la Grande-Bretagne fut gagnée progressivement à une politique intransigente à l'égard de la France en révolution, c'est que les autorités sociales et politiques



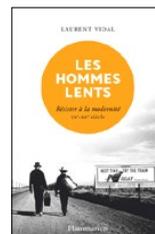
britanniques avaient bien saisi que les différences entre les deux pays ne pèseraient pas bien lourd devant les enjeux très réels qui résulteraient de la revendication de justice sociale et

d'égalité politique. » Lui-même issu d'une collaboration entre un historien français et un historien britannique, ce livre revient sur la manière dont la Révolution française fut reçue outre-Manche. Bien sûr, les auteurs racontent combien le rejet de la Révolution relança les clichés politiques ou nationaux par l'intermédiaire des journaux, pamphlets et caricatures politiques : utilisée par la propagande britannique, la légende noire de la Révolution française se poursuit d'ailleurs bien au-delà de la fin du XVIII^e siècle. Les pages les plus novatrices – du moins pour les lecteurs français – sont celles qui rappellent à quel point la Grande-Bretagne fut déstabilisée par la Révolution française. Depuis le souvenir de la Glorieuse Révolution jusqu'à la révolution manquée d'Irlande, en passant par les poussées radicales d'Angleterre ou d'Écosse ou l'exacerbation des rivalités géostratégiques, en particulier coloniales, ce livre nuance utilement un autre cliché, bien français celui-là, réduisant la Grande-Bretagne à une société conservatrice, hermétiquement fermée aux idées révolutionnaires venues de France après 1789.

XVI^e-XX^e siècle

Éloge de la lenteur

Les Hommes lents. Résister à la modernité, xv^e-xx^e siècle Laurent Vidal
Flammarion, 2020, 306 p., 20 €.



« La force est du côté des lents », écrit Laurent Vidal en préambule de son ouvrage : pourtant, de nos jours, la lenteur n'a pas bonne presse, elle est associée à la paresse,

au retard, à l'incapacité à vivre avec son temps. L'auteur nous propose une contre-histoire de la modernité, en analysant comment, à partir de la Renaissance,

XVI^e-XVIII^e siècle

L'outre-Manche troublé

Le Temps des cannibales.

La Révolution française vue des îles Britanniques

Harry T. Dickinson, Pascal Dupuy

Vendémiaire, 2019, 468 p., 25 €.

« Si la Grande-Bretagne fut gagnée progressivement à une politique intransigente à l'égard de la France en révolution, c'est que les autorités sociales et politiques

la prétendue « lenteur » est devenue un problème : l'« Indien paresseux » des récits de conquête du Nouveau Monde, ou l'« homme indolent » fustigé par les Lumières. Les révolutions atlantiques imposent ensuite l'idée de l'« accélération » nécessaire au progrès, à la fois politique et économique. La diffusion de la mesure du temps pendant la révolution industrielle, résumée par Balzac en 1825 (« *on ne fait pas une enjambée sans se trouver face à face avec un cadran* »), renforce l'idée de l'efficacité métronomique, de la productivité, par contraste avec les mondes colonisés, qu'il faut réveiller brutalement par le fouet et l'horloge.

Les « hommes lents » sont ceux qui ont résisté à l'idéologie du progrès et de la vitesse, en inventant leurs rythmes propres et subversifs. Ce sont les fêtes de la « Saint-Fainéant » à Mandelieu, ou la « Saint-Lundi », temps de travail volé au patron ; ce sont les mille et un stratagèmes pour ralentir la cadence, saboter les machines ; ce sont les musiques syncopées du jazz ou de la samba... Laurent Vidal explore ces pratiques en s'appuyant sur des romans, des tableaux, des photographies, pour dessiner, avec de belles intuitions, les contours d'une esthétique et d'une politique de la lenteur.

XIX^e-XXI^e siècle**Abel, dit Alexina B.**

Les Deux vies d'Abel Barbin, né Adélaïde Herculine (1838-1868)

Gabrielle Houbre

PUF, 2020, 312 p., 21 €.



Singulière entreprise que celle menée par l'historienne de l'université de Paris Gabrielle Houbre : désanonymiser la seule autobiographie connue d'une personne intersexe au XIX^e siècle, Abel Barbin. Le texte est familier des historiens de la sexualité et du genre, puisqu'il avait déjà été édité par le docteur Ambroise Tardieu en 1872 puis par Michel Foucault en 1978 sous le titre *Herculine Barbin dite Alexina B.* Il nous conte le parcours d'Abel pour réaliser puis faire reconnaître l'erreur d'assignation sexuelle qui a eu lieu à sa naissance, et le chemin qui le mène du couvent à

la solitude de l'appartement parisien où il s'est donné la mort. Gabrielle Houbre l'assortit ici d'une enquête minutieuse qui restitue les identités des protagonistes auparavant dissimulées par des initiales. Le texte est ainsi confirmé dans sa fiabilité, en plus d'être remis dans son contexte par un essai sur les « erreurs de sexe ». Les éléments de l'enquête historique, renvoyés en notes de fin, laissent la part belle à l'autobiographie – un texte d'une richesse unique, qui méritait par lui-même une nouvelle édition.

XIX^e-XXI^e siècle**Crépuscule colonial**

Dien Bien Phu. La fin d'un monde

Pierre Journoud, avec Dao Thanh

Huyen Vendémiaire, 2019, 480 p., 25 €.



Ce livre très bien informé présente à la fois une description détaillée de la bataille de Dien Bien Phu, une évaluation de son importance dans le processus de décolonisation et une réflexion sur le souvenir de l'événement dans les « mémoires nationales » officielles française et vietnamienne. Pierre Journoud rappelle que la guérilla contre une armée constituée plus puissante est une constante dans l'histoire du Vietnam, qui a mené de nombreuses guerres contre la Chine. Le Vietminh pouvait donc s'appuyer sur une tradition locale de guerre irrégulière pour enrôler la population au service des assaillants. Ce renfort des civils fut décisif. La victoire, le 7 mai 1954, fut perçue comme un encouragement pour tous les mouvements anticolonialistes, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le Vietminh et ses alliés ont d'emblée cherché à magnifier l'événement : les prisonniers français furent contraints de figurer dans une reconstitution de la bataille filmée par un cinéaste soviétique. L'auteur semble surpris que la bataille soit plus oubliée en France. Faut-il s'en étonner ? Cette défaite de l'armée française, contrairement à Sedan par exemple, n'a pas provoqué un changement de régime accepté par la population. Les vaincus ont versé leur sang pour défendre une colonie d'exploitation lointaine. Ils étaient des soldats professionnels, non des appelés.

XIX^e-XXI^e siècle**Une Indochine lorraine**

« Travailleurs indo-chinois ».

L'empire, l'usine et l'amour en

France et en Lorraine. 1939-2019

Pierre Daum, Ysé Tran

Créaphis Éditions, 2019, 224 p., 25 €.



Entre 1945 et 1950, plus d'un millier d'ouvriers indo-chinois ont œuvré dans les secteurs lorrains de la sidérurgie, du bâtiment et du textile. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une migration officielle

de « travailleurs indigènes » entamée dès 1939 – un large transfert d'individus et de pratiques d'oppression coloniale. Mais, plus encore qu'au système, c'est aux destins que s'intéressent les coauteurs de ce beau livre. Ils livrent une minutieuse reconstitution de récits de vies méconnues à l'aide de papiers officiels (livrets de travail, certificats de bonne conduite, etc.), de sources intimes (photographies de famille notamment) et d'entretiens. Émergent des figures, des noms, des luttes pour la libération du Vietnam menées depuis la métropole, des mariages « mixtes » qui bouleversent les normes, des souvenirs de veuves et de descendants.

XIX^e-XXI^e siècle**Les âges de la négation**

Le Négationnisme en France

Valérie Igounet

PUF, « Que sais-je ? », 2020,

128 p., 2000, 9 €.



Robert Faurisson, l'homme qui incarna en France le négationnisme, fut débouté dans le procès en diffamation qu'il avait intenté à la journaliste du *Monde*

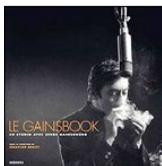
Ariane Chemin en juin 2017. Oui, le maître de conférences à l'université Lyon-II était un « menteur professionnel », un « falsificateur », un « faussaire de l'histoire ». Épilogue (provisoire ?) d'une histoire qui débuta en France

peu après la Seconde Guerre mondiale et que Valérie Igounet retrace de façon limpide et précise dans un livre. Auteure d'une *Histoire du négationnisme en France* (Seuil, 2000) et d'un portrait de Robert Faurisson (Denöel, 2012), elle revient d'abord sur l'apparition du négationnisme en France en 1948 et sur le tournant idéologique de 1967, quand s'épanouit la thèse faisant de la Shoah une vaste escroquerie au service de l'État d'Israël. Elle explique ensuite son « deuxième âge », quand le Front national s'en empare, de 1978 à 1985. Vient alors le temps de l'affaire Faurisson : *Le Monde*, considéré comme le journal de référence, publie en 1978 sa tribune intitulée « Le problème des chambres à gaz ou la rumeur d'Auschwitz ». Enfin les deux dernières étapes sont celles de la judiciarisation de la négation et de son internationalisation. Un livre utile à tous, notamment aux enseignants.

XIX^e-XXI^e siècle

Serge for ever

Le Gainsbook Christophe Geudin, Sébastien Merlet, Jérémie Szpirglas, Andy Votel Seghers, 2019, 448 p., 42 €.



On pourrait s'étonner de trouver recensé ici un ouvrage sur Serge Gainsbourg, d'autant qu'il ne s'agit pas d'une biographie. Mais ce

somptueux livre est le fruit d'une véritable enquête historique afin de restituer le processus de création artistique, *in situ* pourrait-on dire, c'est-à-dire pendant les séances d'enregistrement des albums du dandy de la rue de Verneuil. En suivant le compositeur dans ses pérégrinations discographiques de part et d'autre du « Channel », c'est tout un monde qui renaît sous nos yeux, celui des arrangeurs de génie et des instrumentistes talentueux injustement oubliés. Tous pourtant ont contribué à la *Gainsbourg touch*, rappelant que derrière les fulgurances du compositeur se cache souvent une œuvre collective. L'ouvrage réexamine donc la question de l'impulsion créatrice et de sa singularité, reconstituant les influences d'un artiste, parolier de génie, qui, par ses emprunts, ses citations et ses collages, renvoie autant au dadaïsme qu'à la postmodernité.

Général

Légendes judéophobes

Criminaliser les Juifs. Le mythe du « meurtre rituel » et ses avatars (antijudaïsme, antisémitisme, antisionisme)

Pierre-André Taguieff
Hermann, 2020, 370 p., 25 €.



Cette plongée dans l'histoire interminable de l'une des accusations les plus « chimériques » qui aient visé les Juifs est fascinante. L'accusation de « meurtre rituel » a des racines antiques. Elle a migré, à l'ère médiévale et moderne, en Occident, en Europe orientale, en Orient musulman. Et si elle présente certains éléments invariants, l'image du Juif ennemi du genre humain et assoiffé du sang des « Gentils » (spécialement de celui de leurs enfants) semble devoir toujours renaître de ses cendres, quitte à se donner des « justifications » nouvelles. On la retrouve dans l'antijudaïsme chrétien, mais aussi dans l'anti-judéo-christianisme des Lumières, dans les antisémitismes révolutionnaire et nationaliste, et jusque dans l'antisionisme radical. Il y a là comme une énigme que Pierre-André Taguieff tente d'éclairer, sinon de résoudre.

Nul argument rationnel ne paraît en mesure de venir à bout de ce fantasme tenace et, lui, vraiment meurtrier. On regrettera le caractère un peu touffu de l'ouvrage, une surabondance de citations et quelques redites. Le traitement de l'affaire Mohammed al-Durah (un Palestinien de 12 ans tué lors de la seconde Intifada en 2000) en gênera certains, qui le jugeront unilatéral, non moins que l'évocation d'un « pro-palestinisme » qui a tout de même plus d'un visage, et heureusement pas seulement celui, effrayant, d'une judéophobie obsessionnelle.

On ne s'en ralliera pas moins au diagnostic à la fois sombre et volontariste de l'auteur : l'issue du combat contre l'antisémitisme est toujours incertaine et ses victoires sont fragiles, mais c'est précisément pour cette raison qu'il ne faut jamais baisser la garde.

Général

Chercheurs d'épaves

Pour une histoire de l'archéologie navale. Les bateaux et l'histoire
Éric Rieth Classiques Garnier,
2019, 431 p., 36 €.



Retrouver en 1928 dans le lac Nemi près de Rome deux navires de Caligula ; redonner une âme dans les années 2000 à deux bateaux corsaires échoués au XVIII^e siècle en baie de Saint-Malo ; ou rechercher en 2019 l'épave de la *Corde-lière*, coulée en 1512 en rade de Brest : cela a de quoi faire rêver. Éric Rieth, ancien responsable du département d'archéologie navale du Musée national de la Marine (Paris), montre que le rêve s'appuie sur un corpus scientifique rigoureux qui s'est progressivement affirmé depuis le *De re navali* publié en 1536 par Lazare de Baïf. Au siècle des Lumières, le philosophe André-François Boureau-Deslandes définit une méthode critique avant qu'Augustin Jal fonde l'École française d'archéologie navale. L'auteur rappelle le rôle de Jean Boudriot et la place dévolue au Drassm (Département des recherches archéologiques et subaquatiques sous-marines) dans la constitution d'une communauté scientifique à la fin du XX^e siècle. Quiconque a rencontré des archéologues sous-marins sait que ces hommes et ces femmes sont d'abord des plongeurs. Ce sont aussi des techniciens de la *nautical archaeology* : une discipline ardue à laquelle cette remarquable étude rend hommage. ■

En poche

La Banderole. Histoire d'un objet politique P. Artières
Autrement, « Leçons de choses », 2020.
L'Apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique J.-B. Fressou
Seuil, « Points histoire », 2020.
428, une année ordinaire à la fin de l'Empire romain G. Traina
« Poche », Hachette, « Pluriel », 2020.
La France en terre d'islam. Empire colonial et religions, XIX^e-XX^e siècle
P. Vermeren Tallandier, « texto », 2020.



D'autres comptes rendus à lire sur www.lhistoire.fr

Des historiens en révolution

Écrire l'histoire des révolutions rime souvent avec engagement politique.

Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique n° 144, 2020.

« *Toute histoire engage, toute histoire est engagée.* » Placée en tête du dernier numéro des *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, dans une motion de soutien au mouvement social contre la réforme des retraites et la loi de programmation pluriannuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette maxime résume à elle seule l'esprit d'une revue engagée, qui a choisi d'ouvrir cette année 2020 par une réflexion sur les liens entre engagement politique et écriture de l'histoire des révolutions.

Rassemblant six contributions qui retracent la trajectoire d'historiens investis dans la cité, le dossier vise un objectif à la fois simple et ambitieux, défini en introduction par Caroline Fayolle, spécialiste de l'histoire du genre durant la Révolution, et Jean-Charles Buttier,

historien de la Révolution : étudier les effets concrets de l'engagement sur la pratique historienne, et vice versa, pour interroger la part de la subjectivité politique dans le processus d'écriture de l'histoire.

C'est ce que font avec talent Caroline Fayolle et Pierre Serna dans leurs contributions respectives, consacrées à Daniel Guérin et Michel Vovelle, deux historiens de la Révolution unis par un même souci d'engagement, par-delà les différences de style et de fond : l'un, militant anarchiste et antiraciste, plaça le matérialisme historique au cœur de sa lecture des événements révolutionnaires ; l'autre, communiste encarté, fut l'un des premiers à mettre au jour les rapports de domination cachés derrière les pratiques sexuelles. C'est cependant par la place centrale accordée aux femmes et à leur expérience de l'engagement (trois contri-



butions sur six) que ce numéro innove le plus. Un long entretien avec Michèle Riot-Sarcey revient sur 60 années d'une carrière marquée par plusieurs ouvrages majeurs sur l'histoire des utopies et du féminisme au XIX^e siècle et un combat de tous les instants en faveur de la cause des

femmes et de la justice sociale. Ce texte est précédé par le récit de deux historiennes sur leur expérience : Kmar Boudana, Tunisienne dont la pratique a été bouleversée par la révolution de 2011, et Mathilde Larrère, spécialiste des révolutions au XIX^e siècle, qui a apporté son soutien à Nuit debout et aux « gilets jaunes ». Issus de trois générations successives d'historiennes engagées, en France et ailleurs, ces témoignages résonnent comme un appel adressé aux historiens de demain, invités à prolonger un combat qui devra, désormais, se conjuguer aussi au féminin. ■

Le mois prochain dans « L'Histoire »

EN VENTE DÈS LE 28 MAI



Le Coran La fabrique d'un livre

Comment a-t-il vraiment été composé ?

L'Arabie des monothéismes

Une histoire de conflits

Et Muhammad dans tout ça ?

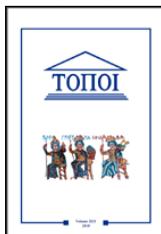
Le palimpseste de Sanaa

On n'imprime pas le livre saint !

Aujourd'hui, sur le Web

Écaïlles de tortue

Topoi. Orient-Occident 22/1, 2018



Sous l'Empire romain, parmi les produits de luxe tirés de la mer, immédiatement après les perles vient l'écaïlle de tortue marine. A l'égal de l'ivoire pour les animaux terrestres,

la parure des tortues symbolise la richesse et aucun aristocrate romain ne pourrait s'en passer.

Dans un article passionnant, Jean Trinquier fait le tour complet de la question. Il aborde aussi bien les provenances (l'île de Socotra était réputée), les variétés, le commerce, le travail des artisans, dont les placages de lits de table, l'imaginaire enfin d'un animal dont chacun reconnaît la laideur de son vivant et, mort, « *les chatoiements flamboyants de son écaïlle* ».

Sœurs en guerre

20 & 21. Revue d'histoire n° 146, 2020/1

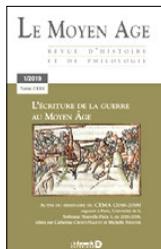


Laura Hobson Faure retrace l'itinéraire de Lea et Rachel Z., rescapées de la Shoah. Elle étudie leur expérience de la guerre (séparation d'avec les parents, vie en clandestinité) puis leur

prise en charge par la société en France et aux États-Unis, où elles émigrent en 1950. Faire l'histoire de ces deux sœurs, c'est déconstruire la catégorie de « l'orphelin de la Shoah », forcément isolé : lors des entretiens qu'elles ont accordés à l'historienne, Rachel et Lea ont spontanément souligné l'importance de la « famille » qu'elles constituent. L'auteure considère aussi la mémoire de la Shoah du point de vue des survivants : pourquoi l'une des sœurs choisit de suivre une thérapie, de rassembler des archives familiales, de témoigner, tandis que l'autre semble plus éloignée de ce passé et plus tournée vers l'avenir incarné par ses enfants ?

La Chanson de Roland

Le Moyen Age, t. CXXV, 2019/1



Grâce à son style littéraire très vivant et visuel, *La Chanson de Roland* est devenue, au XI^e siècle, le principal représentant de ce que l'on appelle les « chansons de geste ». Christopher Luc-

ken ne cherche pas d'abord à vérifier la justesse historique du récit, mais plutôt à observer la manière de retranscrire l'histoire : que les ennemis de Roland soient des Basques et non des Maures ne change pas l'analyse, qui est ici faite de la manière de raconter la guerre. L'auteur montre notamment le lien avec l'écriture polémique grecque, celle de Thucydide, et livre une étude approfondie de l'enjeu historique que peut constituer en particulier la littérature guerrière.

Tragédie grecque

Dialogues d'histoire ancienne 45/2, 2019/2



Qu'est-ce que les œuvres littéraires peuvent dire de l'histoire ? Suzanne Saïd répond à cette question en se concentrant sur la place des tragédies grecques dans la recherche en his-

toire. Elle fait la critique de la « méthode historique », cette lecture des tragédies qui s'attache à déceler dans les textes antiques des allusions à l'actualité politique. Puis, l'auteure fait état des recherches menées dans la lignée de Jean-Pierre Vernant. Celui-ci a défini la tragédie grecque comme un « *moment historique* » : les tragédies révèlent des enjeux contemporains très politiques, les valeurs de la cité au V^e siècle av. J.-C., les relations entre les élites et le peuple... tout en évitant les révoltes grâce à la distance impliquée par le mythe et la représentation. ■

Rubrique réalisée par Fabien Paquet

Lettres de l'étranger

La tragédie inuite

Deux versions de l'histoire s'opposent violemment concernant le sort des Inuits du Canada après 1945. Selon les autorités canadiennes, ils ont été sauvés d'une situation calamiteuse grâce à un programme humanitaire leur permettant de s'installer dans des villages avec écoles, dispensaires et magasins. Ils avaient été gravement affectés par l'effondrement du commerce des fourrures pendant la Dépression puis un déclin du gibier, à quoi s'ajouta l'effet des épidémies apportées par les Blancs. Les Inuits racontent l'histoire autrement. La guerre froide a poussé les États-Unis à installer des stations radars en Arctique. C'est par crainte de voir les Américains faire main basse sur cette région que les Canadiens ont forcé les Inuits à s'installer dans des villages. Au Nunavut, le territoire canadien qui jouxte le Groenland, le taux de suicide est aujourd'hui de 100 pour 100 000 (12,3 en France). A lire dans la *New York Review of Books*, 10 octobre 2019.

Le musée du Congo belge

Pendant vingt-trois ans, le roi Léopold II fut l'unique propriétaire du Congo, à titre privé. Sans jamais s'y rendre, il exploita le caoutchouc en asservissant les habitants grâce à une méthode particulière : les femmes servaient d'otages. En 1897, le roi fit « exposer » près de Bruxelles, à Tervuren, pendant plusieurs mois, 267 Congolais, hommes, femmes et enfants. Puis il fit construire en ce lieu un musée. Lequel ouvrit en 1910. Pendant un siècle, ce musée est resté ce qu'il était : un monument à la gloire du colonialisme, axé sur le thème : « la Belgique apporte la civilisation au Congo ». Il fallut attendre 2005 pour qu'une exposition temporaire apporte un premier démenti à ce discours. Le Musée royal de l'Afrique centrale, rebaptisé AfricaMuseum, a été entièrement repensé depuis, mais le résultat reste ambigu. A lire dans *Books*, mai 2020.

Olivier Postel-Vinay

Bande dessinée

Et l'homme créa la bombe

Un gros roman graphique relate l'étrange et effrayante aventure de la bombe atomique américaine.

La Bombe Alcante, L.-F. Bollée, D. Rodier Grenoble, Glénat, 2020.

Il y a longtemps qu'a été remise au rayon des vieilles lunes la grande peur de « la Bombe ». Celle-ci a représenté le cauchemar standard du monde à l'époque de la guerre froide. Un très gros roman graphique (450 pages) vient nous rafraîchir la mémoire. Il a été programmé pour sortir à l'occasion du 75^e anniversaire de la double explosion d'Hiroshima et de Nagasaki.

Alcante, hanté de longue date par l'histoire de la bombe atomique, a embarqué dans son aventure deux camarades de qualité, le scénariste Laurent-Frédéric Bollée, à l'œuvre pour le déjà épais *Terra Australis* (2013), et le dessinateur Denis Rodier, aguerri aux longues séries de comics. Le traitement de cette histoire extraordinaire est donc des plus réalistes et la bonne idée est de le construire autour du destin d'un héros méconnu du grand public : le Hongrois Leo Szilard, ancien professeur de physique de l'université allemande, chassé

par les lois antijuives et réfugié aux États-Unis.

Szilard réussit à mobiliser Fermi puis Einstein autour de l'enjeu que représente à ses yeux la réaction nucléaire en chaîne – dont il est le premier théoricien – et de l'avance dont dispose dans ce domaine le III^e Reich. Le personnage est excentrique et brutal mais son importance est deux fois décisive. D'abord, en tant qu'initiateur du programme américain dont on sait qu'il gagnera la confrontation avec les nazis et mettra le Japon à genoux. Puis en tant qu'initiateur des premières mobilisations scientifiques contre l'usage militaire de l'énergie nucléaire. En juillet 1945, alors que la décision de bombarder nucléairement le Japon vient d'être prise, il réunit 83 % des chercheurs travaillant au Met Lab (Metallurgical Laboratory) de l'université de Chicago qui, trois ans plus tôt, avaient réussi la première réaction en chaîne. Cette fois, ils signent ensemble une pétition demandant au président Truman de rempla-

cer le bombardement par une démonstration d'intimidation à blanc. Initiative qui, assurément, n'avait aucune chance de rencontrer un avis favorable auprès des décideurs civils et militaires.

Injections de plutonium

L'album transmute chaque information en une courte séquence dramatique, qui nous emmène de la Norvège au Japon. On découvre en passant les cauchemars de Klaus Fuchs – physicien du projet

Manhattan d'Oppenheimer, dont on saura plus tard qu'il informait les Soviétiques – ou la grotte située dans une falaise de la petite ville de Haigerloch, où les nazis avaient construit leur modèle dernier cri de réacteur nucléaire. L'album nous rappelle bien des faits précis, qui vont au-delà de l'anecdote. Ainsi de la pire catastrophe de toute l'histoire de l'US Navy, qui voit,

à quelques jours d'Hiroshima, 879 passagers de l'*USS Indianapolis*, sur un total de 1 196, mourir dans un naufrage resté secret. Ainsi de l'opération « Human Product » qui consistait à tester sur diverses personnes hospitalisées aux États-Unis des injections de plutonium, entraînant des irradiations 80 fois supérieures à la normale d'une année entière. Sans qu'elles soient au courant, bien entendu. D'un bout à l'autre de l'ouvrage une voix off commente les événements, avec un peu d'emphase : la voix de l'uranium... On n'est pas très sûr que cet élément dramaturgique était indispensable à l'effet recherché. Le contraste est, déjà en soi, assez saisissant entre le caractère principalement factuel de toutes ces séquences et l'énormité des enjeux qui les réunissent.

Le récit s'achève – c'est bien le moins – sur une image, celle de l'ombre portée laissée par Naoki Morimoto, assis sur les marches de l'escalier extérieur de la banque d'Hiroshima et littéralement volatilisé par le souffle de la bombe. Toute voix, de l'uranium ou non, est ici inutile. ■

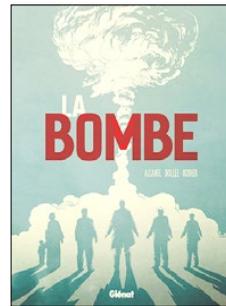
Pascal Ory

Professeur émérite à l'université Paris-I

À LIRE AUSSI CE MOIS-CI

Ellis Island P. Charlot, Miras, Charnay-lès-Mâcon, Grand Angle, 2020.

Les Croix de bois R. Dorgelès, J.-D. Morvan, F. Percio, Albin Michel, 2020.



Classique

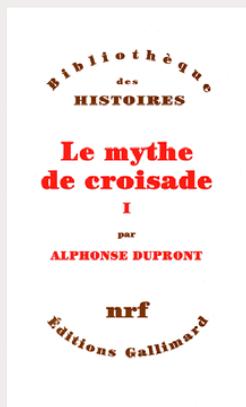
« Le Mythe de croisade » d'Alphonse Dupront

En faisant des croisades un moteur de l'histoire, Alphonse Dupront éclaire les manifestations du sacré dans la psyché collective européenne.

Par Stefan Lemny*

LA THÈSE

Soutenu en Sorbonne en 1956, mais publiée *post mortem* chez Gallimard en 1997, en quatre volumes, avec le soutien de Pierre Nora et de Mona Ozouf, la thèse d'Alphonse Dupront est vite devenue « légendaire ». D'abord par les exigences d'un historien qui reprit inlassablement son manuscrit ; ensuite par ses proportions : 2681 pages ; enfin par l'envergure d'une analyse qui échappait aux règles du genre et que l'auteur avait laissé entrevoir de son vivant dans *Du sacré* (Gallimard, 1987). Sans doute disposait-il d'une base solide : les cours de son professeur Paul Alphanéry sur *La Chrétienté et l'idée de croisade* qu'il a pris soin de publier (Albin Michel, 2 volumes, 1954-1959). Mais il pousse sa recherche plus loin : « l'idée » de croisade le conduit à réfléchir à son « mythe ». Dépassant les cadres temporels des deux siècles de croisades qui prennent fin en 1291 avec la perte de Saint-Jean-d'Acre, le dernier bastion des Européens en Terre sainte, il étudie le phénomène dans une longue durée, jusqu'au xx^e siècle, un thème qu'il qualifie de « croisade après les croisades ». Au-delà du récit événementiel, il scrute aussi, dans les sources les plus diverses de la pensée, des mentalités et de l'imaginaire, le « rêve » de croisade qui subsiste dans les sociétés modernes. A travers l'attrance pour la Terre sainte, il décrit une Chrétienté travaillée par une puissance intérieure et soulève la question de la place du sacré dans l'histoire en pointant l'importance de l'Orient dans l'expérience spirituelle de l'Occident.



Gallimard, 1997.

Sa thèse est étayée par une vaste érudition (sa bibliographie est impressionnante), une large vision philosophique (très inspirée d'Hegel et Alain) et de nouvelles méthodes. Présentée comme un « essai de sociologie religieuse » (son sous-titre initial), elle explore la psychologie collective pour aboutir à une métaphysique de l'histoire : le mythe de croisade n'est-il pas une des sources de la conscience religieuse européenne ?

CE QU'IL EN RESTE

Alphonse Dupront, enseignant à la Sorbonne, essaïma d'abord ses idées dans l'esprit de ses disciples et de ses admirateurs. Parmi eux, le philosophe existentialiste Cioran, qui lui écrit en 1956 pour lui dire sa conviction que « *la vérité se trouve, par-delà la psychologie et l'histoire, dans cette "dimension métaphysique"* ». Surtout, il impulsa une certaine manière de faire une anthropologie historique du fait religieux sur la longue durée, une tradition intellectuelle qui subsiste à travers le laboratoire qu'il a fondé – devenu le Centre d'études en sciences sociales du religieux (EHESS/CNRS). Sa thèse, écrite dans un style si particulier, d'une rare élégance pour certains, un peu hermétique pour d'autres, reste un jalon à la fois pour les médiévistes et les modernistes : en érigeant les croisades en produit et moteur de l'imaginaire, elle a participé – et de quelle manière ! – au renouvellement de l'histoire des représentations. ■

* Historien



Alphonse Dupront

Né en 1905 dans le Gers, il est reçu en 1925 à l'École normale supérieure (Ulm) puis, après son agrégation en 1929, à l'École française de Rome (1930-1932). A partir de 1932, il dirige l'Institut français de Bucarest, jusqu'à sa destitution en 1940 à la suite de sa prise de position en faveur du général de Gaulle. Il enseigne à l'université de Montpellier (1941-1956), avant

d'être élu professeur à la Sorbonne, puis à l'EHESS (1960-1988). Il fut président-fondateur de l'université Paris-IV (1970-1976). Il est reconnu pour avoir initié de nouveaux thèmes et chantiers de recherche, dans les domaines de l'anthropologie, de l'étude des mentalités, de l'iconologie et de la sémantique. En témoignent ses ouvrages publiés chez Gallimard après sa mort en 1990 : *Puissances et*

latences de la religion catholique (1993), *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1996), *L'Image de religion dans l'Occident chrétien* (2015). L'étude de Sylvio Hermann De Franceschi *Les Intermittences du temps* (EHESS, 2014) lève un peu le voile sur un historien d'une grande discrétion.



Retrouvez tous les « Classiques » sur www.lhistoire.fr

GUIDE Sorties

■ Expositions p. 92 ■ Cinéma p. 94 ■ Médias p. 95

Expositions



Musées virtuels

Le confinement a mis un coup de projecteur sur les ressources proposées en ligne par les musées. Petit tour d'horizon.

Si l'heure n'est pas à flâner dans les (pourtant nombreuses) expositions prévues ce printemps, on peut toujours faire un tour sur les sites des musées. Certains proposent des visites virtuelles de leurs collections, d'autres des notices explicatives de leurs chefs-d'œuvre, d'autres encore de courtes vidéos où les commissaires présentent les grandes lignes des expositions qu'ils ont mises en place.

Les institutions

Deux sites donnent une vision générale :
www.culture.gouv.fr/Culturecheznous
 et www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musees/Ressources/Expositions-virtuelles-France-et-international

Les passionnés d'archéologie

Ils peuvent explorer aussi bien la grotte Chauvet que le crac des chevaliers.
archeologie.culture.fr

Les grands musées nationaux

Ils sont accessibles sur
www.pop.culture.gouv.fr

Le Louvre

Zoom sur les antiquités égyptiennes, la galerie d'Apollon et le Louvre médiéval.
www.louvre.fr/visites-en-ligne

Les musées de Paris

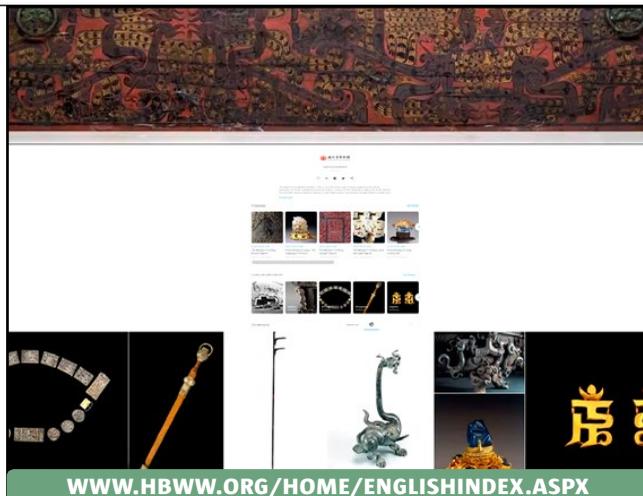
Ils ont mis en ligne près de 325 000 œuvres fort variées, ainsi une promenade chez Victor Hugo dans sa maison de Hauteville à Guernesey, pour découvrir le fonds de peintures en grisaille ; l'exposition sur les caricatures qu'avait accueillie sa maison place des Vosges ; des archives sur des expositions anciennes, comme celle consacrée en 1930 au centenaire de la conquête de l'Algérie. En tout 12 parcours thématiques et un parcours ludique pour les plus jeunes parismuseescollections.paris.fr.

Les chaînes YouTube et Dailymotion

Elles reprennent des visites guidées d'expositions avec leurs commissaires, ainsi Gaëlle Rio sur « L'Allemagne romantique » (Petit Palais, 2019) ou Christophe Leribault sur « Paris 1900 » (même lieu, en 2014) ou, à Épinal, sur le loup.



WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR



WWW.HBWW.ORG/HOME/ENGLISHINDEX.ASPX



WWW.PHOTO.RMN.FR



WWW.MUSEOARCHEOLOGICONAPOLI.IT

Le château de Versailles

Outre des visites de la galerie des Glaces, du bosquet de la colonnade et du parterre d'eau, il propose près de 400 tableaux commentés, classés par thème (Versailles, le baroque, la peinture à l'huile), et des expositions sur la mode, la construction d'une image, la table des rois ou encore les goûts artistiques du Roi-Soleil et de son (trop) brillant ministre Nicolas Fouquet.
www.chateauversailles.fr/decouvrir/ressources/expositions-virtuelles

La Bibliothèque nationale de France

Elle propose, si vous avez raté « Le monde en sphères », un parcours en 16 étapes de l'Antiquité à nos jours, avec de brèves présentations orales. Mention spéciale à « Fantasy » qui permet – aussi – de jouer, pour sauver l'Arbre du savoir, un défi à relever d'urgence.
<http://expositions.bnf.fr/monde-en-spheres/index.html>

Le domaine de Chantilly

Il propose une visite en 25 étapes en podcast et même 38 étapes pour le circuit consacré à Marie d'Orléans.
www.zervisit.com/carte/musee-conde

La Réunion des musées nationaux

Elle a mis en ligne 900 albums très riches de photographies et de tableaux. Par exemple, « Les années Kennedy » montrent aussi bien des photographies avec Khrouchtchev et Fidel Castro que Marilyn Monroe et Jackie Kennedy revues par Andy Warhol ou le tableau où James Rosenquist a peint le jeune président fraîchement élu. Autres possibilités : la conquête de l'Algérie, Nicolas II dernier tsar, l'année 1940 en France, le roi Arthur, la guerre de Crimée, les Expositions universelles, les Indiens d'Amérique ou Méroé.
www.photo.rmn.fr

Au Grand Palais

A défaut de voir vraiment l'exposition prévue sur la ville ravagée par l'éruption du Vésuve, on peut, grâce à

« Pompéi chez soi », avoir un aperçu de la maison d'Orion, de la maison au Jardin, ou assister à la restauration d'une mosaïque.
www.grandpalais.fr/fr/expo-pompei-les-videos

Le Musée archéologique de Naples

Il met en ligne plusieurs expositions, sur les fresques de Pompéi, leur découverte, les élections à Pompéi, les natures mortes, les portraits, sa collection égyptienne...
www.museoarcheologiconapoli.it

Les plus aventureux

Ils découvriront en anglais le musée provincial de Hubei (Wuhan) et ses 200 000 pièces, dont des merveilles de jade, bronze et céramique...
www.hbww.org/home/EnglishIndex.aspx

Huguette Meunier

À VOIR

Tous les liens sont à retrouver sur www.lhistoire.fr/exposition/musees-virtuels



Uzak

de Nuri Bilge Ceylan



est l'un des films préférés de
RIAD SATTOUF

▶ Voir le film



■ *Uzak* de Nuri Bilge Ceylan et *La Dame de Shanghai* d'Orson Welles, deux films recommandés par Riad Sattouf et Martin Scorsese que LaCinetek propose de visionner en VOD ou sur abonnement.

Le ciné-club du Web

Sur Internet, LaCinetek propose de regarder les films préférés d'une centaine de cinéastes.

Lancée en novembre 2015, LaCinetek est une « cinémathèque des réalisateurs » en ligne qui propose de visionner des films, du début de l'histoire du cinéma jusqu'en 2005, des burlesques des premiers temps (Chaplin, Keaton, parmi les plus cités) jusqu'à *Mulholland Drive* de David Lynch (2001), l'un des derniers titres disponibles. Des films en vidéo à la demande (VOD).

En sortant d'une réunion à la Société des réalisateurs de films (SRF) en 2013, trois réalisatrice et réalisateurs, Pascale Ferran, Cédric Klapisch et Laurent Cantet, décident de fonder ce « ciné-club rêvé ». Comme beaucoup de cinéphiles, ils sont nostalgiques des ciné-clubs de la télévision qui rythmaient les fins de semaine de nos adolescences, comme celui

de Claude-Jean Philippe sur la 2^e chaîne, de Patrick Brion sur la 3^e. Alors, ils se lancent, demandant à d'autres réalisateurs, français et étrangers, de dresser la liste de leurs « 50 films préférés ». Ces listes sont publiées sur le site, tandis que commencent les recherches et les négociations pour récupérer les droits sur le maximum de ces films. Ce n'est pas toujours possible – les catalogues hollywoodiens sont parfois fermés ou bloqués – mais la pêche s'avère cependant fructueuse, puisque remontent dans les filets près de 1 300 films, désormais consultables sur achat ou abonnement.

Transmettre et donner à voir

La pédagogie cinéphile et la mise à disposition des classiques sont les deux principes de LaCinetek : il s'agit de trans-

mettre et de donner à voir. « *Un constat s'est imposé à nous*, explique Pascale Ferran : *il y a un déficit de la transmission considérable dont on perçoit aujourd'hui les conséquences. La télévision a totalement abandonné le terrain, sauf pour l'aspect promotionnel de lancement des films nouveaux, et il n'y a plus d'archives du tout, du moins pour des réalisateurs de ma génération. Un comble pour tous ceux dont une part importante de la cinéphilie a été façonnée par les ciné-clubs.* »

Près d'une centaine de cinéastes ont déjà donné leur liste, ce qui permet non seulement de constituer un corpus commun, un panthéon cinématographique partagé dans lequel piocher pour animer les longues soirées de confinement, mais aussi de circuler à l'intérieur des goûts de réalisateurs : Dario Argento,

Médias



Bobinez

Olivier Assayas, Bertrand Bonello, Bong Joon-ho, Leos Carax, James Gray, Robert Guédiguian, Hirokazu Kore-eda, Nanni Moretti, Nicolas Philibert, Céline Sciamma, Martin Scorsese, Bertrand Tavernier, Agnès Varda, Paul Verhoeven, Apichatpong Weerasethakul, John Woo... La géographie de la cinéphilie mondiale est tout à fait stimulante.

Un panthéon cinématographique partagé

Enfin, l'engagement de LaCinetek consiste à animer ces choix, à les présenter. Un ciné-club offre toujours une présentation et un débat autour de la projection, sacro-sainte « trinité cinéphile ». Aussi chacun des cinéastes a-t-il enregistré un ou plusieurs « bonus », sous la forme de courte vidéo dans laquelle il présente l'un de ses choix. Et LaCinetek a mis en place un système de débats qui, lors de festivals ou de manifestations, permet des retransmissions en ligne de discussions passionnées. Ce fut par exemple le cas à propos de *La Règle du jeu* de Jean Renoir lors du Festival « Cannes 1939 » qui s'est tenu en novembre 2019 à Orléans. Les cinéastes sont ainsi désormais devenus les ambassadeurs de la cinéphilie et les passeurs vers les trésors de l'histoire du cinéma. ■

Antoine de Baecque

À VOIR

<https://www.lacinetek.com/fr>

Europe, où est ta démocratie ?

Cet « essai » propose des allers-retours entre l'Athènes classique et l'Union européenne. Stimulant.

Ces dernières années, la Grèce contemporaine – et avec elle l'Union européenne – a fait face à deux crises majeures. Celle de son endettement d'abord, qui lui a valu d'être stigmatisée comme un « mauvais élève économique ». Celle des migrants ensuite, car sa position géographique la place en première ligne face à une tragédie qui a transformé la Méditerranée en « cimetière liquide ».

Dans l'imaginaire des pères fondateurs de l'Europe, il existait une autre Grèce : l'Athènes classique qui a inventé le peuple et la démocratie. Une formidable source d'inspiration pour ceux qui rêvaient de construire un continent unifié et en paix après la Seconde Guerre mondiale.

Avec *L'Europe et ses fantômes*, Ivan Butel n'a réalisé ni un film d'histoire ni un reportage d'actualité, mais plutôt un essai documentaire. À partir de ces deux crises contemporaines, il interroge des spécialistes de l'Europe (Luuk Van Middelaar, Didier Georgakakis, Hélène Thiollet), des écrivains (Yannis Kiourtsakis), des historiens (Patrick Boucheron et Paulin Ismard) pour nourrir une réflexion sur la place de la démocratie athénienne classique dans l'Union européenne d'aujourd'hui.

De ces allers-retours constants entre le v^e siècle av. J.-C. et le présent émerge un constat : l'Union européenne actuelle semble s'être coupée de ses citoyens, les directives européennes étant prises de manière technocratique. Un mode de fonctionnement très éloigné de celui de la démocratie athénienne. Paulin Ismard rappelle que les Athéniens plaçaient délibérément certaines compétences en dehors du champ politique afin d'éviter que des citoyens puissent s'en servir pour légitimer leur pouvoir sur d'autres citoyens. Ainsi, des esclaves publics étaient en charge des compétences financières de la cité. Une stricte séparation des pouvoirs en quelque sorte.

Imaginons alors que les experts de la Banque centrale européenne soient des esclaves ou, pour être politiquement correct, au service des citoyens européens ! Volontairement provocante, la comparaison stimule les questions sur notre rapport à la démocratie moderne. ■

Olivier Thomas

À VOIR

L'Europe et ses fantômes I. Butel, le dimanche 3 mai à 22 h 35 sur France 5.



■ Bruxelles incarne un pouvoir technocratique abhorré par l'Athènes classique.



■ De 1950 à 1953 les civils ont payé un lourd tribut.

Corée, la guerre inachevée

Analyse d'un conflit toujours d'actualité.

Le 25 juin 1950 les troupes nord-coréennes franchissent le 38^e parallèle et attaquent la Corée du Sud. Leur leader, Kim Il-sung, a pour ambition de réunifier le pays séparé suite à la Seconde Guerre mondiale entre une zone sud sous l'influence des États-Unis et une zone nord sous tutelle soviétique. Fin 1950, après une série de défaites et de victoires de chaque côté, les deux camps se font de nouveau face et s'engagent dans une guerre de position. Dans le contexte de la guerre froide, le général américain MacArthur, alors commandant en chef, élabore un plan visant à utiliser 24 bombes atomiques pour remporter la victoire. Mais le président des États-Unis Harry Truman abandonne cette idée et le démet de ses fonctions. Les combats ne prennent fin qu'après la mort de Staline en mars 1953 lorsque ses successeurs demandent à Kim Il-sung de signer un armistice. C'est chose faite le 27 juillet. Une zone démilitarisée est alors mise en place le long du 38^e parallèle dans l'attente d'un traité de paix. Celui-ci n'a toujours pas été signé.

A travers des témoignages américains et coréens, des images d'archives et des interviews d'historiens, le documentaire de John Maggio raconte l'histoire de cette guerre inachevée. Il relate les trois années de combats durant lesquelles les États-Unis ont largué plus de bombes que pendant toute la Seconde Guerre mondiale. Il s'attache également aux conséquences de ce conflit sur l'ensemble de la société coréenne. Au Nord, la lutte contre les Américains continue d'orienter la politique du régime dictatorial, légitimant notamment la nécessité de maîtriser l'arme atomique. Au Sud, l'accession à la démocratie à la fin des années 1980 et la naissance d'une presse libre font ressurgir la mémoire des massacres perpétrés pendant cette guerre qui, parmi tous les conflits américains, compte le plus de victimes civiles. Le 12 juin 2018, les dirigeants américain et nord-coréen se sont rencontrés pour la première fois depuis le début du conflit. Un pas vers la détente ? Rien n'est moins sûr car la résolution de cet affrontement vieux de presque soixante-dix ans semble encore bien loin. ■

Julia Bellot

À VOIR

Corée. Une guerre sans fin J. Maggio, le 19 mai sur Arte.

Radio-télé

Le catalogue d'art de Göring

Commandant en chef de l'armée de l'air du III^e Reich, Hermann Göring est un amateur d'art qui s'est emparé de 1 376 œuvres, dont des tableaux de Rubens, Bruegel et Matisse. Laurence Thiriart retrace l'histoire de cette « collection » provenant en grande partie de biens spoliés à des Juifs.

Le dimanche 3 mai à 22 h 45 sur Arte.

Réalisateurs de légende

Stanley Kubrick, David Lean, John Huston, John Ford, Federico Fellini, Elia Kazan, Sergueï Eisenstein...

Les parcours de ces cinéastes emblématiques et innovateurs du xx^e siècle sont analysés dans ce cycle de documentaires.

Tous les dimanches à partir du 10 mai à 20 h 40 sur Histoire.

Les filles de l'Escadron bleu

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de jeunes Françaises sont chargées de rapatrier leurs compatriotes éparpillés par le conflit à travers un continent dévasté. Un documentaire d'Emmanuelle Nobécourt.

Le mardi 12 mai à 20 h 40 sur Histoire.

Paris, capitale du tiers-monde

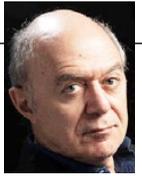
Plongée dans le Paris de l'entre-deux-guerres sur les traces de trois personnages qui joueront un rôle important lors de la décolonisation : Messali Hadj, acteur du nationalisme algérien ; Hô Chi Minh, leader du communisme vietnamien, et Lamine Senghor, fondateur de la Ligue de défense de la race nègre.

Le dimanche 17 mai à 22 h 35 sur France 5.

L'affaire des piastres

Dès 1945 les opposants à l'indépendance de l'Indochine jouent sur le taux de change de la piastre. Ce trafic était connu des autorités françaises mais il fallut l'abnégation d'un petit fonctionnaire de l'Office indochinois des changes pour que ce scandale soit révélé en 1953.

Le dimanche 24 mai à 22 h 35 sur France 5.



« La Peste » et le pangolin

Avec la crise du coronavirus le livre de Camus est devenu un best-seller mondial. Donnant un tour inattendu au 60^e anniversaire de la mort de l'écrivain.

On ne sait jamais ce qu'un anniversaire nous réserve. La coïncidence avec l'esprit du temps demeure une surprise. Elle peut changer du tout au tout le visage des cérémonies commémoratives, l'ampleur de leur impact et le souvenir que l'opinion en conservera. Ainsi du 60^e anniversaire de la mort d'Albert Camus à 46 ans.

Il a démarré en fanfare dès le début de l'année (l'écrivain est mort un 4 janvier) avec la diffusion de deux remarquables documentaires : l'un de Georges-Marc Benamou, *Les Vies d'Albert Camus* (France 3), portrait intime, riche d'images inédites ; l'autre de Fabrice Gardel et Mathieu Weschler, *Albert Camus, l'icône de la révolte* (Public Sénat), lui aussi fécond en témoignages. Deux films dont on ne doute pas qu'ils seront achetés par des télévisions étrangères, non seulement parce que les droits de traduction de *L'Étranger* ont été à ce jour cédés à une soixantaine de pays, mais encore parce que *La Peste* est, depuis quelques semaines, « le » livre qu'il faut désormais avoir lu si l'on veut comprendre le mal qui ronge l'Europe. Il est la meilleure vente de Gallimard depuis mars, suivi par *Le Hussard sur le toit* de Jean Giono (cf. p. 84). D'innombrables articles lui sont partout consacrés, tandis qu'en Espagne, notamment, les librairies étant fermées, on se dépêche de le publier pour la première fois en e-book.

Cette chronique d'une épidémie à Oran avait connu un grand succès à sa parution en 1947. Sauf qu'il ne reposait pas, comme aujourd'hui, sur un malentendu, puisque les lecteurs savaient parfaitement de quoi il retournait : une allégorie du nazisme, peste brune. Il ne lui fut pas moins reproché de diffuser une « morale de Croix-Rouge ». Écrivain, essayiste, dramaturge, journaliste, intellectuel engagé, Camus se voulait avant tout un artiste plutôt qu'un philosophe, car il pensait selon

les mots et non selon les idées ; 175 écoles, collèges et lycées portent son nom en France. Une conscience et une boussole. La résonance internationale de son œuvre a balayé les sarcasmes de quelques intellocrates parmi ses contemporains : « *philosophe pour classes terminales* », « *petit penseur poli* », etc. Il est vrai que ses succès, dont le prix Nobel de littérature en 1957 fut l'acmé, exaspérèrent de prétendus amis (Jean-Paul Sartre), déçurent d'authentiques compagnons d'armes (Pascal Pia) et déchaînèrent une haine bien parisienne (*Les Temps modernes*).

Sous Nicolas Sarkozy, Camus a manqué de peu d'entrer au Panthéon, mais l'opposition de ses enfants et ayants droit (Catherine et Jean, des jumeaux qu'il appelait affectueusement « *la peste et le choléra* »), redoutant une récupération politique, a fait échouer le projet. Sous François Hollande, le 100^e anniversaire de sa naissance fut négligé. L'indifférence présidentielle à la littérature ne fut pas la seule en cause. Le Centre Pompidou et la BNF ayant manifesté leur désintérêt, une grande exposition devait être montée dans le cadre de « *Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013* ». Las ! Des bisbilles municipales et des manœuvres politiciennes entre Aix et Marseille en eurent raison : Benjamin Stora, spécialiste de la guerre d'Algérie nommé commissaire de l'exposition, n'était pas, il est vrai, l'historien préféré des 40 000 pieds-noirs aixois... La tension et la polémique furent telles que le projet initial fut annulé à l'issue d'un vrai « *pataquaix* ». De nos jours, les étudiants prodémocratie qui défient le pouvoir de Pékin dans les rues de Hongkong ne se posent pas de tels problèmes en faisant leurs, sur leurs banderoles, des formules de Camus telles que : « *La liberté n'est rien d'autre que la chance d'être meilleur.* »

Le village mondialisé est devenu un zoo planétaire. Voilà pourquoi, en vertu de l'effet papillon, la rencontre entre une chauve-souris et un pangolin sur un marché de Wuhan, en Chine, s'étant mal passée, Albert Camus s'est retrouvé best-seller européen en 2020, l'année même du 60^e anniversaire de sa mort. ■

Pierre Assouline est membre du comité scientifique de L'Histoire, il vient de publier Tu seras un homme, mon fils (Gallimard, 2020)

**Cette chronique
d'une épidémie
à Oran avait
connu un grand
succès à sa
parution en 1947**



Retrouvez toutes les Cartes blanches sur www.lhistoire.fr
A suivre également sur www.larepubliquedeslivres.com

« Enfin un atlas historique pour les lecteurs du XXI^e siècle ! »

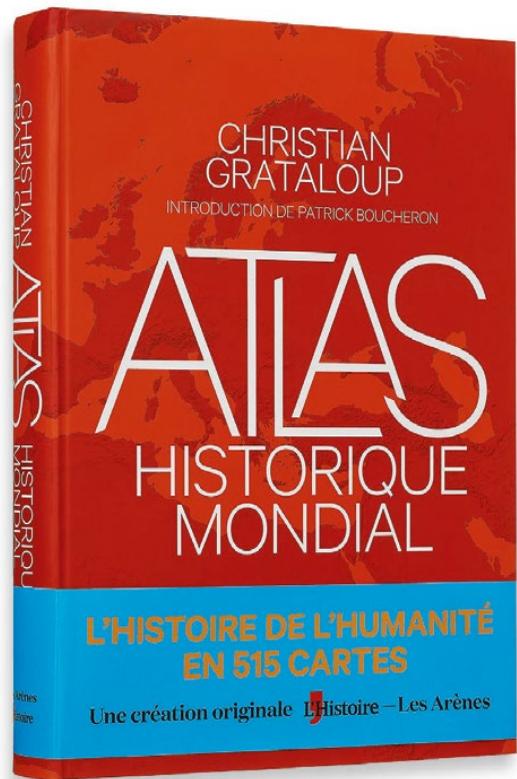
Delphine Papin – *Le Monde*

Depuis 40 ans, aucun grand projet d'atlas historique généraliste n'avait été réalisé.

En **515 CARTES INÉDITES**

Christian Grataloup et la revue *L'Histoire* nous racontent la marche du monde, **des origines de l'Humanité à aujourd'hui**.

Un atlas à la fois **à la pointe** de la recherche historique et **accessible** au plus grand nombre. Avec une introduction de Patrick Boucheron.



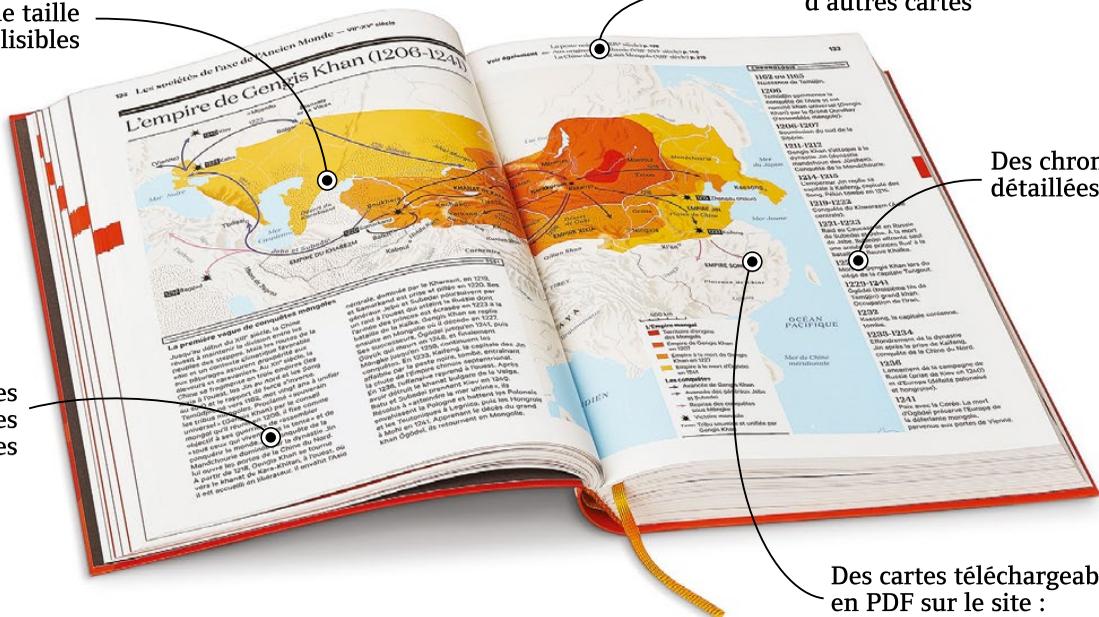
670 pages – 29,90€

Des cartes de grande taille et très lisibles

Des renvois vers d'autres cartes

Des chronologies détaillées

Des commentaires historiques



Des cartes téléchargeables en PDF sur le site : www.lhistoire.fr/atlas

**TOUTE
L'HISTOIRE**



© Granger/Shutterstock

SOIRÉE SPÉCIALE

8 MAI 1945

VENDREDI 08 MAI À 20H40

RETROUVEZ ÉGALEMENT UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE
À LA SECONDE GUERRE MONDIALE TOUT AU LONG DU MOIS DE MAI

UNE CHAÎNE
DU GROUPE
MEDIWAN

DISPONIBLE SUR

CANAL+

orange

SFR

free

bouygues

prime
video

molotov

Bis

@TLHTV

www.toutelhistoire.com